

## Marchand tirailé entre Trudeau et Bourassa

par Michel Roy

Il se peut que M. Jean Marchand se porte candidat libéral aux élections du 15 novembre. L'ancien ministre fédéral n'a pas encore rejeté la proposition, tient-on de bonne source, mais il hésite beaucoup. Il est tiraillé entre deux fidélités, celle qu'il a toujours portée au Québec et celle qu'il accorde à son ami et collègue Pierre Elliott Trudeau.

S'il s'avisait de quitter Ottawa et de se rallier à l'équipe de Robert Bourassa, M. Marchand épouserait du même coup les nouvelles thèses constitutionnelles des libéraux du Québec. Or celles-ci, suivant

les plus récents documents qui circulent d'une province à l'autre, s'écartent sensiblement de celles qu'ont toujours défendues les Libéraux fédéraux et, en premier lieu, M. Trudeau lui-même.

Dans la déclaration où il annonce des élections, M. Bourassa fait référence à des événements "particulièrement importants pour l'avenir du Québec" et indique que les prochaines négociations constitutionnelles seront "les plus importantes depuis longtemps" puisque le Québec y discutera "de sa place au sein du Canada".

Il ne s'agit pas seulement d'un message artificiellement gonflé à des fins électora-

les, affirme-t-on dans les milieux libéraux. M. Bourassa pense en particulier aux conclusions de la conférence constitutionnelle des premiers ministres provinciaux, qui s'est réunie à Toronto au début d'octobre, afin d'étudier les conditions auxquelles les provinces pourraient consentir au rapatriement de la Constitution canadienne. Au terme de cette rencontre, les chefs des gouvernements provinciaux ont réussi à se mettre d'accord sur plusieurs points. Et le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, qui présidait la conférence inter-provinciale, a communiqué ces jours derniers à M. Trudeau l'essentiel des conclusions.

M. Bourassa, dans un entretien à la radio dimanche, a évoqué cette lettre de M. Lougheed et a paru y attacher une très grande importance. Le texte n'en a pas encore été rendu public. Mais divers indices recueillis dès le lendemain de la conférence de Toronto et quelques confidences qui jettent un nouvel éclairage sur les délibérations des premiers ministres autorisent à penser qu'un consensus s'est dégagé sur quelques points essentiels qui relient le débat constitutionnel sur de nouvelles bases.

On laisse entendre, par exemple, que tous les gouvernements provinciaux réclament des pouvoirs plus étendus en

matière d'immigration, de communications et de culture. C'est à l'unanimité, dit-on, que les provinces demandent une plus grande juridiction en matière de fiscalité dans le secteur des ressources naturelles. Plus encore, les premiers ministres provinciaux voudraient limiter le pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral, en particulier l'article qui confère à Ottawa le pouvoir de déclarer qu'un projet particulier d'une province, en raison de son caractère national, relève de l'autorité fédérale. Désormais, ce n'est qu'avec l'accord de la province intéressée que le gouvernement du Canada pourrait exercer ce pouvoir déclaratoire. Il est

aussi prévu, croit-on savoir, que les droits linguistiques déjà inscrits dans la Charte de Victoria en 1971 seraient consacrés dans une nouvelle constitution. Cette dernière disposition, sur laquelle toutes les provinces sont tombées d'accord, aurait du reste précipité la démission de M. James Richardson.

M. Marchand n'est pas forcément en désaccord avec toutes et chacune des conclusions auxquelles on sent venues les délégations provinciales. Mais certaines des requêtes provinciales lui paraissent aller à l'encontre des convictions fédéralistes de M. Trudeau, convictions qu'il a

Voir page 6: Jean Marchand

## Les élections le 15 novembre

### Bourassa y voit deux justifications: la constitution et les abus syndicaux

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Des élections générales auront lieu au Québec le 15 novembre prochain.

Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé hier à 18 heures sa décision de faire appel au peuple, indiquant clairement que les deux thèmes principaux de cette campagne électorale amorcée depuis quelques jours, seront pour le Parti libéral la place du Québec au sein du Canada, puis les relations de travail.

Comme en 1973, c'est par voie de message pré-enregistré d'abord, puis par communiqué de presse, que le premier

ministre a annoncé officiellement sa décision de déclencher une élection, évitant de rencontrer directement les journalistes.

Sa décision n'a pris cependant personne par surprise puisque depuis plusieurs mois déjà il était question d'élections générales. Les rumeurs se firent plus précises ces dernières semaines alors que les partis politiques, le Parti libéral en tête, commençaient à diffuser des messages publicitaires à saveur électorale. Il ne manquait plus que la date du scrutin et les thèmes choisis par M. Bourassa.

D'entrée, la déclaration de M. Bourassa

précise que le débat constitutionnel sera au coeur de cette élection. Sa première phrase est pour dire que "le Québec traverse actuellement une période particulièrement chargée de son histoire". Puis il ajoute, un paragraphe plus loin, que "des événements particulièrement importants pour l'avenir du Québec sont prévus très prochainement puisque le Québec discutera avec ses partenaires de sa place au sein du Canada".

Insistant sur l'importance de ces négociations puis sur la nécessité pour "le peuple québécois" d'être solidaire dans les moments importants de son histoire, le premier ministre déclare qu'"afin d'as-

socier tous les Québécois à cette décision historique que sera la réalisation d'un Canada nouveau, j'ai décrété la tenue d'élections générales le 15 novembre prochain". En conclusion, il reviendra sur cette question précisant que "le Québec s'apprête à définir sa place et ses pouvoirs au sein d'un Canada nouveau".

Il n'y a rien de surprenant à ce que le premier ministre ait choisi de faire du débat constitutionnel le thème de l'élection. Il peut se justifier en rappelant les intentions du premier ministre Trudeau de rapatrier la constitution canadienne même sans l'accord des provinces, puis la ré-

Voir page 6: Des élections

### Des raisons cousues de fils blancs, commente unanimement l'opposition

par Gilles Lesage

Les chefs de partis qualifient de prétextes les deux motifs invoqués par M. Bourassa pour déclencher des élections générales.

Ils estiment que le chef libéral, conscient de la dégringolade de sa popularité, veut plutôt s'assurer un troisième mandat de façon prématurée en misant sur la préparation inadéquate des autres partis. Mais chacun se dit prêt à se lancer dans la bagarre électorale dès maintenant.

Les motifs que se fabrique M. Bourassa sont cousus de fil blanc, dit notamment M. René Lévesque. "La question constitutionnelle, en particulier, n'est même pas un bon prétexte: avec sa majorité parlementaire sans précédent, le premier ministre n'aurait eu et n'aurait encore qu'à se tenir debout, comme l'ont fait ses prédécesseurs. La vraie raison de ce scrutin, c'est que le gouvernement libéral est rendu au bout de son rouleau et que M. Bourassa lui-même, dont le leadership est de plus en plus contesté, veut sauver sa tête."

"Ces élections hâtives, dit le chef du Parti québécois, fournissent aux électeurs québécois l'occasion inespérée de se débarrasser du gouvernement Bourassa un an plus tôt que prévu... Il a accumulé tant d'erreurs et d'inactions coûteuses, tant de démissions et même de scandales, que la majorité des citoyens sentent visiblement qu'il est temps que ça change. Un changement d'autant plus indiqué que le Parti québécois pour sa part, après bientôt dix ans de ténacité, est prêt à prendre la relève."

Pour M. Lévesque, "la situation du Québec s'est tellement détériorée depuis 1970 que ces élections devront porter d'abord et avant tout sur le bilan de l'administration Bourassa. Ça ne peut plus continuer comme ça. Quand un premier ministre admet lui-même qu'il n'est pas capable de gouverner avec 100 députés sur 110, il ne mérite pas un nouveau mandat."

Bien sûr, le PQ aurait préféré que le scrutin n'ait lieu que l'an prochain, mais il est convaincu qu'il est prêt à faire une bonne lutte aux libéraux dans tous les comtés du Québec. M. Lévesque lui-même est plus optimiste encore qu'il ne l'était il y a quelques jours à peine, alors qu'il prévoyait prudemment que le PQ ferait



René Lévesque

(Photo Alain Renaud)

élire entre 25 et 35 députés, avec quelque 35% des suffrages.

Chose certaine, la campagne est prête, les coffres sont mieux garnis qu'ils ne l'é-

taient en 1973, et la publicité électorale sera aussi abondante que celle des libéraux. D'autant plus qu'une mini-campagne de financement est en marche.

Le conseil national mettra la dernière main à la stratégie au cours du week-end.

M. Lévesque, qui prévoit se présenter dans Taillon, sillonnera le Québec en tout sens, et comme en 1973, il louera un petit avion pour se déplacer plus rapidement. Le programme sera diffusé incessamment mais il n'est pas question de rendre public le projet de manifeste, quelle que soit l'insistance de M. Bourassa. Il n'y aura pas non plus de budget de l'an II ou III.

Pour sa part, M. Jérôme Choquette estime que "la stratégie du gouvernement d'en appeler au peuple trois ans seulement après le début de son mandat est cousue de fil blanc et achèvera de la discréditer."

"L'élection brusquée ressemble aux efforts d'un individu en train de se noyer et qui veut nous entraîner dans sa perte", ajoute le chef du Parti national populaire (PNP), qui veut "redonner aux Québécois confiance et sécurité dans leur gouvernement et leur avenir".

"Le prétexte constitutionnel est un écran de fumée devant le laisser-aller du gouvernement Bourassa. La situation dans les relations de travail et avec le syndicalisme auraient pu être réglées bien avant que d'en appeler au peuple, avec une majorité parlementaire comme en dispose le gouvernement."

"Le PNP veut rétablir l'ordre et l'honnêteté dans les affaires publiques, seules susceptibles d'arrêter le pourrissement général et la dégradation de notre économie et de la situation sociale. Il veut finalement rétablir la liberté, mise en danger



Robert Bourassa

(Photo Alain Renaud)

par un gouvernement envahissant et inefficace et qui impose aux Québécois les taxes les plus élevées de l'Amérique du Nord."

Pour M. Fabien Roy, député de Beauce-Sud, et principal bras droit de M. Choquette, M. Bourassa agit par peur et

tente de prendre les autres partis par surprise. "Il prouve une fois de plus qu'il gouverne pour son propre parti et par casernes." M. Roy est aussi d'avis que la constitution et les relations de travail ne sont que des prétextes et que les libéraux

Voir page 6: L'opposition

### Les armes se tairont dès jeudi

## Accord à six sur un plan de paix au Liban

LE CAIRE (d'après AFP et Reuter) — Les dirigeants arabes réunis lors du sommet du Ryad sont finalement convenus hier d'un accord de paix global destiné à mettre un terme à la guerre civile libanaise.

Mais pendant ce temps, sur le terrain, de violents combats se déroulaient dans le Liban-sud, où les phalangistes ont pris la caserne de Marjayoun, tandis que la ville de Beyrouth subissait pour la troisième journée consécutive des bombardements aveugles à l'artillerie lourde. Selon le radio progressiste, plus de 500 obus de tous calibres, du mortier de 80 au canon de 155, sont tombés sur les quartiers résidentiels de Beyrouth-ouest. Les tirs sur les quartiers en ont été aussi nourris.

Le sommet de Ryad a décidé qu'un cessez-le-feu général sur l'ensemble du territoire libanais, doit entrer en vigueur jeudi à 06 h 00, annonce le communiqué final diffusé par le radio égyptien.

Une force arabe d'intervention de trente mille hommes dotée de tout l'équipement militaire nécessaire sera envoyée au Liban pour y faire respecter le cessez-le-feu, sous le commandement de M. Elias Sarkis, président de la république li-

banaise, ajoute le communiqué.

Elle aura aussi pour tâche de confisquer les armes lourdes et de surveiller le retrait des hommes en armes sur les positions qu'ils occupaient avant le début des hostilités.

Les six pays participants — Arabie saoudite, Égypte, Syrie, Koweït, OLP et Liban — ont décidé de mettre sur pied une commission commune saoudi-koweïto-égypto-syrienne chargée de coordonner les opérations avec le président

Elias Sarkis durant les quatre-vingt-dix jours qui suivront le cessez-le-feu.

Le communiqué reconnaît l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme représentant unique et légitime du peuple palestinien et demande aux pays arabes de ne plus s'ingérer dans ses affaires intérieures. L'OLP s'engage, de son côté, à ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures des pays arabes.

Enfin le sommet arabe qui devait initialement se tenir le 18 octobre au Caire, aura lieu lundi prochain. Le ministre égyptien des Affaires étrangères, N. Ismaeil Fahmin l'a annoncé aux journalistes à Ryad, où se tenait le mini-sommet sur le Liban. Par ailleurs, l'Égypte et la Syrie sont convenues de rétablir des relations diplomatiques normales la semaine prochaine et de mettre fin à toute propagande hostile entre les deux pays.

La réaction des chrétiens libanais n'incite cependant guère à l'optimisme sur l'avenir de cette nouvelle trêve.

M. Camille Chamoun, chef du Parti national libéral (PNL) libanais, a déclaré hier soir à Beyrouth: "l'accord réalisé au sommet de Ryad est une chose, son application en est une autre".

M. Chamoun, dont le parti possède l'une des milices les mieux armées, a remarqué: "La présence des combattants étrangers au Liban complique la situation". Le chef du PNL avait affirmé hier

Voir page 6: Le Liban

Consultez nos annonces classées page 16

au sommaire
■ L'UQAM de nouveau paralysée par le débrayage de 460 professeurs - page 2
■ Les enseignants anglo-protestants acceptent les dernières offres patronales
■ Le Dr Gustave Gingras invite les personnes âgées à se regrouper - page 3
■ Les enjeux de l'élection: un éditorial de Claude Ryan
■ Le scénario forgé à Ryad: une analyse de Georges Vigny - page 4
■ Bientôt dans les épiceries, de nouveaux fromages québécois - page 7

No 1319 — du 18 au 24 octobre
L'EXPRESS
• Que répondre au livre de V. Giscard d'Estaing?
• Les mystères de Pékin
• Ces malades qui gouvernent (extraits)
• Freud en bandes dessinées

## Débrayage des 460 professeurs

# L'UQAM de nouveau paralysée

par **Gérald LeBlanc**

A peine remise des six semaines de grève de ses employés de soutien lors du dernier semestre, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est de nouveau paralysée, par l'arrêt de travail, cette fois-ci, de ses 460 professeurs.

Les professeurs ont débrayé hier matin et dressé des piquets de grève devant les dix pavillons de l'UQAM dispersés dans le centre-ville de la métropole, conformément à la décision prise dimanche soir par l'Assemblée générale du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ).

C'est à 81% que les 355 pro-

fesseurs présents à l'assemblée générale ont rejeté les dernières offres patronales mais la décision de faire la grève, pour un deuxième semestre consécutif puisque les professeurs avaient respecté les piquets des employés de soutien l'année dernière, n'a recueilli que 62% des voix.

Le conciliateur du ministère du Travail, M. Jean Meloche, est entré en contact avec les deux parties hier dans l'espoir de provoquer une reprise des pourparlers, rompus dimanche, quelques heures avant l'acquisition du droit de grève par le SPUQ. La tâche de M. Meloche promet cependant d'être particulièrement difficile en raison des posi-

tions diamétralement opposées des parties sur trois blocs de propositions: la représentation des professeurs aux organismes décisionnels de l'institution, les critères d'évaluation et de promotion, l'intégration à l'échelle salariale de l'indexation consentie dans le dernier contrat de travail.

Fondée en 1968 sous le signe de la participation, l'UQAM désire maintenant revenir à des principes de gestion plus orthodoxes, suivant les lignes directrices établies par le nouveau président du réseau de l'Université du Québec, M. Robert Després.

La direction de l'UQAM refuse donc le maintien du statu quo, sur lequel s'était replié le

syndicat après avoir soutenu des positions plus radicales, sur la représentation des professeurs aux organismes décisionnels de l'institution.

Le directeur des relations publiques à l'UQAM, M. Louis Savard, a expliqué hier au DEVOIR que l'expérience des dernières années avait démontré l'incompatibilité de certains mécanismes de participation avec la syndicalisation des professeurs. Les objectifs syndicaux prennent souvent le pas, selon lui, sur les visées pédagogiques que devraient maintenir des organismes comme la Commission des études.

M. Savard estime, par ailleurs, que la direction tout au-

tant que le syndicat a le droit de rechercher, au cours des négociations, des correctifs aux clauses de l'ancienne convention, qui se sont révélées défavorables à "une saine gestion de l'université".

La direction refuse en conséquence toute clause visant à préciser le fonctionnement de la commission pédagogique, comme c'était le cas dans l'ancien contrat, tel que défini dans les statuts de l'université. De telles clauses relèvent du droit de gérance et ne sont pas négociables, selon la direction.

Du côté syndical, on réplique que le statu quo constitue la dernière concession du SPUQ. Le président du syndicat, M. Jean-Pierre Cheneval, ajoute que cette contre-proposition n'a reçu aucune réponse de la part de la direction.

Le syndicat accepte maintenant le retour au statu quo sur cinq points majeurs: la procédure de grief, la définition de la Commission des études et le mode de représentation aux organismes décisionnels. La direction désire cependant obtenir des garanties supplémentaires sur ces trois points, qu'elle avait trop facilement concédés en 1973.

M. Cheneval souligne, par ailleurs, le caractère inacceptable des offres salariales de la direction de l'UQAM, qui refuse d'intégrer à l'échelle salariale les primes de vie chère consenties durant la durée de l'ancien contrat.

"L'acceptation des dernières offres patronales, ajoute-t-il, nous ramènerait en arrière de ce que nous accordait l'ancien contrat."

La direction offre une augmentation de 11%, plus 3% de rattrapage. M. Cheneval estime que le SPUQ ne peut accepter moins que la hausse consentie par le gouvernement du Québec aux syndicats du secteur public, qui ont obtenu l'intégration des sommes versées durant les dernières années pour contrer l'inflation.

Soulignons enfin l'offre faite par le SPUQ à la direction pour que soient maintenus les services essentiels durant la grève, particulièrement dans les laboratoires et les services de chauffage et de ventilation.

## Sciences de l'administration

# Les professeurs et les étudiants franchissent les piquets de grève

Consumant une rupture amorcée depuis plusieurs mois, les professeurs des sciences de l'administration ont franchi, hier, à l'aide des forces policières, les piquets de grève dressés par leurs collègues de l'UQAM devant le

pavillon du square Philipps. En début d'après-midi, les porte-parole des professeurs et des étudiants du module des sciences de l'administration donnaient une conférence de presse, à l'hôtel Constellation, pour annoncer que le

"divorce" était maintenant complet avec le reste de l'université.

"Qu'on nous laisse la paix et qu'on cesse de nous forcer à partager un lit dont nous ne voulons plus", a dit M. Léon Michel Serruya, directeur du département des sciences de l'administration. Il était accompagné de MM. Pierre Simon et Roger Miller, directeur du module de l'administration et professeur en administration.

Du côté des étudiants, MM. Gilles Sanssouci et Michel Vaudry, membres du conseil d'administration de la Corporation des étudiants en sciences de l'administration, ont fait valoir qu'ils en avaient assez des conflits de toutes sortes et désiraient poursuivre leurs études en paix.

Etudiants et professeurs de ce module désirent une école séparée qui les soustrairait de l'ensemble de l'université, où ils se sentent étrangers.

Ils ont promis de traverser les piquets de grève de nouveau aujourd'hui et de poursuivre les cours, à l'extérieur des locaux de l'UQAM s'il le fallait.

Ancien vice-recteur de l'UQAM, M. Miller estime que deux conceptions de l'université s'affrontent dans ce conflit: la mentalité "populiste et collectiviste" défendue par le SPUQ et la mentalité "libérale et méritocratique" des gens des sciences de l'administration.

Les porte-parole de ce module, qui ont déjà fait valoir à plusieurs reprises leur opposition aux objectifs défendus par le SPUQ, estiment que les deux thèses sont irréconciliables et réclament l'acceptation du "divorce" par la direction de l'UQAM.

Une école affiliée, comme les HEC à l'UdM, leur paraît la solution idéale, si l'on veut maintenir les sciences de l'administration à l'UQAM.

Ce projet reflète, selon eux, une préoccupation grandissante de certaines facultés des universités, notamment la médecine, l'ingénierie et les sciences de l'administration. M. Miller a cité le cas de plusieurs universités européennes, dont Grenoble et Aix, qui ont adopté cette solution récemment.



## élections

par **Pierre O'Neill**

### Tetley quitte la politique

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. William Tetley ne sera pas candidat à l'élection du 15 novembre. Le député de Notre-Dame-de-Grâce a accepté une chaire de professeur de droit à l'université McGill. Il dispensera des cours de droit du consommateur et de droit maritime. Refusant de préciser les raisons de son départ, M. Tetley a émis l'opinion que les libéraux devront présenter un "gros" candidat s'ils entendent conserver ce comté. La rumeur veut que le conseiller municipal du RCM, Robert Keaton, pose sa candidature sous la bannière de l'Alliance démocratique, un mouvement qui se propose d'être présent dans une douzaine de comtés anglophones. Un autre conseiller du RCM, Mick Auf der Maur, serait candidat de l'Alliance dans le comté de Saint-Louis.

nant dans les déboires de M. Lévesque. Le comté de Taillon est par ailleurs fortement francophone et aux dernières élections, le libéral Guy Leduc avait gagné par seulement 577 voix contre le candidat Guy Bisailon du Parti québécois. Pour sa part, M. Leduc a déjà fait savoir qu'il n'a pas l'intention de se représenter.

### Le PNP en congrès de fondation

L'annonce des élections générales par M. Bourassa ne change rien aux plans du PNP qui tiendra, tel que prévu, son congrès de fondation en fin de semaine. Les militants de M. Jérôme Choquette se réuniront samedi et dimanche à l'hôtel Loews-Le Concorde de Montréal. Le député d'Outremont et son collègue du comté de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, soumettront à l'étude des délégués les projets de programme et de constitution du PNP. Puis, les participants procéderont à l'élection des membres de l'exécutif avant de plébisciter M. Choquette à la direction du parti.

### Jacques Couture dans Saint-Henri

Adversaire du maire Jean Drapeau aux dernières élections municipales de Montréal, M. Jacques Couture se lance sur la scène politique provinciale. De passage au DEVOIR, l'ex-leader du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a confirmé son intention de rechercher la candidature du Parti québécois pour le comté de Saint-Henri. Le congrès de mise en nomination aura lieu vendredi soir mais M. Couture donnera une conférence de presse jeudi pour préciser les raisons qui l'ont amené à prendre un nouveau départ politique sur la scène provinciale. Tout en reconnaissant que sa décision risque de déplaire à certains de ses ex-collègues du municipal, M. Couture estime que les militants et partisans du RCM doivent comprendre surtout l'urgence d'une situation qui commande, selon lui, une lutte sur tous les fronts, contre la philosophie politique du gouvernement Bourassa.

### René Lévesque dans Taillon

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, sera candidat dans le comté de Taillon. Il sera officiellement choisi lors d'une assemblée de mise en candidature qui se tiendra jeudi soir à la polyvalente André-Laurendeau, 7450, rue Cousineau, à Saint-Hubert. Ce sera l'occasion pour le PQ d'une manifestation d'envergure à laquelle participeront les six députés ainsi que les membres de l'exécutif national. Défait en 1970 dans le comté de Laurier, M. Lévesque avait perdu par la faible marge de 293 voix dans le comté de Dorion aux élections du 29 avril 1973. Le pourcentage élevé de Néo-Québécois dans ce district de l'île fut un facteur détermi-

### La Régie de la langue et les élections

Il appert que la Régie de la langue française suspendra sa campagne de promotion pour la durée de la campagne électorale. Le directeur de l'information de cet organisme, M. Gilles Racine, a précisé hier que la décision sera prise ce matin au cours d'une réunion spéciale des membres du conseil de la Régie. M. Racine croit savoir que la Régie prendra les précautions qui s'imposent pour éviter d'être

Une conservatrice occupera l'ancien siège de Turner

OTTAWA (d'après CP) — Le candidat progressiste-conservateur à l'élection partielle dans la circonscription fédérale d'Ottawa-Carleton, Mme Jean Pigott, a balayé ses adversaires, hier, prenant une avance de 13,000 voix sur le candidat libéral à la succession, aux Communes, de l'ex-ministre des Finances, M. John Turner. C'est la fin de la domination libérale dans Carleton.

La victoire de Mme Pigott est un second succès conservateur dans la journée d'hier. Le PC a en effet remporté l'autre élection partielle, tenue dans Saint-Jean Ouest, à Terre-Neuve, où M. John Crosbie, ancien ministre des Finances au cabinet provincial de M. Frank Moores, a été élu à 48% des voix.

Après la compilation de 270 boîtes de scrutin sur 341, dans Carleton, Mme Pigott avait obtenu 29,632 votes. Or, le libéral, M. Henri Rocque, en avait 16,266, et le candidat néo-démocrate, M. Steve Langdon, 11,209. Dans Saint-Jean Ouest, l'écart était moins prononcé, entre le gagnant et son adversaire néo-démocrate.

Dans son discours de victoire, Mme Pigott a déploré le fait qu'Ottawa-Carleton ait été privé de représentant aux Communes depuis le départ de M. Turner, en février dernier.

Elle a dit qu'elle n'est pas contre le bilinguisme, mais contre la manière dont le gouvernement de M. Trudeau a implanté le programme de bilinguisme nationale.

Mme Pigott a déploré l'instauration du programme anti-inflationniste, en argumentant sur la nécessité de renseigner les gens de manière plus substantielle sur ce qui se fait aux échelons supérieurs, de même qu'aux niveaux des consommateurs, des syndicats et du patronat. Mme Pigott a terminé son allocution par le souhait que ses partisans l'enveloppent dans un ruban bleu-blanc-rouge et l'envoient à M. Trudeau, comme présent d'anniversaire. M. Trudeau a eu 57 ans, hier.

**"Mon diplôme m'a donné du galon."**

**Officier en commençant.**  
Tu as un D.E.C. ou un BAC? Ou tu termines tes études universitaires cette année? Les Forces armées canadiennes ont une tenue d'officier pour toi et tous les avantages qui s'en suivent: salaire fort avantageux selon tes capacités, un minimum de 4 semaines de congé payées dès la première année, possibilité de voyages et d'études post-universitaires, responsabilités stimulantes...

**Conditions avantageuses.** Une armée de volontaires comme la nôtre offre bien des avantages car elle est en concurrence avec l'industrie lorsqu'il s'agit de l'engagement de diplômés et de spécialistes comme toi et moi. Nous jouissons donc d'une grande liberté d'action... en plus d'avantages matériels certains.

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SI LA VIE T'INTÉRESSE**

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes.

Nom \_\_\_\_\_  
Age \_\_\_\_\_ Scolarité \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3  
N.B. Tu peux aussi téléphoner (à frais virés) à 866-8791

D DEO

**Une conservatrice occupera l'ancien siège de Turner**

OTTAWA (d'après CP) — Le candidat progressiste-conservateur à l'élection partielle dans la circonscription fédérale d'Ottawa-Carleton, Mme Jean Pigott, a balayé ses adversaires, hier, prenant une avance de 13,000 voix sur le candidat libéral à la succession, aux Communes, de l'ex-ministre des Finances, M. John Turner. C'est la fin de la domination libérale dans Carleton.

La victoire de Mme Pigott est un second succès conservateur dans la journée d'hier. Le PC a en effet remporté l'autre élection partielle, tenue dans Saint-Jean Ouest, à Terre-Neuve, où M. John Crosbie, ancien ministre des Finances au cabinet provincial de M. Frank Moores, a été élu à 48% des voix.

Après la compilation de 270 boîtes de scrutin sur 341, dans Carleton, Mme Pigott avait obtenu 29,632 votes. Or, le libéral, M. Henri Rocque, en avait 16,266, et le candidat néo-démocrate, M. Steve Langdon, 11,209. Dans Saint-Jean Ouest, l'écart était moins prononcé, entre le gagnant et son adversaire néo-démocrate.

Dans son discours de victoire, Mme Pigott a déploré le fait qu'Ottawa-Carleton ait été privé de représentant aux Communes depuis le départ de M. Turner, en février dernier.

Elle a dit qu'elle n'est pas contre le bilinguisme, mais contre la manière dont le gouvernement de M. Trudeau a implanté le programme de bilinguisme nationale.

Mme Pigott a déploré l'instauration du programme anti-inflationniste, en argumentant sur la nécessité de renseigner les gens de manière plus substantielle sur ce qui se fait aux échelons supérieurs, de même qu'aux niveaux des consommateurs, des syndicats et du patronat. Mme Pigott a terminé son allocution par le souhait que ses partisans l'enveloppent dans un ruban bleu-blanc-rouge et l'envoient à M. Trudeau, comme présent d'anniversaire. M. Trudeau a eu 57 ans, hier.

# Tout est affaire de synchronisme

**Au bon endroit au bon moment**  
Air Canada dessert les destinations canadiennes avec une ponctualité et une fréquence exemplaires. Il y a, par exemple, six vols quotidiens Montréal-Vancouver. Bien répartis à travers la journée, ces vols se font parfois sans escale, parfois en 727 ou en L1011 avec cinéma. Le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et votre place à bord d'un vol d'affaires.

**L'art de bien voyager**  
Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails des tarifs excursion.

**Vancouver**

- Six vols quotidiens: deux le matin, dont un en L1011 avec cinéma, deux l'après-midi, deux le soir dont un sans escale et un en 727

**Edmonton**

- Deux vols quotidiens: un le matin, un le soir en 727

**Winnipeg**

- Six vols quotidiens: trois le matin dont un sans escale, deux l'après-midi, un le soir sans escale en 727

**Calgary**

- Trois vols quotidiens: deux le matin dont un sans escale, un le soir en 727

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976

**AIR CANADA**

**LE PERMANENT. TOUJOURS LÀ POUR VOUS AIDER À Y ARRIVER.**

**10%**

**Garantis, terme de 5 ans**

- 9½% pour 4 ans
- 9½% pour 3 ans
- 9½% pour 2 ans
- 9½% pour 1 an

Nous offrons des débentures et des certificats de placement garantis pour des périodes déterminées de 1 à 5 ans, pour des montants de \$500 et plus.

Taux sujets à changement.

**le Permanent**  
La compagnie de fiducie Canada Permanent

Membre de la Société de l'assurance de pots du Canada

800 ouest, boul. Dorchester, 861-8655  
1326 avenue Greene, Westmount, 851-7564

183 boul. Hymus, K-Mart Plaza, Pointe-Claire, 897-2885  
5222 Chemin de la Reine Marie, Snowdon, 489-8281

Tout en conservant son mandat de grève

## La PAPT accepte les offres

par Angèle Dagenais

Les enseignants anglo-protestants (PAPT) ont accepté hier dans une très large proportion l'accord de principe intervenu durant le week-end avec le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue et l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec.

Le Montreal Teachers Association, le plus gros syndicat de la PAPT, regroupant les 2.600 enseignants de la Commission scolaire protestante de Montréal, s'est prononcé à 70% en faveur de l'acceptation des offres mais conserve son mandat de grève jusqu'à ce que la négociation locale soit terminée. De plus, la MTA se dit prête à reprendre la grève générale si un seul syndicat de la province subit un lock-out à la suite de difficultés locales avec sa commission scolaire. Les enseignants du Lakeshore ont pour leur part, accepté les offres patronales à 90%.

Il s'en est fallu de peu hier que tout le réseau protestant ne demeure paralysé par la grève générale, la partie patronale ayant remis le texte de ses offres dix minutes avant l'ultimatum fixé à 14 h. par le syndicat. En effet, la PAPT ne disposait d'aucun texte, prouvant "la bonne foi de la partie patronale", qu'elle put présenter à ses membres au cours des assemblées générales tenues dans tous ses syndicats affiliés hier après-midi.

Les enseignants anglo-protestants ont obtenu une charge de travail identique à celle offerte à la CEQ mais applicable au cours de la prochaine année académique seulement. Un second objectif syndical qui était d'obtenir des nombres maximum d'élèves par classe n'entrera en vigueur qu'en 1978-79, dernière année du contrat de travail.

Pour cette année, la tâche d'enseignement demeure celle de l'ancienne convention mais les enseignants recevront une compensation salariale de 6% "pour faire avaler la pilule". Selon un porte-parole de la MTA, le syndicat ne sait pas très bien comment la partie patronale est parvenue à un tel pourcentage ni sur quelle échelle de salaire il sera calculé, l'ancienne ou la nouvelle. Le syndicat avance toutefois l'hypothèse qu'à leur dixième journée de grève, vendredi dernier, les enseignants avaient déjà perdu 5% de leur salaire annuel. "Ils n'avaient jamais qu'ils nous payent notre grève, déclarait-il, mais ils espèrent ainsi nous encourager à retourner en classe avec ce petit cadeau politique". La journée d'hier, par exemple, prévue pour la tenue d'assemblées générales dans tous les syndicats, ne sera pas comptée comme journée de grève, mais comme "journée pédagogique".

Cette année donc, les enseignants conservent une tâche de 10% à 15% supérieure à celle de la CEQ, mais espèrent parvenir à négocier localement un certain nombre d'arrangements leur permettant d'alléger leur charge de travail.

D'une façon générale, les enseignants se disent heureux d'avoir "gagné le principe de la parité avec la CEQ", véritable cheval de bataille des derniers mois, même si elle ne sera acquise totalement qu'au cours de la dernière année du contrat de travail, en 1978-79. Pensant déjà à la prochaine ronde de négociation, la PAPT soutient qu'au moins elle "partira sur le même pied" que l'ensemble des enseignants québécois.

Par ailleurs le ministre de l'Éducation

doit annoncer aujourd'hui comment seront répartis dans le système scolaire québécois les \$12 millions promis par M. Bienvenue ce dernier week-end. Cette somme doit être partagée entre les commissions scolaires protestantes et catholiques qui ont des besoins urgents en ressources humaines, telles celles des régions éloignées ou des centres urbains oeuvrant en milieu défavorisé. La Commission des écoles catholiques de Montréal n'avait encore reçu aucun communiqué officiel du ministère à ce sujet hier, ayant appris la nouvelle par les journaux. Un attaché de presse du ministre Bienvenue a toutefois fait remarquer que la C'ECM n'était peut-être pas au nombre des commissions scolaires nécessaires.

## Extorsion de \$600,000 réussie par 3 bandits

par Bernard Morrier

Trois individus ont accompli au cours du dernier week-end une extorsion de \$600.000 en échange d'un otage, mais la police de la Communauté urbaine de Montréal a attendu à hier pour l'annoncer.

L'agent André Occhionero, du service des relations publiques de la police de la CUM, a expliqué ce jeudi soir dernier, vers 20 h 30, trois individus armés avaient kidnappé, en face de son domicile dans le quartier Ahuntsic, M. Normand Côté, un comptable âgé de 24 ans, à l'emploi de la succursale de la Banque de Montréal au Centre commercial Laval. Ligoté, M. Côté fut conduit et détenu dans un endroit qu'il ne peut situer, ayant eu les yeux bandés. Environ une heure après, le gérant de la banque, M. Gabriel Champoux, recevait un appel téléphonique à la maison: on l'informait de l'enlèvement de M. Côté et en échange de sa vie, on réclamait une rançon de \$600.000 à être versée avant 20 heures vendredi soir.

Pour des raisons connues des malfaiteurs seulement, le rendez-vous de vendredi soir fut annulé et un nouvel appel parvenait samedi soir à M. Champoux. Cette fois, les ravisseurs exigeaient que l'argent soit mis dans un sac de plastique vert, et porté près d'un poteau indicateur, sur une route peu fréquentée non loin de Saint-Donat, dans les Laurentides.

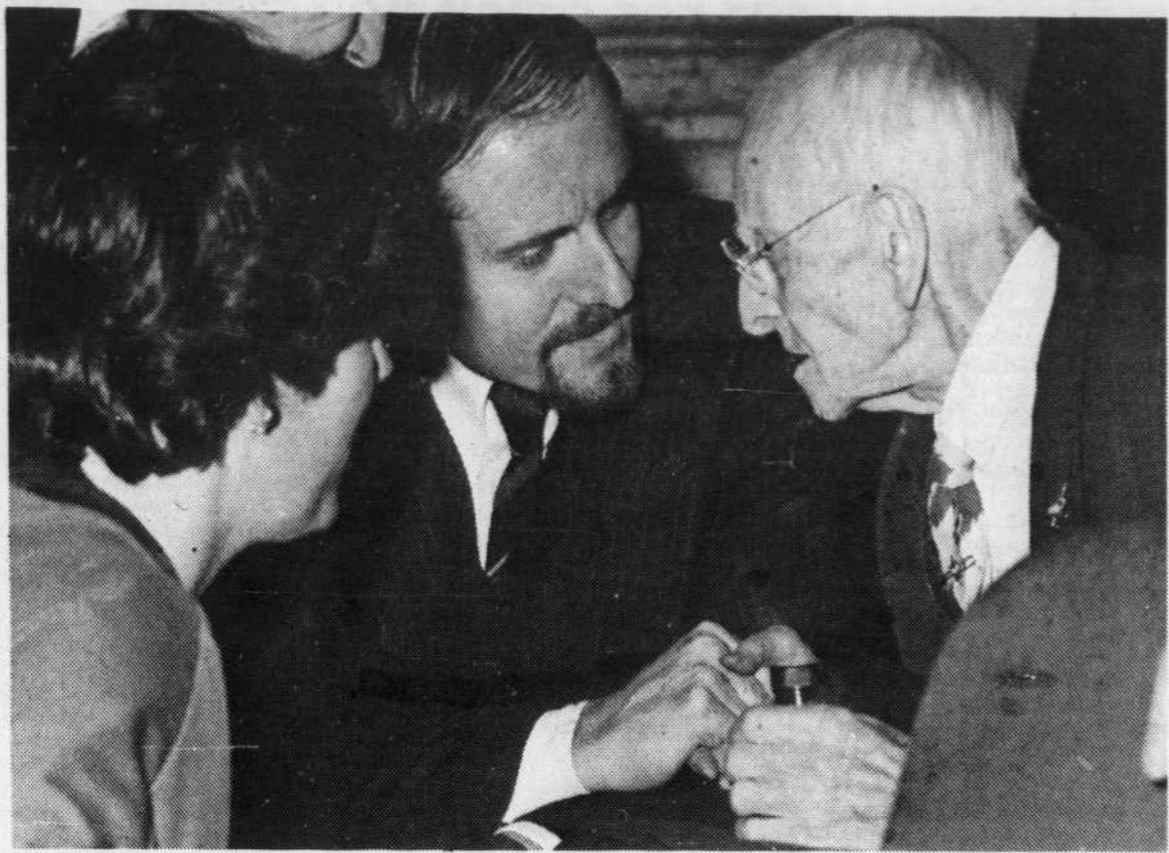
M. Champoux s'est plié à cette de-

mande et s'est ensuite rendu dans un hôtel local pour attendre d'autres instructions des kidnappeurs. N'ayant aucune nouvelle d'eux, il décida de revenir à Montréal pour finalement apprendre que M. Côté avait été laissé, à minuit trente dimanche matin, à l'angle des rues De Lorimier et Sauvé, dans le nord de Montréal, et qu'il était sain et sauf.

La police de la CUM a précisé que si les renseignements ont tardé à venir dans cette histoire, c'est qu'il fallait d'abord assurer la sécurité de l'otage et, deuxièmement, ne pas nuire à l'enquête qui semblait s'orienter sur une piste très sérieuse.

Il s'agit de la deuxième tentative du genre à réussir en un peu plus de deux ans au Centre de Laval. En avril 1975, trois individus avaient réussi à extorquer une somme de \$400.000, après avoir détenu en otage la famille d'un gérant de la Banque de Nouvelle-Écosse.

**Combattons la lèpre en Afrique, tendons une main généreuse à FAME PEREO**



Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, converse avec M. Alphonse Journault, ce savoureux jeune homme de 90 ans dont le film marquait le ballon d'envoi de la semaine "L'âge et la vie".

## Le Dr Gustave Gingras invite les personnes âgées à s'unir

par Renée Rowan

Les citoyens âgés, de par leur nombre sans cesse grandissant, devraient représenter non seulement une force sociale, mais aussi une force politique, affirme le Dr Gustave Gingras, selon qui trop de politiciens se servent des personnes âgées pour se faire du capital politique.

Participant hier aux séances "information et témoignages" qui marquaient à Montréal la semaine dite de "L'âge et la vie", le directeur de l'Institut de réhabilitation a souligné que "l'un des spectacles les plus frustrants est celui d'un candidat accompagné d'un photographe rendant visite à des vieillards la veille d'une élection, pour ne plus jamais les voir ou s'en occuper jusqu'à la prochaine élection".

Le docteur Gingras a invité les personnes âgées à s'unir et à s'organiser de plus en plus, à prendre une part active à la vie politique et à empêcher le retour, aux Communes et à l'Assemblée nationale, de ceux qui se désintéressent de leur sort. Les personnes âgées, a-t-il dit, devraient exiger

des hommes politiques et des candidats la présentation de programmes conçus à leur intention, ceci avant les prochaines élections.

Ces programmes, a-t-il poursuivi, ne devraient pas uniquement prévoir des bénéfices financiers et l'augmentation des pensions. Ils devraient viser à faire disparaître les listes interminables de personnes qui attendent leur admission dans des maisons spécialisées. Les personnes âgées, de leur côté, doivent faire connaître à leurs représentants élus leurs besoins dans les domaines des traitements médicaux, des occupations et des loisirs.

Déplorant le peu d'intérêt des médecins pour le troisième âge et leur peu de connaissances en gérontologie, le Dr Gingras a affirmé qu'il est inacceptable, voire immoral, de se désintéresser des problèmes et de l'état de ses concitoyens sous prétexte que l'infirmité est la condition normale de la vieillesse et que tout ce qui peut compromettre la survie est de moindre importance. "Le médecin contemporain ou tout autre travailleur de la santé qui, dans une situation donnée, ne se préoccupe que de l'affection ai-

gué d'un membre ou d'un organe, sans s'arrêter à déterminer le retentissement fonctionnel psychologique, social ou professionnel d'un phénomène pathologique isolé, affiche une grossière incompétence," a-t-il déclaré.

La première des deux journées "information et témoignages", un aller-retour entre la réflexion des experts et l'expérience vécue, a attiré un grand nombre de personnes de tout âge, venues de tous les coins de la province. Dans l'après-midi, on s'est surtout attaché à discuter de la femme, elle qui ne peut pas vivre son âge. En plus des exposés du Dr Jean-Paul Gélinas sur la physiologie de la femme vieillissante, et de Mme Rita Cadieux, il y a eu plusieurs témoignages, dont celui de Mme Andrée Rouleau, représentante du mouvement "Nouveau départ" du YWCA. Il s'agit d'un stage d'orientation qui s'adresse aux femmes de 40 ans, et vise à leur faire prendre conscience de leurs possibilités.

Aujourd'hui, il sera question de la retraite et du droit pour chacun de mourir chez soi.

## L'Office des droits des détenus réclame des comités d'inspection

par Bernard Morrier

L'Office des droits des détenus s'en est pris hier à M. André Therrien, commissaire du Service canadien des pénitenciers qui, au lendemain des troubles à l'Institut Laval et à New Westminister, avait déclaré que les émeutes et les prises d'otages dans les prisons sont en grande partie l'oeuvre de groupes extérieurs.

Parlant au nom de l'association, Mme Marianne Roy a d'abord soutenu que cette constatation de M. Therrien était tout à fait erronée, et que la cause première des troubles était le système pénitentiaire à sécurité maximale lui-même. "C'est tellement vrai, a-t-elle noté, qu'on

ne voit jamais ni révolte ni mutinerie dans les autres types de pénitenciers, à sécurité minimale ou moyenne."

Mme Roy a ensuite rappelé qu'à la suite de la mutinerie qui s'était déroulée au pénitencier de Kingston, en 1971, une commission d'enquête avait conclu que le soulèvement n'avait absolument rien à voir avec l'extérieur. Le rapport allait même jusqu'à suggérer que des comités d'inspection ad hoc soient formés pour visiter les prisons et interroger les détenus.

Commentant cette recommandation,

## Les postiers acceptent la médiation

Le Syndicat des postiers du Canada (SPC) et le Conseil du Trésor ont repris leurs pourparlers, rompés la veille, après s'être mis d'accord pour recourir aux services d'un médiateur dans le conflit qui les oppose sur les effets des changements technologiques.

Le syndicat a fait connaître son accord hier après-midi, quelques heures après l'annonce de la nomination éventuelle d'un médiateur. Cette décision écarte momentanément le recours à de nouvelles grèves tournantes.

L'accord du syndicat a été donné sans que les stratèges syndicaux aient été mis au courant officiellement de la candidature envisagée par les autorités fédérales. De même, le syndicat n'a pas précisé dans sa déclaration si le ministère des

Mme Roy a fait valoir la nécessité d'une ouverture encore plus grande des institutions carcérales au public. "Il ne s'agit pas d'obtenir des pouvoirs dans ce secteur, mais bien de faire des pressions quand la situation le demande," a-t-elle précisé.

L'Office des droits des détenus presse donc M. Therrien de former un comité d'inspection, puisqu'il en a le pouvoir, comme lui-même le reconnaît.

Selon l'organisme, la situation actuelle à l'Institut Laval et au Centre de développement de correction est tout à fait intenable, d'après le témoignage de plusieurs détenus; il y aurait lieu que des gens de l'extérieur s'intéressent à ce problème puissent aller constater sur place ce qui s'y passe.

Mme Roy a conclu en disant que son organisme intensifierait sa campagne prochainement pour obtenir ces comités d'inspection, tout en poursuivant son objectif d'améliorer le sort des détenus en combattant l'actuel système dans les institutions à sécurité maximale.

Contrairement à ce que prétend M. Therrien, fait-on remarquer, l'ODD n'entend pas donner un appui aveugle et inconditionnel à toutes les demandes des détenus, mais veut plutôt supporter toutes celles qui sont légitimes, réalistes et fondamentales pour l'amélioration de leur sort.

## aujourd'hui

À 9 h 30 et 14 h, colloques d'information dans le cadre de la semaine "L'âge et la vie", au grand salon "A", basilique 1 de l'hôtel Méridien.

À 12 h, conférence de M. H. Johnson, vice-président et économiste à la Citybank de New York, devant l'Association des économistes de Montréal, à l'hôtel Bonaventure.

À 13 h 30, conférence-concert sur le "romantisme musical", à la Société d'étude et de conférences, au collège Marguerite-Bourgeoys, 4873, ave Westmount.

À 20 h, conférence de M. Jean-Claude Guédon, de l'Université de Montréal, à la Société de philosophie de Montréal, salle C-2325, édifice des Sciences sociales de l'Université de Montréal, 3150, rue Jean-Brillant.

À 20 h, soirée d'initiation de la Société d'astronomie de Montréal, salle Léon-Provencher du Jardin botanique.

À 20 h, réunion générale de la Fondation canadienne de la rétinite pigmentaire, amphithéâtre principal, 3e étage, hôpital Royal Victoria.

Faites installer des **GOUTTIÈRES** Émaillées (sans joints) par les experts de **QUÉBEC MÉTAL**

Estimation gratuite

Tél: 324-8106

Gouttières pour tous genres de construction.

- REVÊTEMENTS
- RÉPARATIONS DES TOITS

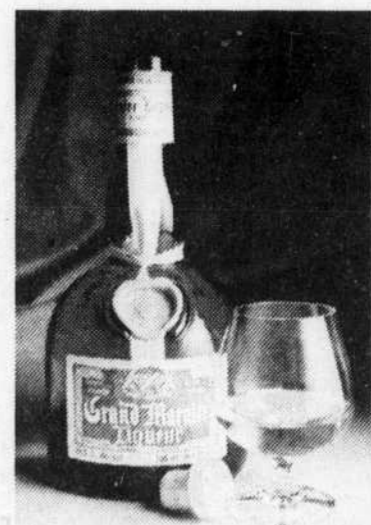
## CHARGÉS(ES) DE COURS UQAM

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au 1212, rue Panet, local 100, mercredi, le 20 octobre, à 19 h.

- Ordre du jour: • situation et revendications des chargés de cours.  
• conflit à l'Uqam  
• élection d'un comité permanent

ASSEMBLÉE CONVOQUÉE PAR LE COMITÉ PROVISOIRE DES CHARGÉS DE COURS.



## Entre nous et Grand Marnier



La grande liqueur française à base de cognac\* (\*acquit jaune d'or) origine

Pour des recettes au Grand Marnier, écrire à Savina, 1280, rue Saint-Marc, bureau 701, Montréal H3H 2G1

# éditorial

## Les enjeux de l'élection

Usant du pouvoir que lui confère notre système de gouvernement, le premier ministre Robert Bourassa a lancé hier soir l'appel aux urnes que tout le monde attendait désormais depuis quelques jours. Vu la majorité considérable dont jouissait le gouvernement actuel, il eût sans doute été hautement préférable que cette élection ne fût convoquée que l'an prochain. Mais les règles du jeu étant ce qu'elles sont, nul ne voudra trop se plaindre de la décision du premier ministre. Pour les partis d'opposition que la logique de notre système oblige à répéter à longueur d'année que le gouvernement ne vaut rien, la chance de le renverser que leur procure la dissolution de l'Assemblée nationale ne saurait qu'être bienvenue. Quant à ceux qui considèrent que le gouvernement s'acquitte convenablement de sa tâche, ils pourront tout aussi bien le lui dire cette année qu'ils l'auraient fait l'an prochain.

L'élection, comme d'habitude, se débattait autour de deux critères majeurs: la qualité des équipes en présence, et la valeur des options et des programmes que chacune présentera à la population. On aura amplement l'occasion d'approfondir ces aspects. Il n'est pas trop tôt, cependant, pour entrevoir les enjeux qui semblent devoir dominer ce nouvel affrontement électoral.

Le Parti québécois et les autres partis d'opposition s'apprennent, cela va sans dire, à attaquer le gouvernement sur sa performance des dernières années. Cette performance, inutile de le préciser, prête à la critique sur de nombreux fronts. Mais si l'on excepte les questions de style, qu'il ne faut pas sous-estimer, trois sujets semblent devoir dominer les débats.

Au premier rang, il ne faut pas hésiter à placer l'économie. Le gouvernement Bourassa se fit élire une première fois en 1970 en promettant de remettre du dynamisme dans l'économie québécoise. Il renouela ses engagements à cet égard en 1973. L'occasion sera propice de lui demander des comptes précis. On sait, en particulier, que la situation du chômage et des investissements est plutôt stagnante cet automne. Il incombera au gouvernement d'expliquer pourquoi il en est ainsi. Il ne suffira pas que l'on tente, de part et d'autre, de multiplier les statistiques coupées de leur contexte véritable. Il faudra fournir des explications sensées, des chiffres qui tiennent compte de l'évolution générale de l'économie mondiale et canadienne et de la conjoncture sociale propre au Québec. Dans toute élection, la situation économique occupe une place majeure. Il n'en sera pas autrement cette fois-ci.

Immédiatement reliée à la question de l'économie, il faudra porter un jugement sur la gestion des fonds publics. Au cours de ses six

années au pouvoir, le gouvernement Bourassa a vu augmenter de manière considérable les sommes mises à sa disposition pour améliorer la situation générale des citoyens québécois. Il a dû de même contracter sur le dos des citoyens d'aujourd'hui et des générations futures des obligations financières élevées. Il a eu enfin la responsabilité du bon fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat québécois. S'est-il acquitté de ces tâches de manière efficace, prévoyante, économique et responsable? A-t-il consacré des sommes trop importantes à des projets qui n'en méritaient pas tant? A-t-il négligé des secteurs qui eussent dû être l'objet d'une plus grande attention? A-t-il géré les fonds publics avec l'esprit impartial et rigoureux qui sied à un bon intendant? A-t-il cédé trop souvent à la tentation du patronage? A-t-il mérité les accusations de corruption qu'on lui adresse volontiers? Autant de questions qui seront au coeur du débat électoral, ne serait-ce que parce que les partis d'opposition se chargeront de les soulever au cas où le gouvernement voudrait les reléguer dans l'ombre.

Autre sujet non moins capital: les relations de travail, en particulier les relations de travail dans le secteur public. Le gouvernement a traversé dans ce domaine une année mouvementée. On l'a accusé tantôt de faire preuve de mollesse, tantôt de verser dans la répression. On a également fait valoir que l'heure est venue d'apporter des changements radicaux au régime instauré par le Code du Travail. La campagne électorale sera l'occasion pour chaque parti de faire valoir ses critiques, et surtout ses propositions. Ayant réglé par la négociation à peu près tous les litiges auxquels il eût à faire face au cours de la dernière année, le gouvernement prend le départ dans ce secteur avec une avance certaine sur ses rivaux. Le PQ, pour sa part, devra tirer au clair sa position envers les centrales syndicales, qui est restée entourée d'ambiguïté à l'occasion des conflits des derniers mois. Mais une certitude est acquise: les relations de travail seront au coeur du débat électoral.

S'il n'en dépendait que des intentions que l'on croit discerner chez les dirigeants du PQ, la question constitutionnelle serait probablement reléguée au second plan pendant les prochaines semaines. Le PQ veut surtout se présenter comme une solution de rechange rassurante. Sans vouloir camoufler l'objectif de l'indépendance, qui sous-tend tout son programme, il cherchera sans doute à mettre principalement l'accent sur le référendum qui devrait la précéder au cas où le PQ prendrait le pouvoir.

Mais les électeurs québécois, dont 70% exprimèrent en 1973 une préférence pour des

partis qui refusaient le séparatisme, voudront sans doute vérifier aussi les progrès qu'a pu accomplir le gouvernement Bourassa dans la voie d'ajustements constitutionnels qui respecteraient les aspirations du Québec sans aller jusqu'à la séparation.

Or, les propositions issues de la dernière conférence des premiers ministres provinciaux tenue à Toronto en octobre pourraient revêtir à cet égard une importance inattendue. Jusqu'à maintenant, les propositions du Québec aux conférences constitutionnelles s'étaient heurtées à une fin de non-recevoir fédérale qui interdisait tout déblocage au chapitre du partage des pouvoirs. Mais s'il était vrai que des progrès notables ont été accomplis à Toronto, on comprendrait mieux l'importance que M. Bourassa, dans son message d'hier soir, a voulu attacher à la question constitutionnelle.

Une lettre de M. Peter Lougheed à M. Trudeau, informant ce dernier des orientations examinées à Toronto, doit être rendue publique mercredi. Si ces orientations ouvraient enfin la porte à des changements constitutionnels mieux accordés aux propositions que formule depuis des années le Québec, elles deviendraient inévitablement un enjeu majeur du débat électoral.

Les électeurs québécois ont laissé percer depuis un an de nombreux signes de mécontentement à l'endroit du gouvernement Bourassa. Suivant des sondages faits il y a quelques mois, la cote d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement était fort élevée.

Cette insatisfaction était-elle une sorte de luxe qu'on croyait devoir se payer envers un gouvernement jugé trop fort à l'Assemblée nationale? Traduisait-elle surtout une impatience compréhensible mais passagère devant la lenteur des négociations dans le secteur public et les dégâts humains et financiers causés par les grèves dans les hôpitaux et les écoles? Exprimerait-elle un rejet plus profond du style même du gouvernement, de son attitude dans les questions éthiques, de sa conception du destin du Québec, en un mot de son leadership?

Précisément parce qu'au dire de plusieurs maisons de sondage, la cote d'insatisfaction envers le gouvernement avait atteint un degré élevé, il n'est peut-être pas mauvais qu'une élection ait lieu dès cette année. Si les électeurs en avaient vraiment assez du gouvernement, ils pourront le lui dire tout de suite. Si leur mécontentement procédait plutôt de griefs partiels et passagers, ils préféreront renouveler le mandat du gouvernement plutôt que de dire Oui à un saut dans l'inconnu qui les fit reculer en 1970 et en 1973.

Claude RYAN

## Le scénario forgé à Ryad

par GEORGES VIGNY

Tout le monde est content: la Syrie et l'Égypte se sont réconciliées, un cessez-le-feu doit présument être instauré au Liban dans les 48 heures, un sommet arabe, convoqué pour lundi, entérinera les décisions prises à Ryad au sommet à six, et une force arabe de 30.000 hommes, sous le commandement du président Elias Sarkis, fera respecter le cessez-le-feu par les parties impliquées.

Mais la première évidence qui saute aux yeux est que tout le monde est d'accord à l'exception des combattants eux-mêmes. La Syrie et l'Égypte, sous la pression des grands argentiers séoudite et koweïtien, ont ravale leur inimitié. Yasser Arafat, bras tendu, s'est laissé passer une camisole de force, et c'est sur le dos des Libanais et des Palestiniens que la faction dite "modérée" des pays arabes a gagné une manche contre les radicaux.

Les brouilles syro-égyptiennes se sont peut-être apaisées, mais la zizanie risque de prendre entre d'autres Arabes, et plus spécifiquement, entre les Six de Ryad et l'aile irako-algéro-libyenne. Mais que s'est-il passé au juste à Ryad?

A Ryad s'est rendu un président libanais qui ne représentait que sa seule personne: ni le chef du gouvernement encore en titre, Rachid Karamé, ni l'intérimaire et ministre des Affaires étrangères Camille Chamoun, n'ont voulu l'accompagner. Et, à plus forte raison, aucun représentant du rassemblement radical islamopalestinien (aile du refus). Camille Chamoun, appuyé peu après par le président sortant, Soleiman Frangie, a même précisé qu'il n'avait pas de temps à perdre à ce genre de réunion. Qu'on le veuille ou non, la priorité des organisateurs séoudo-koweïtiens était, d'une part, de réconcilier la Syrie de Hafez Assad avec l'Égypte "désengagée" de Anouar Sadate; et, d'autre part, reconformer Yasser Arafat dans le leadership d'une OLP effritée. Subsidièrement, on pensait pouvoir obtenir, de cause à effet, une accalmie au Liban; ce qui, en soi, est la plus monumentale absurdité qu'on puisse imaginer. A cet égard, l'affirmation d'un Anouar Sadate qu'un prochain sommet arabe pourrait se tenir à Beyrouth même, est d'un mauvais goût qui froie l'indécence: comment peut-on imaginer un tel sommet dans la capitale déchiquetée d'un pays ravagé, où la réunion de Ryad elle-même a entraîné la pire délugé de fer et de feu sur ce qui reste d'habitants dans les ruines?

En fait, ces derniers jours en Arabie séoudite, a été suturée la blessure qui déchirait le "front" syro-égyptien qui avait rendu possible la guerre de Kippour. Ce faisant, on a assisté, avec l'accord tacite de l'Égypte, à un glissement du leadership arabe des bords du Nil au Royaume wahhabite. Pour

Anouar Sadate, c'est ce qui pouvait arriver de mieux, puisque le rival de Damas a dû aussi y aller de sa sorte de Canossa.

Il est dramatique de constater qu'un Elias Sarkis, élu par la grâce de Damas contre le rassemblement islamopalestinien, et n'ayant absolument aucune prise sur le camp chrétien libanais, vient d'être doté d'un cadeau monumentalement pesant dont il devra écraser et les uns et les autres s'il veut pacifier son pays en peu de chagrin. Il est naïf de penser que le canon va se taire du côté chrétien parce que la Syrie le demande, ou qu'il va se taire du côté islamoprogressiste parce que Yasser Arafat s'engage à ne plus jamais s'ingérer dans les affaires internes des pays arabes. Jusqu'à plus ample informé, la docilité du leader de l'OLP reste un mystère. On imagine qu'il n'avait pas le choix, mais on peut difficilement penser qu'il est dans l'ignorance totale de la situation réelle des Palestiniens. Sans donner dans les paradoxes, on constatera que jamais le destin des ailes extrêmes opposées n'aura été si tragiquement convergent...

Admettons un instant qu'à la faveur d'une certaine accalmie, les parties impliquées dans la guerre civile libanaise veuillent se rencontrer pour forger un modus vivendi. Questions: quelles parties? Et dans quelles mesures peuvent-elles amorcer un rapprochement dont le seul objet ne peut être qu'un vouloir-vivre en commun?

C'est là que les événements des dernières semaines prennent toute leur signification: une administration a été mise en place en pays chrétien, une force armée dite de défense a été constituée, la Syrie a contribué à l'homogénéisation de la population et à un découpage quasi géométrique des portions de territoires — les "Libanucules" — ennemis, et, pendant ce temps, au Sud, la présence israélienne s'est de plus en plus imposée. Au moment où à Ryad les participants au mini-sommet tentaient de surmonter leurs brouilles, une infrastructure militaire s'installait dans l'ancienne Fatahland, toute cette partie sud du Liban où, en cas de retour aux accords du Caire de 1969, des fedayine palestiniens risquaient normalement de revenir. Ce qui se passe actuellement au sud du pays prouve que les Palestiniens ne pourront retrouver la liberté d'action de naguère dans cette zone frontalière avec Israël, et que ni Israël, ni les combattants chrétiens, ni même les villageois musulmans chiites n'entendent qu'ils y remettent le pied. Depuis Nakoura jusqu'à Marjayoun, en passant par Bint-Jbeil, et probablement jusque dans les environs de Tyr, des villages sont équipés aujourd'hui pour faire face à toute

éventualité. Certains ont goûté aux délices des relations de bon voisinage avec Israël, d'autres ont bénéficié du concours technique et de l'équipement perfectionné de "Tshahal", et tous ont accepté l'évidence que désormais l'ennemi ne viendra pas du Sud mais du Nord, de l'Ouest, ou de l'Est. Le cas du village de Hanine est éloquent à cet égard, et signifie que si la Résistance veut revenir dans la région, elle devra pouvoir d'abord vaincre l'hostilité armée de la population locale soutenue par Israël.

Que les Palestiniens rentrent donc dans les camps, déclare-t-on du côté des tenants des accords de 1969. Mais quels camps? De Nabaa jusqu'à Tell-Zaatar, en passant par Jisr-Bacha, il n'y a plus de camp. La Quarantaine a disparu elle aussi. Faudra-t-il donc construire de nouveaux camps pour abriter les réfugiés d'hier et les réfugiés d'aujourd'hui? Ou peut-être pense-t-on qu'il y a moins de Palestiniens, donc qu'il faut moins de camps?

Quels Palestiniens Yasser Arafat entend ramener au strict respect des accords de 1969? Le Fatah qui ne l'écoute plus? Le FPLP de Georges Habache qui le combat? Le FDPLP de Hawatmeh qui le dénonce? Ou tous ces groupuscules qui échappent de toute façon à tout contrôle? Juin Noir peut-être, en guerre ouverte contre le régime syrien?

De même, à quels combattants libanais Elias Sarkis peut-il faire respecter le cessez-le-feu? Et que signifie le respect du cessez-le-feu dans la mesure où, une fois désintoxiqués, on se rend compte que la trêve n'est pas une fin mais une modalité dans tout un processus de pacification et de normalisation?

Cent mille morts après et deux fois autant de blessés, dans les ruines fumantes d'une capitale inhabitable et les moignons de Libanucules qui surgissent ça et là, de quelle cohabitation sinon de devenir commun peut-on négocier puisque le Libanais chrétien entend asséoir sa totale souveraineté sur les Palestiniens et ce, contre le gré de l'autre moitié du pays?

De quel poids, enfin, peut peser l'accord négocié à Ryad si, par anticipation, tout le champ chrétien le rejette, et que se propose de combattre l'aile dure des islamoprogressistes?

Un élément est à relever des déclarations démagogiques d'Anouar Sadate: l'Égypte entend faire face à la question israélo-arabe un grand pas en avant. Et, promet le président égyptien, d'ici à 1977, étant entendu que Le Caire a su renouer le dialogue avec Moscou! S'il y en a un qui n'a pas peur des contradictions, c'est bien cet homme-là. Il trouve moyen de remettre les Soviétiques dans le circuit

après avoir payé cher pour les en expulser, et le voilà espérant en le Kremlin alors que ce même jour, et pour la première fois depuis juin, la Pravda et l'agence Tass se sont donné le mot pour tirer à boulets rouges sur les Syriens, anciens protégés de Moscou.

Ce qui se précise, à terme, est rien de moins qu'un nouveau charbonnier d'alliances dans le camp arabe. Et c'est encore une fois les Libanais et les Palestiniens qui sont appelés à en payer la facture. Voici pourquoi:

L'Égypte a hâte d'en finir avec la guerre israélo-arabe et d'en effacer les séquelles. La Syrie de même. La Jordanie encore davantage. Mais pas pour les mêmes raisons. On peut sans risque de se tromper ajouter à cette liste d'impatients tant l'Arabie séoudite que le Koweït, qui n'en finissent pas de payer en devises sonnantes et trebuchantes les erreurs politiques des pays dits du front. Les Palestiniens, eux, pris dans leur ensemble, n'ont qu'un objectif: retrouver un pays, mais alors que pour les uns ce pays peut être n'importe quelle portion de territoire évacuée par Israël, pour les autres ce pays virtuel passe par la liquidation d'Israël. Les Libanais, eux, veulent leur propre pays aujourd'hui champ de bataille, mais alors que le chrétien s'est résigné à vivre dans un demi-pays autonome, fédéré ou non avec la Syrie, le musulman, lui, veut un pays socialiste et arabe réunifié... Mais il n'y a pas que ces parties au conflit: il y a la Libye de Kadhafi, l'Irak de Hassan Bakr, et aux dernières nouvelles, il y avait de plus en plus de combattants irakiens et libyens dans les combats. C'est quoi, leurs priorités à eux, sinon de prendre le contre-pied du camp dit modéré pour promouvoir une révolution arabe régénératrice?

Il y a encore, bien sûr, Moscou et Washington. Les Soviétiques n'ont plus entre leurs mains que des pionniers secondaires dont ils cherchent à tirer le maximum, alors que les Américains peuvent difficilement se plaindre du cours actuel des événements.

Il y a enfin Israël, désireux de mettre fin à la belligérance mais sans passer par la reconnaissance des Palestiniens, et qui attend d'être récompensé de sa discrétion tout au long de l'intervention syrienne au Liban mais ne sait encore jusqu'où il veut aller dans la voie des concessions territoriales en échange de la paix.

On peut difficilement parler de priorités convergentes. Alors qu'on peut à coup sûr prévoir que quand M. Sarkis voudra faire acte de souveraineté, il devra recourir à la grosse artillerie étrangère pour faire taire les blindés de 60 tonnes et les canons de 155 millimètres des belligérants locaux. De toute façon, il lui faudra au préalable prouver que dans ce scénario de Ryad, il n'est pas qu'un simple caution.

## Les choses que ne peut voir un reporter de passage

■ Un journaliste du Star de Montréal, Claude Arpin, a publié dans ce journal il y a quelque temps une série d'articles rendant compte d'interviews faites dans les provinces de l'Ouest et faisant voir une hostilité très forte des citoyens de cette partie du pays à l'endroit du bilinguisme et du Québec. Mais cette série d'articles n'a pas eu l'heur de plaire au quotidien The Province, journal publié le matin à Vancouver. Voici en quels termes The Province, dans un éditorial du 6 octobre, résume l'attitude de l'Ouest sur la question du Québec et de l'unité canadienne. La version française de l'éditorial est du Devoir.

Lorsque l'on fait des recherches autour d'objectifs précis, il est facile d'aménager les programmes d'enquête de façon à obtenir exactement les résultats visés. C'est peut-être ce qui se produit avec certaines "études" sur l'opposition qui se manifeste dans l'Ouest canadien envers le fait français dans le pays. C'est particulièrement le cas de la découverte que le reporter du Star de Montréal, Claude Arpin, vient de faire de "la haine ouverte" de l'Ouest pour le Québec.

L'Ouest du Canada a sa part de bigots qui ne voient rien de bon dans le bilinguisme ou dans l'influence française sur la scène fédérale. Mais ne voir que ces bigots, c'est passer à côté de véritables inquiétudes de l'Ouest au sujet de son rôle dans la Confédération.

Dans l'esprit des Canadiens de l'Ouest, les grandes politiques qui émanent de la base de pouvoir située au Canada central, en particulier celles qui nous affectent de manière défavorable, subissent trop l'influence de l'Ontario et du Québec. Les gens de l'Ouest n'envoient pas de pouvoir jamais changer ce déséquilibre, car c'est en Ontario et au Qué-

bec que la majorité des Canadiens vivent et travaillent. Mais ils s'attendent à ce que les problèmes de l'Ouest jouissent d'une considération plus favorable que celle dont nous avons été l'objet jusqu'à ce jour.

Par exemple, les politiques fédérales en matière de transport et de taxation des richesses naturelles favorisent l'Est de façon continue. L'Ouest a cherché à convaincre le Canada central d'écouter ses arguments, mais sans trop de succès.

Mais cela n'empêche qu'à l'intérieur de l'axe de pouvoir que forment l'Ontario et le Québec, Québec a réussi à trouver à Ottawa une oreille extrêmement réceptive pour les plaintes qu'il avait à formuler au sujet des politiques fédérales. Le Québec a réussi à élargir de manière massive son rôle dans la Confédération, d'une manière et à des conditions qui servent ses intérêts.

Comment le Québec a-t-il pu obtenir ce résultat? Aux yeux de la plupart des gens de l'Ouest — nous voulons dire aux yeux de ceux qui ne sont en rien des bigots — l'intérêt que le Québec a su susciter autour des problèmes du bilinguisme et du biculturalisme et de la menace qu'il garde toujours présente de se séparer du reste du Canada, a servi à faire marcher l'appareil gouvernemental à Ottawa. C'est de là, plus que de toute autre source, qu'est venue la soi-disant opposition de l'Ouest canadien au fait français.

Il est difficile pour les reporters de passage de comprendre ce concept difficile car il exige que l'on creuse par-delà la surface des choses. Mais toute enquête qui ne cherche pas à aller sous la surface des choses rend un mauvais service non seulement au Canada dans son ensemble mais au Québec en particulier. On ne dit pas la vérité au Québec en lui fournissant ce genre d'information.

## lettres au DEVOIR

### Une école secondaire bilingue à Montréal

Madame Thérèse Lavoie-Roux, présidente, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

La mise en application de la Loi 22 sur la langue d'enseignement a suscité beaucoup de controverses depuis un an et aucune solution mise de l'avant jusqu'à présent ne semble rallier les parties.

A titre de fils d'ouvrier d'une nombreuse famille, père de trois enfants au niveau CEGEP, j'aimerais vous apporter mon propre témoignage et proposer des éléments qui pourront peut-être apporter une solution au conflit qui dure depuis trop longtemps déjà.

J'occupe en tant que Québécois francophone le poste d'assistant gérant de crédit au sein d'une multinationale, non à cause d'une scolarité très grande, mais à cause de l'expérience acquise après de nombreuses années de service et surtout du fait que je pouvais m'exprimer aussi facilement en anglais qu'en français. Nous ne sommes que trois francophones au siège social à occuper un poste de commande parce que nous sommes bilingues. Tous les jours nous avons à transiger avec le Canada anglais et les États-Unis.

Mes enfants ont fréquenté l'école française pendant 11 ans avant leur entrée au CEGEP. Ils ont reçu des cours d'anglais depuis leur 5<sup>e</sup> année scolaire. Aujourd'hui aucun d'eux ne parle anglais, sinon pour dire "How are you" et "Fine, thank you".

Je déplore vivement, pour diverses raisons, leur incapacité à s'exprimer en anglais après tant

d'années consacrées à l'étude de l'anglais. Je trouve qu'ils sont maintenant handicapés à cause de cette carence.

Je tiens à préciser que mon épouse et moi sommes des Québécois convaincus. Toutefois la connaissance des deux langues est pour nous une source d'enrichissement et constitue très certainement un apport indéniable, tant personnel que social, nous regardons des émissions de télévision en français et en anglais, nous lisons dans les deux langues, nous voyons des pièces de théâtre en français et en anglais, nous voyons au Québec, au Canada anglais et aux États-Unis; je travaille dans un milieu anglais et mon épouse en milieu français, mais nos amis appartiennent aux deux cultures.

Madame, je m'adresse à vous à titre de Présidente de la plus grosse commission scolaire du Québec et du Canada. Devant le désir manifesté des parents francophones pour un enseignement de l'anglais en bas âge (sondage fait par l'Université de Montréal à la CECM en 1976), devant les nombreux programmes d'immersion dont jouissent des milliers d'enfants anglophones du Québec et à travers le pays, je vous demande de bien vouloir considérer la proposition suivante: la création d'une école secondaire bilingue à Montréal ou seraient réunis des élèves des deux langues, et dont le programme scolaire serait à 50% français et à 50% anglais.

J'ai suivi depuis plusieurs années les débats au sujet de

l'apprentissage précoce d'une langue seconde. Les inquiétudes de ceux qui craignent que la qualité de la langue maternelle puisse souffrir pourraient être éliminées si on prévoyait un tel projet d'école bilingue à titre expérimental, au secondaire seulement. D'ailleurs, seuls les enfants dont les parents en feraient la demande pourraient fréquenter une telle école.

Si une telle expérience s'avérait concluante, les Neo-Canadiens d'origine italienne qui refusent présentement l'école française parce que l'on ne peut garantir que leurs enfants parleront anglais à la fin de leurs études secondaires ne verraient sûrement aucune objection à les envoyer à l'école française à l'élémentaire.

Madame la Présidente, il ne s'agit pas ici de rendre l'école secondaire bilingue à travers le Québec, mais si la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, située géographiquement au coeur du problème, innovait en ce sens, plusieurs conflits regrettables pourraient s'éliminer.

Le Canada anglais a pris les devants depuis plusieurs années: l'apprentissage du français se fait en bas âge et le nombre de classes d'immersion augmente à chaque année. Qu'attend donc la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour que les élèves qui lui sont confiés puissent bénéficier de mêmes privilèges? Une école secondaire bilingue à Montréal, est-ce trop demander?

Gilles BELIVEAU

Montréal, le 13 octobre 1976.

### A quand le véritable fédéralisme?

M. le directeur,

Ce matin, LE DEVOIR annonce que, dans les heures qui viennent, Robert Bourassa fera l'annonce des élections prochaines pour l'Etat du Québec. On laisse entendre qu'il attendait le discours du Trône du chef libéral à Ottawa. Ce dernier devenu fort prudent et, peut-être, voyant venir la victoire du P.Q. de René Lévesque, (puisqu'il a de la politique est de prévoir le mieux possible) a su laisser ouverte l'opportunité d'une négociation de fédéralisme. J'ose espérer vous convaincre, vous et vos lecteurs fidèles (véritablement fidèles, car une partie de vos lecteurs est sans doute souverainiste, au moins sou-

verainiste) de savoir prêcher un nouvel ordre constitutionnel, un nouveau véritable fédéralisme. René Lévesque et ses entourages (les Claude et Yvan Morin, les Camille Laurin, Burns et autres leaders du P.Q.) restent les seuls interlocuteurs valables pour cette négociation. Tous les nationalistes (et même ceux que nous nommons par dérision "les nationaux") doivent bien voir avec sérénité, calme, lucidité, le moment historique venu.

Il faut, le plus tôt possible, une rencontre "au sommet" entre Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque. Ces deux hommes, admettons-le malgré des erreurs

de part et d'autre, sont appelés par l'histoire à cette rencontre. Malgré tout, il se pourrait bien que "la" rencontre historique se fasse entre M. Clark et M. Lévesque mais on verra bien dans le temps comme dans le temps. Il reste un souhait et il vient d'un militant de jadis, du RIN, qui n'est pas membre du P.Q. qui, comme écrivain, ils sont plus nombreux qu'on n'en pense, a voulu se tenir un peu à l'écart des marmittes politiques, ce souhait, dis-je, est de voir s'ouvrir une nouvelle conception d'un véritable fédéralisme entre LES DEUX NATIONS fondatrices de ce pays nommé Canada.

Je termine en espérant que vous déciderez d'inviter, cette fois, les Québécois qui vous lisent le matin, à voter pour ce Parti québécois si bien nommé.

Bien à vous,

Claude JASMIN, écrivain

Montréal, le 13 octobre 1976

### Mme L'Heureux, où est votre solidarité féminine?

Mlle Christine L'Heureux

J'ai été choquée par votre critique sur le spectacle d'André Gagnon.

Je ne viens pas me porter à sa défense, car même si mes opinions à son sujet divergent des vôtres, je crois qu'il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites. Mais là où je ne suis plus d'accord, c'est lorsque vous attaquez les "secrétaires de la Place Ville Marie" venues "applaudir leur abrutissement" (sic). Sachez, Mademoiselle que l'abrutissement n'est pas le propre des filles de bureau ni d'aucun autre métier.

La révolte et la violence que vous manifestez expliquent l'orientation de votre article. Négatif de la première majuscule au dernier

point. Et ce négativisme retombe naturellement sur les secrétaires bornées "gavées de murs beiges et d'espace sans fenêtre". On a l'habitude... Mais je crois qu'en tant que femme vous-même, vous devriez supporter celles qui n'en sont "que là" et qui sont loin d'être toutes aussi "abruties".

S'il suffisait d'être conscient pour n'avoir plus à gagner sa vie... Mais la réalité étant tout autre, les femmes continueront à être secrétaires ou journalières ou serveuses et à réaliser toutes ensemble que leur émancipation reste encore à faire.

Francine SARRAZIN,

Laval-des-Rapides, le 13 octobre 1976

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur

Pierre Loignon

Trouvée: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31; trois mois: \$19. Édition du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par courrier: \$13,35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire: \$10 par semaine. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

## La politique fédérale du bilinguisme

## Des changements seront apportés au chapitre des moyens, mais le principe de l'égalité linguistique doit demeurer

Permettez-moi d'abord de dire combien je déplore la démission inopportune du cabinet de l'honorable député de Winnipeg-sud, pour qui j'ai beaucoup d'estime. Mais je déplore bien davantage certaines des raisons qu'il a avancées pour motiver son départ.

Je n'ai pas l'intention de commenter le dessein maintes fois réitéré du gouvernement de réaliser l'indépendance constitutionnelle formelle, dessein dont les modalités n'ont pas encore été déterminées et ne pourront l'être qu'après des consultations fédérales-provinciales au plus haut niveau. Qu'il me suffise d'affirmer qu'il n'existe aucun complot, aucune "machination secrète", aucune conspiration pour rapatrier la constitution. Le gouvernement n'a jamais procédé de cette façon et, s'il devait jamais le faire, je ne voudrais plus y être associé. De plus, le gouvernement ne cherchera jamais à sceller dans la constitution le détail d'aucune politique ou d'aucun programme fédéral — par opposition aux principes fondamentaux du droit qui leur sont sous-jacents — pour la simple raison que ceux-ci sont continuellement sujets à des modifications et des améliorations.

Mais je tiens à affirmer solennellement que le pays ne pourra subsister longtemps si les politiques fédérales ont pour objet, ou sont perçues comme ayant leur objet, de cantonner ou de remettre une région, une province ou un groupe particulier "à sa place" dans la fédération canadienne telle que la conçoit certains. Cela s'applique aussi bien aux droits linguistiques pour le Québec qu'aux politiques des ressources pour les provinces de l'ouest, aux questions industrielles pour l'Ontario autant qu'au développement régional pour les provinces de l'Atlantique. L'existence du pays repose sur certains postulats, notamment que le Canada n'est pas une simple agglomération de régions, et que l'intérêt national ne se calcule pas d'après le plus petit dénominateur commun des intérêts régionaux. Comme l'a rappelé le discours du trône, cela ne nous oblige nullement à l'uniformité et au conformisme. Cependant, toutes les politiques fédérales doivent refléter et promouvoir les intérêts de tous les Canadiens quelle que soit la région qu'ils habitent. Il en a toujours été ainsi de la politique des langues officielles et il en sera toujours ainsi.

## Pas de changement dans les principes

J'affirme tout aussi solennellement que la reconnaissance de l'égalité linguistique, comme de l'égalité devant la loi, de l'égalité des chances et de autres droits démocratiques, ne saurait être mesurée aux citoyens goutte à goutte, au gré des humeurs et des caprices des quidams. Certes, les instruments et les moyens requis pour que tous les citoyens jouissent le plus possible de ces droits doivent continuellement être revus et perfectionnés. Les lois peuvent être amendées, les politiques revues, les programmes réformés, mais l'égalité doit être reconnue et proclamée, sans quoi elle n'existe pas.

Il y a sept ans, le parlement a reconnu et proclamé l'égalité des deux langues officielles du Canada. Cette loi historique a été promulguée avec l'appui de tous les partis politiques représentés dans cette Chambre, la Cour suprême du Canada en a confirmé la validité, et le gouvernement est d'avis qu'il ne saurait être question de mettre en veilleuse ses dispositions fondamentales. Le premier ministre s'est engagé, en 1974, à faire de l'égalité linguistique un phénomène irréversible avant la fin de la décennie, et je souscris sans réserve à cet engagement. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre "l'attentisme linguistique" préconisé — avec les meilleures intentions du monde, j'en suis sûr — par l'honorable député de Winnipeg-sud.

J'ai été rassuré de constater, en lisant l'intervention faite mercredi dernier par le chef de l'opposition officielle, que celui-ci semble être du même avis que le gouvernement sur cette question, et je ne puis qu'espérer que tous les membres de son caucus sont du même sentiment. Mais le chef de l'opposition officielle n'en est pas resté là: il a soutenu que le ma-

laisse qui mine présentement le pays au sujet des langues officielles, est imputable uniquement aux erreurs qui auraient été commises lors de la mise en oeuvre de cette politique, notamment au sein de la fonction publique fédérale. Monsieur le président, je ne puis souscrire à cette thèse. Il me semble que la désaffection et les réserves exprimées ces derniers temps par de nombreux Canadiens résultent de notre incapacité, à nous politiques, de leur expliquer l'objet et la nature véritables de nos politiques linguistiques et de leur démontrer que ces politiques sont justes et raisonnables. Il me semble aussi qu'à ce propos, les députés d'expression anglaise siégeant des deux côtés de la Chambre doivent battre pleinement leur coulpe.

## Certaines erreurs seront corrigées

Que les honorables députés me comprennent bien: je n'essaie pas de me défilier. Des erreurs ont été commises, ont été admises et sont en train d'être corrigées. Etant donné le caractère expérimental de plusieurs des programmes conçus pour donner suite à la loi sur les langues officielles et à la résolution parlementaire de 1973, il était inévitable que certaines de leurs dispositions s'avèrent moins efficaces que prévu, trois, quatre ou cinq ans après leur mise en oeuvre. A vrai dire, le contraire eût été étonnant, même les programmes les mieux conçus doivent périodiquement être réformés pour tenir compte de l'expérience acquise, de circonstances nouvelles et du progrès de la connaissance. Les députés reconnaîtront qu'à titre d'ancien ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, je sais de quoi je parle. Il convient aussi de souligner qu'en entreprenant de convertir la fonction publique de Canada en une institution "fonctionnellement" bilingue, sans compromettre son efficacité ni porter préjudice à la carrière des fonctionnaires en place, nous ne pouvions tirer parti de l'expérience d'autres pays, puisque c'était là un projet d'une envergure sans précédent, qui devait satisfaire à des besoins particuliers au Canada.

Voilà pourquoi nous avons entrepris un examen en profondeur de tous nos programmes et politiques linguistiques, ainsi que mon prédécesseur et moi-même l'avons annoncé ces derniers mois, et le gouvernement s'est engagé dans le discours du trône à maintenir les programmes qui ont donné de bons résultats et à modifier les autres. Je puis d'ores et déjà assurer la Chambre, par exemple, que les programmes de formation linguistique seront améliorés, que les exigences linguistiques des postes seront redéfinies et que les normes de compétence linguistique seront revues. Au surplus, je suis tout aussi séduit que mon prédécesseur par la notion de bilinguisme "réceptif" — qu'il convient de distinguer d'une compétence "active" dans les deux langues officielles — parce qu'elle me paraît correspondre souvent plus exactement aux exigences pratiques du bilinguisme fonctionnel dans la fonction publique.

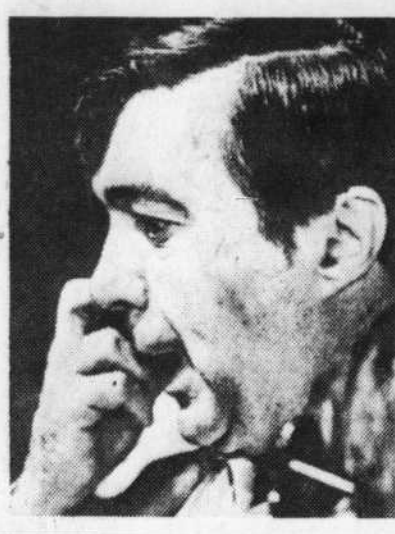
Mais nous aurons beau ajuster et réajuster nos programmes, nous ne réussirons pas à forger un consensus national durable sur les langues officielles si nous ne parvenons pas à convaincre tous les Canadiens — et en particulier par les temps qui courent, les canadiens de langue anglaise — que les politiques fédérales en ce domaine procèdent de principes aussi fondamentaux que l'égalité, la justice, la tolérance, et la générosité, lesquels doivent s'appliquer partout: aussi bien dans l'ouest du pays qu'au Québec, aussi bien en Ontario que dans les provinces de l'Atlantique. La seule possibilité que nous pourrions échouer devrait suffire à nous inquiéter tous, l'effort soutenu qui est requis devrait donc mobiliser d'urgence les députés de tous les partis, quelle que soit la région qu'ils représentent.

## Une tâche urgente d'information

J'en suis venu à la conclusion, au cours des derniers mois, que le parlement aussi

par  
ROBERT K. ANDRAS

■ A titre de président du Conseil du Trésor, M. Robert K. Andras conserve une importante responsabilité dans la mise en oeuvre de la politique fédérale du bilinguisme, même si un ministre différent, M. John Roberts, porte désormais une responsabilité plus spéciale à cet égard. M. Andras faisait hier son premier discours aux Communes depuis sa récente nomination à la présidence du Conseil du Trésor. Il a profité de la circonstance pour préciser la politique qu'il entend suivre en matière de bilinguisme. Voici de larges extraits de son discours.



j'espère montrer comment un ministre unilingue peut s'adapter au bilinguisme fonctionnel dans la fonction publique du Canada.

## L'impossible retour en arrière

A cause des mouvements et des événements récents, je note malheureusement que sur une note plus sombre. Les esprits se sont échauffés, les tensions se sont accrues. Les réactions ont varié de l'incongru à l'extravagant si bien que, déconcerté, le rédacteur-en-chef du Devoir, s'est demandé la semaine dernière si le Canada voulait se séparer du Québec. L'ambition qu'ont certains de refaire la bataille des plaines d'Abraham sur la loi les langues officielles est une lubie des plus dangereuses. Notre politique de développement linguistique n'a rien à voir — Dieu nous en garde — avec les chicanes impériales d'il y a deux siècles entre Britanniques et Français. Elle découle du combat pour les droits de l'homme et la justice sociale qui est la trame de notre histoire. Elle est une des données fondamentales de la démocratie canadienne. Elle est une condition nécessaire et une exigence pratique des relations efficaces et harmonieuses qui doivent s'instaurer entre deux communautés linguistiques qui ne peuvent se permettre, de nos jours, de "s'entre-déchirer au sein du même état", pour paraphraser le célèbre rapport Durham. L'égalité linguistique est une des pierres angulaires de l'unité canadienne.

Tolérer que les tensions linguistiques dégénèrent en conflit communautaire serait rien moins que suicidaire pour le Canada. Les Canadiens anglais ne pourraient gagner cette bataille. Les Canadiens-français ne sauraient être vaincus sur le champ de bataille qu'occupe aujourd'hui le mouvement séparatiste au Québec. Les Canadiens d'autres origines ethniques ne s'en tireraient pas indemnes car l'intolérance serait la passion dominante de pareil conflit, et ils sont particulièrement vulnérables à l'intolérance. Tous seraient perdants et ce serait le Canada qu'ils perdraient — le pays que nos ancêtres ont construit et nous ont laissé en gage, le pays que nous avons l'obligation morale et constitutionnelle de léguer à nos enfants, intact et uni.

bien que le gouvernement avaient sous-estimé de façon flagrante les exigences de l'information publique sur les langues officielles, particulièrement au Canada anglais. Les canadiens ne sont guère plus sectaires ou plus intolérants que les autres peuples du monde — au vrai, ils le sont probablement moins. Toutefois, la population francophone du pays — 6 millions de personnes, plus que la population totale des trois provinces des prairies, unilingues pour la plupart — est si fortement concentrée dans la province de Québec qu'il a été difficile pour un grand nombre de canadiens de pressentir la nécessité de cette politique, pour la simple raison qu'ils vivent dans des régions du pays où l'on trouve très peu de Canadiens de langue française.

De plus, bon nombre de citoyens n'ont jamais été informés de l'impact véritable de la politique des langues officielles sur leur mode de vie, impact qui, dans la plupart des cas, est tout à fait marginal. D'autres ont trop souvent eu l'impression, sans que l'on se donne la peine de les détromper, que cette politique octroyait des privilèges spéciaux à la langue française et diminuait d'une obscure façon le statut que la nécessité et la convenance ont donné à l'anglais au sein du gouvernement fédéral, ce qui est, bien entendu, la pire des énormités.

En fait, nous avons eu tendance à prendre l'opinion publique pour acquise sur cette question. Plus souvent qu'autrement, nous n'avons pas reconnu les inquiétudes normales des Canadiens d'expression anglaise — qui ne sont pas, après tout, des surhommes — et nous n'avons pas répété assez souvent, assez patiemment, l'inverse de ce que nos collègues francophones disent depuis des années à leurs concitoyens:

— PREMIEREMENT, que la loi sur les langues officielles garantit le droit des Canadiens anglais de traiter avec le gouvernement fédéral en anglais, de travailler pour ce gouvernement en anglais, et d'acquiescer à l'autre langue officielle seulement s'ils le désirent.

— DEUXIEMEMENT, que notre politique sur les langues officielles reconnaît bel et bien que chaque région a un caractère et des besoins différents, de sorte que dans les quatre provinces de l'ouest, par exemple, plus de 98 pour cent des postes de la fonction publique fédérale n'exigent du titulaire qu'une connaissance de l'anglais — pour la simple raison que la nécessité des services bilingues dans les bureaux fédéraux qui y sont situés est minime.

— TROISIEMEMENT — que seulement 20 pour cent des postes de la fonction publique, partout au Canada, sont identifiés comme bilingues, et que plus de 87 pour cent de ceux-ci sont dans des régions où les services bilingues sont de toute évidence nécessaires, tel que la région de la capitale nationale, la région métropolitaine de Montréal, le nord et l'est de l'Ontario ainsi que le nord et l'est du Nouveau-Brunswick.

— QUATRIEMEMENT, que les nominations conditionnelles et les programmes de formation linguistique pour les postes bilingues, qui sont l'élément le plus coûteux et le plus souvent critiqué de toutes nos politiques, ont été conçus précisément pour permettre à tous les canadiens de toutes les parties du pays de postuler des postes bilingues, même s'ils sont unilingues, et ainsi de suite.

Nous avons cru que ces faits parleraient d'eux-mêmes. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Lors même que plusieurs Canadiens croient encore que le gouvernement essaie de "leur faire avaler le français de force", il est évident que nous n'avons pas réussi à communiquer ces faits au public. Car je le répète, la loi sur les langues officielles a été adoptée précisément pour garantir et maintenir la liberté de choix de tous les Canadiens en ce qui a trait aux langues officielles.

Néanmoins, le fait que je sois unilingue, que mes racines politiques soient en Ontario, que j'aie grandi dans l'ouest, que j'aie vécu dans la plupart des régions du Canada anglais, ces faits me donnent bon espoir que la désaffection des Canadiens d'expression anglaise à l'endroit du bilinguisme peut être dissipée. J'ai donc l'intention d'accorder la plus haute priorité à l'information publique dans ce secteur de mes responsabilités.

Comme je viens de le dire, je suis unilingue et même si je le déplore, je ne m'en fais pas trop parce que je peux sincèrement dire que je n'en ai pas souffert depuis que je suis venu à Ottawa, il y a onze ans. C'est bien ainsi qu'il devrait en être, même si je sais pertinemment que pour certains fonctionnaires — la plupart d'entre eux francophones, mais aussi certains anglophones, depuis quelque temps — l'unilinguisme a été un handicap. Je ne puis prétendre à beaucoup

d'aptitudes pour l'apprentissage des langues, mais j'ai toujours l'intention d'acquiescer une connaissance au moins réceptive du français, sans toutefois me faire trop d'illusions à ce sujet, je sais que je ne pourrai jamais faire de discours à l'emporte-pièce au Québec comme le premier ministre ou mon collègue l'honorable député de Langelier.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Le processus électoral étant ce qu'il est, il y aura toujours des ministres qui seront unilingues lors de leur nomination surtout ceux choisis parmi les députés anglophones. Mais ce qui est important pour un politicien, c'est moins de bien parler les deux langues que de croire à l'égalité linguistique, et on ne saurait douter que j'y crois profondément. Ce qui précède est d'ailleurs vrai pour tous les Canadiens, ce qui importe, monsieur le président, c'est de comprendre et d'appuyer les dispositions de la loi sur les langues officielles, et non de pouvoir parler le français et l'anglais, si souhaitable que cela puisse être.

Tout de même, le fait de ne pas avoir encore pu acquiescer, à l'âge adulte, une connaissance suffisante de l'autre langue officielle m'incite à appuyer avec enthousiasme "l'option jeunesse" prônée par le commissaire aux langues officielles et maintenant acceptée en principe par le

gouvernement. Nous avons bien des raisons de croire que même lorsqu'ils ont des réserves au sujet de certains de nos programmes linguistiques, les Canadiens souhaitent ardemment que leurs enfants aient la meilleure chance possible de comprendre leur compatriotes de l'autre groupe linguistique. Le gouvernement verra donc avec les provinces comment on pourra améliorer l'efficacité de l'enseignement des deux langues officielles dans les systèmes scolaires du pays.

Mon expérience personnelle m'incite aussi à envisager avec sympathie les problèmes que rencontrent les fonctionnaires unilingues de l'une ou l'autre langue officielle. J'ai l'intention de voir à ce que ces problèmes soient étudiés attentivement, que les procédures soient réévaluées afin de les minimiser ou, si possible, de les éliminer. De plus, j'ai pris des mesures pour assurer que mon linguisme n'abolira pas les progrès considérables accomplis par mes prédécesseurs pour faire en sorte que le français devienne vraiment une des langues de travail du secrétariat du conseil du trésor. Environ 20 à 30 pour cent des documents de travail internes du secrétariat sont actuellement rédigés en français, et j'ai l'intention de maintenir cette proportion. De même qu'il incombe au conseil du trésor d'ouvrir la marche à cet égard, de même

## Achetez les Obligations d'Épargne du Canada

## Gage d'avenir

Personne ne peut prédire l'avenir... mais tout le monde peut le préparer en achetant des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un solide gage de profit et de sécurité.

## Sûres et flexibles

Les Obligations d'Épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du pays. Elles sont encasables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

## Faciles à acheter

Achetez-en dès maintenant au comptant ou par versements auprès de l'institution bancaire ou du courtier en valeurs mobilières de votre choix. Elles sont disponibles à partir de \$50 jusqu'à \$15 000.

## Profitables

Les Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance en 1985 de 9.13%. Elles rapportent un intérêt de 8.50% la première année et de 9.25% les huit années suivantes.

elles ont de l'avenir

9.13%

rendement annuel moyen à l'échéance

## lettres au DEVOIR

## Un navet du Conseil des Arts

Messieurs du Conseil dit "des Arts du Canada"

Avec la projection du film "BEAT" par Radio-Québec, réalisé par des amateurs de Rouyn, grâce à votre subvention de \$10,000, j'ai assisté à ce que je crois être une autre belle manifestation de gaspillage scandaleux des fonds publics. Après avoir vu ce magma d'images niaises, appelé "film d'amateurs", où la bêtise ne le cédait qu'à l'insignifiance des dialogues et qui devait, paraît-il, nous sensibiliser aux problèmes existentiels des "drops out" de cette ville, je me suis d'abord dit que le phénomène d'abaissement général que nous vivons actuellement au Québec n'est pas en voie de s'éteindre et que nous n'avons pas encore atteint le fond de la marmite. Ensuite je me suis demandé, en toute bonne foi, si vous aviez décidé de joindre vos budgets à ceux du ministère de l'Agriculture pour promouvoir la production de navets de plus en plus gigantesques. Celui-ci en effet est en passe de battre, quant à la grosseur, tout ce que vous avez déjà pu financer jusqu'à maintenant.

Que pour justifier vos emplois, vous vous sentiez obligés de vous débarrasser des sommes mises, chaque année, à la disposition de votre conseil, pour stimuler les arts au Canada, je veux bien l'admettre mais il ne faudrait quand

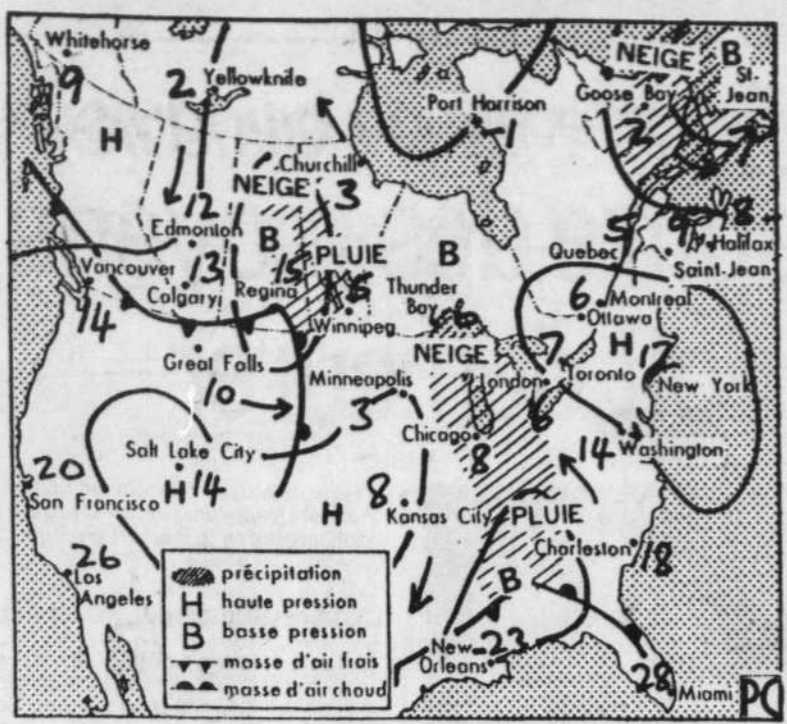
même pas vous imaginer, qu'il n'y a pas de limite dans vos façons de brader le fric des contribuables. Notez bien que je me doute qu'il ne doit pas toujours être facile, de discerner dans les projets qui vous sont soumis, ceux qui relèvent d'une certaine cohérence intellectuelle, à une époque comme la nôtre où des tas de petits rigolos, seuls ou en gangs, s'imaginent très sérieusement avoir quelque chose à dire ou à montrer et surtout une façon bien à eux de nous en faire prendre connaissance, sachant que quelle que soit la valeur de leurs oeuvres, ils trouveront toujours des bœufs oui-oui à la radio ou à la télévision pour y trouver de la profusion.

Mais le scandale, à mon avis, dans toute cette mascarade de production culturelle, ce ne sont peut-être pas tellement les \$10,000 jetés par la fenêtre, que le fait qu'il soit question de passer ce chef-d'oeuvre en dehors des frontières du pays. A mon avis, si les étrangers avaient encore le moindre doute, sur le degré de créolisme dans lequel nous sombrons actuellement, ce film, qui pourrait se présenter sous la rubrique "Document facilitant la compréhension des multiples facettes de la québécoïté", se chargera de le faire disparaître.

Henri MONS

Outremont, le 12 octobre 1976.

# la météo



La vallée du Saint-Laurent et l'Outaouais sont sous l'influence d'un système de basse pression qui monte rapidement la côte de l'Atlantique. Des chutes de neige légères continueront demain sur la plupart des régions du Québec sauf sur les régions du sud-est où le ciel sera plus dégagé qu'ailleurs. Les vents devraient diminuer sur l'ensemble du Québec mais ils resteront forts sur les régions du Bas du Fleuve.

Outaouais, Montréal: Ensoleillé avec passages nuageux surtout en après-midi. Maximum de 4 à 6. Aperçu pour mercredi: nuageux et froid.

Abitibi, Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: Pluôt nuageux avec quelques chutes de neige. Maximum près de zéro. Aperçu pour mercredi: nuageux avec quelques chutes de

neige.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: Passages nuageux avec quelques chutes de neige accompagnées de vents moyens. Maximum près de 4. Aperçu pour mercredi: nuageux et froid.

Lac Saint-Jean: Passages nuageux avec quelques chutes de neige. Maximum près de 4. Aperçu pour mercredi: nuageux et froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: Nuageux avec quelques chutes de neige. Vents du nord de 35 à 50 km/h. Maximum près de 4. Aperçu pour mercredi: nuageux et froid.

Rimouski, Gaspésie: Nuageux avec chutes de neige. Maximum de 2 à 4. Aperçu pour mercredi: nuageux et froid.

## 19 octobre

par la PC et l'AP

Des soldats sudistes évadés attaquent St. Alban's, au Vermont, il y a 112 ans aujourd'hui, le 19 octobre 1864. Ils se réfugièrent ensuite en territoire canadien. Ce n'est pas la seule fois que le Canada se trouva entraîné indirectement dans la guerre civile américaine: agents nordistes et sudistes y étaient nombreux et quelque 40.000 Canadiens combattirent pour le nord. Des raids comme celui de St. Alban's susciterent un certain désir d'annexer le Canada dans les États septentrionaux.

1973 — La Libye interromp ses expéditions de pétrole aux États-Unis et double presque ses prix.

1972 — Le prix Nobel de littérature est décerné à l'écrivain allemand Heinrich Böll.

1969 — En Allemagne de l'Est, un avion polonais est détourné par deux passagers qui l'obligent à se poser à Berlin-Ouest.

1960 — Les États-Unis décrètent un embargo sur les exportations vers Cuba.

1956 — Le premier ministre Maurice Duplessis rejette une offre fédérale de subventions aux universités.

195 — La Chambre des Communes du Canada ratifie la charte des Nations unies.

1944 — Les Américains débarquent aux Philippines.

1812 — Napoléon commence à évacuer Moscou.

1781 — Reddition des forces anglaises de Cornwallis à Yorktown, en Virginie.

fière à des indications précédentes, on peut s'attendre à ce qu'il propose d'abolir le droit de grève dans le secteur hospitalier, et à imposer un contrôle financier aux syndicats.

Quant aux thèmes mineurs de la campagne de M. Bourassa, celui-ci les énumère comme étant: le logement, l'éducation, la santé, les loisirs, les sports et le plein air. Il s'agit de sujets pour lesquels des projets de loi sont déjà en préparation ou qui ont fait déjà l'objet d'études par des groupes de travail. Par exemple, le Groupe de travail sur l'habitation qui le printemps dernier déposait son rapport. Au passage, le premier ministre n'oublie pas de parler des derniers Jeux olympiques en faisant allusion "à l'immense espoir qui a éveillé chez nous tous, et particulièrement chez les jeunes, le grand rendez-vous de juillet dernier".

Autre thème que ne manquera pas d'aborder le chef libéral, l'échec du Jour. Rappelons qu'il n'a pas manqué une occasion de se servir de cet exemple pour démontrer l'incapacité des péquistes à administrer un gouvernement.

Il faut noter que le rendez-vous fixé par le chef du gouvernement pour le 15 novembre créera des conditions un peu nouvelles pour les partis politiques. Ce sera la plus courte campagne électorale de l'histoire des Québécois, soit 28 jours. C'est le minimum fixé par la Loi électorale. Il faut aussi noter que pour le déclenchement de ces élections, M. Bourassa a suivi le même scénario qu'en 1973: un lundi, à 18 heures, par la voie de messages pré-enregistrés. Il faut dire que chaque premier ministre a ses habitudes à cet égard.

En 1973, au lendemain du scrutin du 29 octobre, les journaux annonçaient à la une "un raz de marée libéral". Le PLQ, avec seulement 55 pour cent des votes, avait fait élire 102 députés. C'était une victoire sans précédent, si on fait exception de la victoire du Parti civique du maire Jean Drapeau qui en 1970 avait fait élire 52 conseillers municipaux sans coup férir. En 1970, lors du scrutin du 29 avril, M. Bourassa avait fait élire 72 députés sur 108, mais là, le parti n'avait recueilli que 45 pour cent des suffrages exprimés, soit 2 pour cent de moins qu'en 1966 alors que le Parti libéral de M. Jean Lesage avait été défait par l'Union nationale de Daniel Johnson. L'élection de 1973 fut la première depuis 1962 où le Parti libéral réussit à accroître sa cote de popularité de façon absolue.

L'élection de 1973 marqua aussi le déclin de l'Union nationale qui ne recueillit qu'environ 5 pour cent des voix, mais sans réussir à faire élire un seul député. Cette défaite marqua à toutes fins pratiques la fin de la carrière politique de M. Gabriel Loubier.

Ce ne sera que grâce au tour de force de M. Maurice Bellemare que l'Union nationale réussit à remonter la pente, en reprenant aux Libéraux le comté de Johnson ou le jeune député Jean-Claude Boutin fit imprudemment appel au peuple pour trancher l'affaire des mandats d'arrêt qu'il avait reçus du gouvernement, ce qui le plaça alors en conflit d'intérêt.

Pour le Parti québécois, cette élection de 1973 fut l'occasion de devenir l'Opposition officielle de Sa Majesté à l'Assemblée nationale. Cela même si le PQ passait de sept à six députés. Sa faveur populaire n'en continuait pas moins de monter, recueillant environ 30 pour cent des suffrages, comparativement à 23,7 pour cent en 1970. Pour le chef du PQ, M. René Lévesque la défaite fut double puisque il ne réussit pas à se faire élire, étant défait par quelques voix de majorité par le libéral Alfred Bossé dans Dorion.

Quant au Parti créditiste de Yvon Dupuis, la défaite est encore plus amère. Deux candidats seulement sont élus: Camil Samson et Fabien Roy.

Le chef du Parti, Yvon Dupuis, démissionnera, puis plus tard Camil Samson réussira à reprendre les rênes de son parti qui prendra le nom de Ralliement créditiste. Quant à Fabien Roy, il rejoindra de son côté l'ancien ministre libéral et député d'Outremont, M. Jérôme Choquette. Tous deux tentent d'ailleurs toujours désespérément de fonder le Parti national populaire. Leur congrès de fondation en principe doit avoir lieu en fin de semaine prochaine.

Au cours des trois ans de ce dernier gouvernement libéral, notons qu'outre les départs de Jean-Claude Boutin et de Jérôme Choquette, deux autres députés du PLQ ont quitté les rangs de cette formation. Il s'agit du député de Taillon, M. Guy Leduc, et du député de Saint-Henri, M. Gérard Shanks, exclus tous deux à cause d'affaires judiciaires.

## JEAN MARCHAND

toujours partagées. Ainsi, le fait de restreindre le pouvoir d'intervention du gouvernement du Canada dans le secteur des richesses naturelles, d'assortir le pouvoir déclaratoire d'une condition aussi draconienne que l'assentiment préalable d'une province concernée, constituerait à ses yeux une position contraire à celle qu'il a défendue à Ottawa.

L'ancien ministre ne serait pas non plus enchanté à l'idée d'attribuer aux provinces une juridiction aussi vaste en matière culturelle, ce qui tendrait à dépeupler le

télévision et journaux) ont appris à 16 heures par un communiqué de Telbec que la déclaration de M. Bourassa serait mise à leur disposition mais que le premier ministre lui-même ne serait pas disponible. Il avait procédé de la même manière en 1973 pour annoncer le scrutin.

Dans l'entourage du premier ministre, on explique que le recours à cette technique vise avant tout à éviter les débats et les discussions auxquels pourrait donner lieu une conférence de presse. M. Bourassa, dit-on, tenait à ce que son message fût diffusé sans entrave à la population.

Mais plusieurs journalistes de la Tribune parlementaire de Québec estiment que les craintes qu'éprouve le premier ministre ne sont pas fondées. Et si les débats appréhendés devaient se produire, ont-ils souligné, M. Bourassa est parfaitement capable de les dominer. Au surplus, il aurait pu convoquer la presse et annoncer des élections sans nécessairement se prêter aux questions des journalistes.

# Un bilan législatif marqué par la loi 22

par Gilles Lesage

Sur le plan législatif, les trois années du second mandat de l'équipe Bourassa ont surtout été marquées par l'adoption de la loi 22 qui, en juillet 1974, faisait du français la langue officielle du Québec, créait la Régie de la langue française, et réglementait l'admission des non-anglophones dans les écoles de langue anglaise.

A l'Assemblée nationale, le débat a duré deux mois, un mois en commission parlementaire pour l'étude de dizaines de mémoires contradictoires, et un autre pour l'étude du projet de loi proprement dit. Violentement combattu par toute l'Opposition et même par quelques députés libéraux anglophones, le bill 22 est devenu loi à la fin de juillet 1974. Mise sur pied au cours de l'automne suivant, la Régie fut d'abord présidée par M. Paul Dell'Aniello, qui dut démissionner rapidement et fut remplacé par M. Maurice Forget.

Deux ans après son adoption, la loi 22 continue de susciter des remous, tant au Québec qu'à l'extérieur. Chez les Néo-Québécois, en particulier ceux qui sont d'ascendance italienne, les fameux tests d'aptitudes linguistiques font toujours problème. Le gouvernement se refuse à modifier la loi et quelque deux mille cas seront incessamment soumis à l'ombudsman, Mme Luce Patenaude.

Par contre, la Charte des droits et libertés de la personne, la loi 50, a fait l'unanimité de la Chambre, l'an dernier. Parrainée par l'ex-ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qui dirige maintenant le Parti national populaire (PNP), la charte se veut "un gage de la sauvegarde de la liberté des citoyens". Elle est assortie d'une Commission des droits, présidée par Me René Hurlbut.

D'autre part, la loi sur le cinéma, également adoptée l'an dernier, de pair avec la création d'un Institut du cinéma québécois, veut assurer "le développement artistique, industriel et commercial d'un cinéma qui reflète et développe la spécificité culturelle des Québécois". Cette loi a été parrainée par M. Denis Hardy, qui était alors ministre des Affaires culturelles, et qui a gardé ce dossier, à sa propre demande, lors de sa mutation aux Com-

munications.

Il faut signaler par ailleurs que le Parlement a continué d'adopter des lois spéciales pour régler des conflits de travail: en 1974, loi accordant au gouvernement les pleins pouvoirs dans l'industrie de la construction; en 1975, loi forçant le retour au travail à la CTCUM; en 1976, loi assurant la reprise des services dans le secteur de l'enseignement et une autre mettant fin à la grève des infirmières et infirmiers. Ces diverses lois étaient assorties de sanctions sévères.

Diverses mesures ont été prises pour accroître la sécurité routière; ainsi, la ceinture de sécurité est obligatoire depuis le mois d'août dernier.

D'autre part, la réforme de la loi électorale, promise par M. Bourassa dès le soir de l'élection générale de 1973, a été mise en route, mais elle est loin d'être complétée. Il est vrai que l'Etat finance de façon plus généreuse les dépenses des partis et candidats reconnus, mais les caisses électorales occultes n'ont pas été abolies pour autant.

La hausse de salaires des députés a donné lieu à de virulents débats en 1974 et 1975. En fin de compte, le traitement des députés a été indexé au coût de la vie.

A la suite des décisions prises à Ottawa, le Québec a créé il y a un an sa propre Régie des mesures anti-inflationnistes, présidée par M. Robert de Coster.

Presque au même moment, il mettait sur pied la Régie des installations olympiques (RIO), appelée à mener à terme les Jeux de l'été dernier à Montréal.

Les mêmes Jeux ont valu au Québecois, il y a quelques mois, une hausse record des taxes sur le tabac, pour épouger le déficit évalué à un milliard.

Au cours de ce mandat, le gouvernement a reçu plusieurs rapports, les plus importants étant le rapport Cliche sur l'industrie de la construction — qui a donné lieu à un train de mesures législatives —, deux rapports préparés sous la direction de M. Claude Castonguay, l'un portant sur le salaire minimum, l'autre sur l'urbanisation, qui n'ont pas encore fait l'objet de mesures concrètes, ainsi que trois rapports de la Commission d'enquête

gouvernement central d'une fédération de tous les pouvoirs qu'il peut exercer sur les domaines apparentés à la culture.

C'est pourquoi, avant de se solidariser avec des positions qui modifient sensiblement les données du débat constitutionnel, M. Marchand a éprouvé le besoin d'en discuter longuement avec M. Trudeau. Or ce dernier aurait émis de sérieuses réserves. Il serait paradoxal, en effet, qu'un collègue aussi proche du premier ministre décide de poursuivre au Québec une carrière politique qui le mettrait en opposition avec M. Trudeau.

Toutefois, on ne sait pas encore si les positions constitutionnelles exposées par M. Loughheed et qui partage le Québec dans une très large mesure (elles ne vont pas encore assez loin aux yeux de M. Bourassa) sont susceptibles d'amendements qui conviendraient à M. Marchand. De cette discussion dépend sans doute la candidature de l'ancien ministre fédéral.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

Le chef de l'Union nationale est aussi d'avis que les thèmes électoraux annoncés par le premier ministre ne sont qu'écran de fumée et ne tiendront pas le coup longtemps. Selon M. Rodrigue Biron, les véritables thèmes seront le ma-

rasme économique et le bilan du gouvernement Bourassa. Il estime que la constitution est amenée dans le débat par M. Bourassa dans le seul but de masquer les vrais problèmes.

Debordant d'optimisme, M. Rodrigue Biron veut présenter des candidats partout, des candidats "prestigieux" dans leur milieu respectif, et surtout des candidats qui ont des "racines". Il veut tenter de renouveler l'exploit de M. Johnson en 1966 alors qu'une campagne "comté par comté" avait été fort fructueuse.

M. Biron donne l'assurance qu'il a déjà jeté son dévolu sur un certain nombre de candidats dont les noms seront dévoilés au cours des prochains jours. Lui-même sera candidat dans Lotbinière.

La campagne sera la plus courte de l'histoire du Québec. D'une durée totale de quatre semaines à peine, elle ne durera en fait que trois semaines, les cinq partis en lice ayant besoin de quelques jours encore pour se mettre en branle et compléter leur stratégie électorale.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

Le chef de l'Union nationale est aussi d'avis que les thèmes électoraux annoncés par le premier ministre ne sont qu'écran de fumée et ne tiendront pas le coup longtemps. Selon M. Rodrigue Biron, les véritables thèmes seront le ma-

rasme économique et le bilan du gouvernement Bourassa. Il estime que la constitution est amenée dans le débat par M. Bourassa dans le seul but de masquer les vrais problèmes.

Debordant d'optimisme, M. Rodrigue Biron veut présenter des candidats partout, des candidats "prestigieux" dans leur milieu respectif, et surtout des candidats qui ont des "racines". Il veut tenter de renouveler l'exploit de M. Johnson en 1966 alors qu'une campagne "comté par comté" avait été fort fructueuse.

M. Biron donne l'assurance qu'il a déjà jeté son dévolu sur un certain nombre de candidats dont les noms seront dévoilés au cours des prochains jours. Lui-même sera candidat dans Lotbinière.

La campagne sera la plus courte de l'histoire du Québec. D'une durée totale de quatre semaines à peine, elle ne durera en fait que trois semaines, les cinq partis en lice ayant besoin de quelques jours encore pour se mettre en branle et compléter leur stratégie électorale.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

sur le crime organisé (CECO), portant sur l'affaire Laporte, la viande avariée et les "familles" du crime à Montréal. Le mandat de la CECO vient d'être renouvelé de quelques mois mais son sort est encore incertain.

De même, les réformes prévues par M. Choquette en ce qui a trait à la justice sont restées en plan, ainsi que le projet de création d'un ministère du Loisir, des Parcs et du Tourisme, et celui du ministère de la Population et de l'Immigration.

Dans le domaine agricole, marqué de graves secousses et de ce qu'on a appelé "la colère verte", il y a eu la loi de stabilisation des revenus agricoles et la création de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA).

Le ministère des institutions financières est devenu celui des Consommateurs, mais le changement est plus nominal qu'autre chose, dans l'attente de l'extension du mandat confié à l'Office de protection du consommateur. De même, la réforme de l'assurance automobile tarde à venir.

A la fin de juillet 1975, il y a eu un important remaniement ministériel, mais à peine quelques figures nouvelles se sont ajoutées à l'équipe qui dirige le Québec depuis six ans et demi. M. Choquette passait à l'Éducation, avant de quitter le gouvernement avec fracas. À la Justice, il fut remplacé par MM. Gérard-D. Lévesque et Fernand Lalonde. À l'Éducation, M. Raymond Garneau, titulaire des Finances depuis le printemps 1970, assura l'interim pendant quelques mois, et c'est M. Jean Bienvenue qui lui succéda en janvier dernier.

Eclaboussé par le rapport Cliche, M. Jean Cournoyer quitta le Travail et se retrouva aux Richesses naturelles. MM. Normand Toupin et Kevin Drummond échangeaient leurs portefeuilles de l'Agriculture et des Terres et Forêts.

À la dissolution, hier, la position des partis était la suivante: 98 libéraux, comparativement à 102 en 1973, 6 péquistes, deux PNP (M. Choquette et Roy), un unioniste, M. Maurice Bellemare, élu en 1974, un créditiste, M. Camil Samson et deux indépendants, MM. Gérard Shanks et Guy Leduc, élus à titre de libéraux en 1973.

hier, sur l'agglomération de Beyrouth, au cours des duels d'artillerie que se sont livrés les deux secteurs de la capitale libanaise, a indiqué la radio progressiste libanaise captée à Nicosie.

D'une intensité rarement égalée, les obus tombaient, selon les indications fournies par la radio progressiste, au rythme de trois par minute. Les bombardements ont englobé l'ensemble de la capitale libanaise et sa banlieue. Ils n'ont pratiquement pas cessé en dépit d'un accord conclu entre les belligérants par l'entremise du général Mohamed Ghowein, commandant en chef des "casques verts" arabes au Liban.

Les blindés, selon Radio-Amchit, sont intervenus dans le centre-ville et les pièces d'artillerie (obusier de 155 mm, mortier de 120 mm.) contre les quartiers résidentiels.

L'ambassade d'Arabie saoudite, dans la zone ouest de Beyrouth (progressistes) a été bombardée. Le nombre des victimes serait très élevé. La radio progressiste s'est bornée à indiquer que de nombreux passants ont été tués ou blessés par les obus.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

Le chef de l'Union nationale est aussi d'avis que les thèmes électoraux annoncés par le premier ministre ne sont qu'écran de fumée et ne tiendront pas le coup longtemps. Selon M. Rodrigue Biron, les véritables thèmes seront le ma-

rasme économique et le bilan du gouvernement Bourassa. Il estime que la constitution est amenée dans le débat par M. Bourassa dans le seul but de masquer les vrais problèmes.

Debordant d'optimisme, M. Rodrigue Biron veut présenter des candidats partout, des candidats "prestigieux" dans leur milieu respectif, et surtout des candidats qui ont des "racines". Il veut tenter de renouveler l'exploit de M. Johnson en 1966 alors qu'une campagne "comté par comté" avait été fort fructueuse.

M. Biron donne l'assurance qu'il a déjà jeté son dévolu sur un certain nombre de candidats dont les noms seront dévoilés au cours des prochains jours. Lui-même sera candidat dans Lotbinière.

La campagne sera la plus courte de l'histoire du Québec. D'une durée totale de quatre semaines à peine, elle ne durera en fait que trois semaines, les cinq partis en lice ayant besoin de quelques jours encore pour se mettre en branle et compléter leur stratégie électorale.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

Le chef de l'Union nationale est aussi d'avis que les thèmes électoraux annoncés par le premier ministre ne sont qu'écran de fumée et ne tiendront pas le coup longtemps. Selon M. Rodrigue Biron, les véritables thèmes seront le ma-

rasme économique et le bilan du gouvernement Bourassa. Il estime que la constitution est amenée dans le débat par M. Bourassa dans le seul but de masquer les vrais problèmes.

Debordant d'optimisme, M. Rodrigue Biron veut présenter des candidats partout, des candidats "prestigieux" dans leur milieu respectif, et surtout des candidats qui ont des "racines". Il veut tenter de renouveler l'exploit de M. Johnson en 1966 alors qu'une campagne "comté par comté" avait été fort fructueuse.

M. Biron donne l'assurance qu'il a déjà jeté son dévolu sur un certain nombre de candidats dont les noms seront dévoilés au cours des prochains jours. Lui-même sera candidat dans Lotbinière.

La campagne sera la plus courte de l'histoire du Québec. D'une durée totale de quatre semaines à peine, elle ne durera en fait que trois semaines, les cinq partis en lice ayant besoin de quelques jours encore pour se mettre en branle et compléter leur stratégie électorale.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

Le chef de l'Union nationale est aussi d'avis que les thèmes électoraux annoncés par le premier ministre ne sont qu'écran de fumée et ne tiendront pas le coup longtemps. Selon M. Rodrigue Biron, les véritables thèmes seront le ma-

rasme économique et le bilan du gouvernement Bourassa. Il estime que la constitution est amenée dans le débat par M. Bourassa dans le seul but de masquer les vrais problèmes.

Debordant d'optimisme, M. Rodrigue Biron veut présenter des candidats partout, des candidats "prestigieux" dans leur milieu respectif, et surtout des candidats qui ont des "racines". Il veut tenter de renouveler l'exploit de M. Johnson en 1966 alors qu'une campagne "comté par comté" avait été fort fructueuse.

M. Biron donne l'assurance qu'il a déjà jeté son dévolu sur un certain nombre de candidats dont les noms seront dévoilés au cours des prochains jours. Lui-même sera candidat dans Lotbinière.

La campagne sera la plus courte de l'histoire du Québec. D'une durée totale de quatre semaines à peine, elle ne durera en fait que trois semaines, les cinq partis en lice ayant besoin de quelques jours encore pour se mettre en branle et compléter leur stratégie électorale.

quant à M. Choquette, il n'est pas sûr encore qu'il soit candidat dans Outremont, confie M. Roy, qui a fait faire des sondages dans quelques comtes, dont celui d'Arthabaska, et qui en attend les résultats ces jours-ci. Bien sûr, ajoute-t-il, il appartiendrait finalement à M. Choquette d'en décider. Finalement, le PNP n'a pas beaucoup d'argent, mais il compte faire une vive lutte.

Selon M. Camil Samson également, M. Bourassa joue à quille ou double, tentant de sauver quelques années de pouvoir. Il est aussi d'avis que le premier ministre n'avait pas besoin d'une élection générale pour vider les dossiers de la constitution et des relations de travail.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda compte présenter partout des candidats du Ralliement. A son avis, trois partis sont dans la lutte, le libéral, le péquiste et le sien, et chacun a autant de chances que les deux autres de l'emporter, à tout le moins de devenir un gouvernement minoritaire. Sans le dire de façon expresse, M. Samson se satisfait de détenir la "balance du pouvoir", qui a fait la fortune de M. Caouette à Ottawa au cours des années soixante.

M. Samson veut présenter au Québecois l'option du "statut spécial", qu'il oppose au fédéralisme libéral et au séparatisme du PQ.

M. Samson axera sa campagne sur les problèmes économiques, sources de tous les autres, sur la mise en oeuvre d'un revenu minimum garanti et d'un escompte compensé, cher aux créditistes. Il voyagera à travers le Québec en automobile et lance sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda. Le Ralliement présentera pour la première fois 110 candidats. M. Samson prévoit que l'UN et le PNP ne feront pas élire un seul candidat.

Le chef de l'Union nationale est aussi d'avis que les thèmes électoraux annoncés par le premier ministre ne sont qu'écran de fumée et ne tiendront pas le coup longtemps. Selon M. Rodrigue Biron, les véritables thèmes seront le ma-

suites de la première page

## DES ÉLECTIONS

cente conférence des premiers ministres provinciaux à Toronto et la prochaine conférence fédérale-provinciale que M. Trudeau a promis de convoquer au cours des prochains mois. Il s'agira en quelque sorte de la conférence de la dernière chance. M. Bourassa recherche donc par cette élection un mandat clair et sans équivoque du "peuple québécois", afin d'obtenir les garanties constitutionnelles qu'il désire.

Un tel thème aura aussi l'avantage de placer le principal adversaire du Parti libéral sur la défensive.

Le Parti québécois se rappelle bien la campagne électorale de 1973 dont le thème avait été "Indépendance ou fédéralisme". En fait, ce fut une élection référendum sur le thème de l'indépendance, et le PQ ne manqua pas de tomber dans le piège que lui tendit alors M. Bourassa en le forçant à publier le budget de l'An 1.

C

Bientôt dans les épiceries

# Nouveaux fromages québécois

par Renée Rowan

Trois fromages développés par le Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA) de l'Université du Québec à Montréal et fabriqués dans nos fromageries feront leur apparition dans les supermarchés et épiceries d'ici à la fin de l'année. Ce sont le gruyère et le gouda du Québec ainsi qu'une pâte molle, le Richelieu.

Toute l'aventure a débuté il y a trois ans, raconte le directeur du Centre, le Dr Marcel Gagnon. Selon Statistique Canada, le Québec a fabriqué jusqu'à tout récemment environ 50% de tout le fromage cheddar produit au Canada. Notre province, souligne-t-il, a toujours bénéficié d'un marché de choix en Europe, surtout en Angleterre où ce produit est considéré comme un fromage de gourmet très recherché.

Mais les barrières tarifaires établies lors de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, en 1972, ont diminué considérablement les ventes de cheddar, ce produit étant frappé d'un droit d'entrée croissant de 21% qui atteindra, en 1977, 100%.

Au Québec même, la situation n'était guère plus rose. La fabrication du fromage étant de plus en plus mécanisée, en particulier la fabrication du cheddar, cela a entraîné la fermeture progressive des petites fromageries.

Cet ensemble de faits présentait un défi majeur à l'industrie laitière. Il devenait urgent de trouver une utilisation à nos surplus de lait et tenir en opération nos petites et moyennes fromageries en développant pour nos marchés de nouveaux fromages de fabrication domestique. Ce à quoi s'est appliqué CRESALA. Mais par où commencer? De quel côté faire porter les recherches?

Aucune étude de marché n'a été nécessaire, note le directeur du Centre. Il a suffi d'étudier les statistiques d'importation pour se rendre compte que le gouda et le gruyère sont les favoris des amateurs de fromages: quatre millions de livres de gouda ont été vendus sur nos marchés en 1975 et sensiblement la même quantité pour le gruyère, avec une tendance à l'accroissement.

"Notre but en développant de nouveaux fromages n'est pas de déloger tous les fromages importés, souligne M. Gagnon, mais d'utiliser nos surplus de lait et d'améliorer le sort de nos fromageries tout en réduisant les importations. C'est tout simplement avoir l'oeil à ses affaires", précise-t-il.

Le gruyère a d'abord retenu l'attention du Centre qui s'est adjoint dans ses recherches l'aide de M. Georges Bélanger qui, pendant 35 ans, a enseigné les techniques de la fabrication du fromage à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et qui poursuit aujourd'hui une deuxième carrière à CRESALA. Le Conseil de la recherche et des services agricoles du Québec a accordé au Centre un octroi de \$15,000 pour développer un gruyère bien de chez nous.

Le produit que l'on s'apprête à mettre sur le marché est sans croûte; il contient environ 45% de matière grasse. Il a le goût du Jarlsberg — le gruyère norvégien — c'est-à-dire légèrement plus sucré que le gruyère suisse ou français, ou vides moyens comme le gruyère importé de France, et une texture moyenne, ni trop molle, ni trop ferme. Sa couleur est d'un jaune paille, plus clair que le gruyère suisse.

Nous y avons goûté; même si la période de mûrissement n'était pas encore à terme,

nous y avons trouvé un petit goût de noisette agréable qui plaira sûrement au consommateur québécois. Toute comparaison est odieuse et nous croyons que pour être apprécié à sa juste valeur, ce fromage doit être considéré non pas comme une imitation, mais un produit original fabriqué chez nous.

L'appellation gruyère a posé des problèmes auprès de certains fonctionnaires fédéraux, reconnaît M. Gagnon, mais on a permis, pour l'instant, de le vendre sous le nom de gruyère du Québec.

L'absence de croûte naturelle a aussi soulevé quelques objections, "mais il faut être de son temps", affirme le directeur de CRESALA. "C'est vrai, dit-il, que notre fromage n'a pas de croûte naturelle, mais le procédé européen remonte à 1900. Ici, nous avons une croûte 1976, c'est-à-dire une enveloppe de cellulose. C'est plus hygiénique et le consommateur ne perd rien. Quand on achète une livre de gruyère importé, la croûte représente une perte de 10 à 15%, quand ce n'est davantage. Au prix où se vend le fromage, cela mérite que l'on en tienne compte."

Une fromagerie du comté de Charlevoix, celle des Frères Tremblay, à Saint-Fidèle, a déjà commencé à en faire la fabrication à l'échelle commerciale et la laiterie Mont Saint-Hilaire en assurera la distribution. La Coopérative Fédérée de Beauveillé va aussi le fabriquer et le distribuer.

Le Richelieu est un fromage de spécialité typiquement québécois. Il avait d'abord été mis au point par le Dr J.-M. Rosell et la Coopérative fédérée, en 1935, puis abandonné à son sort même si sa saveur était excellente. Repris par la suite par les fromages "Froche" sous le nom de Cardinal, il a dû de nouveau être

abandonné pour différentes raisons, en particulier à cause de problèmes de moisissure et de conservation.

Pâte molle, il n'a ni la texture, ni la couleur du Boursault (dont l'importation a dû être interrompue pour une question de coliformes), mais il en rappelle étrangement le goût. Il est très agréable tartiné sur une biscotte ou un morceau de pain croûté.

Le Richelieu est, pour le moment, fabriqué et distribué par la laiterie Mont Saint-Hilaire, à Saint-Hyacinthe. Quant au gouda, sa texture et son goût s'apparentent d'assez près au produit original. Il est un peu moins ferme et sa couleur de fabrication se poursuit actuellement à la crème-rie de Dolbeau, au lac Saint-Jean. Il devrait atteindre nos marchés avant Noël.

Une fois les techniques de fabrication développées par CRESALA, elles sont mises à la disposition de toutes les fromageries qui voudraient s'y intéresser. Le Centre n'est pas non plus celui qui fixe les prix. Cela est du ressort des fromageries. Nos objectifs, précise le directeur, étaient de trois ordres: voir si l'on pouvait fabriquer des fromages européens avec le lait de nos vaches; utiliser l'infrastructure existante pour le fromage cheddar de façon à ne pas avoir à faire des investissements nouveaux et enfin, réduire le plus possible les coûts de main-d'oeuvre. "Nous croyons les avoir atteints".

M. Gagnon est d'avis que le prix de ces trois fromages de fabrication locale pourront être concurrentiels avec les mêmes produits importés. Il verrait très bien toutefois que le gouvernement impose sur les fromages importés des droits d'entrée tout comme cela se fait pour nos produits sur le Marché commun. "Si le gouvernement veut encourager nos industries laitières, il pourrait très bien imposer les mêmes règlements qu'en Europe", affirme-t-il.

Le professeur Samuel C. Ting, du M.I.T., mérite, en compagnie du professeur Burton Richter, le prix Nobel de physique pour ses recherches ayant mené à la découverte d'une nouvelle particule élémentaire. (Téléphoto AP)

# Les É.U. monopolisent les prix Nobel de physique et de chimie

STOCKHOLM (Reuter et AFP) — Les États-Unis ont monopolisé les prix Nobel attribués hier par l'Académie des sciences de la Suède. Ils ont en effet mérité le prix Nobel de physique en la personne des professeurs Burton Richter et Samuel C. Ting, et le prix de chimie en celle du professeur William N. Lipscomb, 21e Américain à le recevoir.



Le professeur Samuel C. Ting, du M.I.T., mérite, en compagnie du professeur Burton Richter, le prix Nobel de physique pour ses recherches ayant mené à la découverte d'une nouvelle particule élémentaire. (Téléphoto AP)

L'équipe Richter a baptisé la nouvelle particule "PSI", celle de M. Ting la nomme "J". Par le passé, on croyait que l'atome était composé des trois particules élémentaires (protons et neutrons dans le noyau, et électrons sur des orbites). Il existe trois cents particules qui peuvent être révélées en laboratoire. Ces travaux ont ouvert aux chercheurs un nouveau domaine.

Né le 27 mars 1931 à New York, M. Richter a étudié au M.I.T. où il a obtenu un doctorat en 1956. Il a fait des recherches sur les électrons à haute énergie à Stanford, où il a commencé à concevoir un accélérateur linéaire d'électrons dénommé SPEAR, d'une longueur de trois kilomètres. Ses expériences sur cet appareil lui permirent de découvrir en 1974 la particule "PSI". Le prix Nobel lui vaut 681.000 couronnes suédoises (environ \$156.000), à partager avec M. Ting.

Né le 27 janvier 1929 aux États-Unis, de parents d'origine chinoise, ce dernier a été élevé en Chine. Il est revenu en Amérique en 1956, pour étudier à l'Université du Michigan. Après y avoir obtenu son diplôme, il a fait des recherches à Berkeley ainsi qu'au C.E.R.N. avant d'entrer à l'Université Columbia en 1965.

Un an plus tard, il entamait des recherches à la D.E.S. (Deutsche Electronen Synchrotron) de Hambourg, avant de passer au M.I.T. où il a découvert la particule "J" en 1974, la même année que M. Richter.

M. Lipscomb, lauréat du prix de chimie, a été récompensé pour ses travaux sur la structure des boranes (composés de bore et d'hydrogène) qui éclairent d'une façon nouvelle l'enchaînement des corps. La plupart de ses recherches ont été dévolues aux hydrures de bore.

identifié les différents types de liaison entre les atomes des hydrures de bore en utilisant les diffractons des rayons-x et en recourant à la théorie des

quanta pour ses calculs. Ces travaux ont permis d'enrichir énormément les connaissances sur la nature de la liaison chimique.

## Rendement

# 10%

## Certificats de placement garanti de 5 ans

Intérêt versé deux fois l'an (placement minimal: \$500). Communiquez avec nous pour avoir des détails sur les modalités et les taux relatifs au paiement de l'intérêt composé et de l'intérêt mensuel.

Informez-vous également sur la section "Certificat de placement garanti de 5 ans" du Régime enregistré d'épargne-retraite du Montréal Trust.

Pour avoir plus de renseignements, passez nous voir ou appelez:

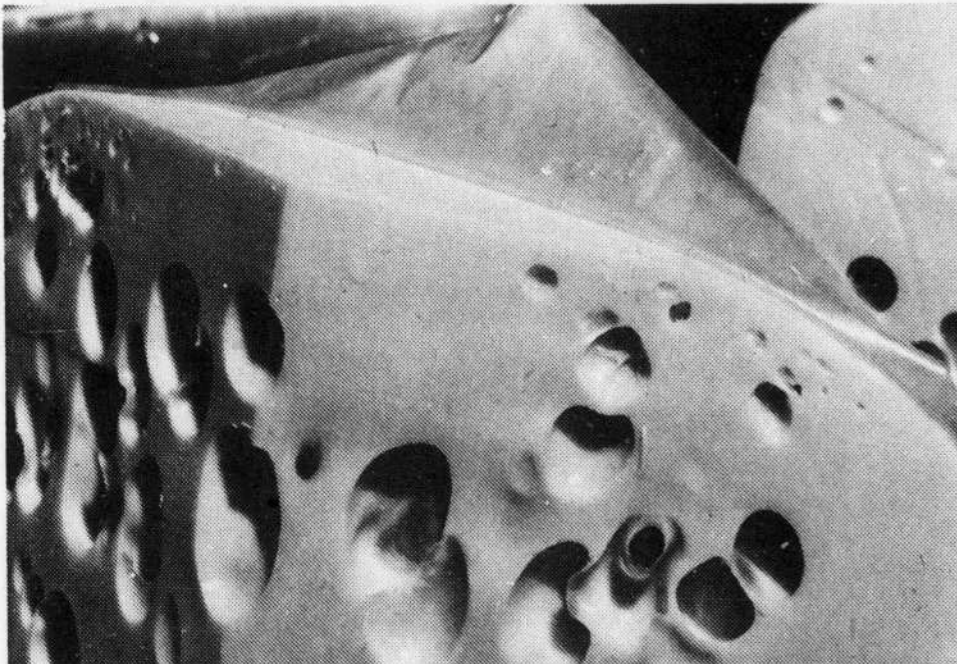
PLACE VILLE MARIE  
M. T. Nucci  
Tél.: 861-1681

FAIRVIEW  
Mme N. Coleman  
Tél.: 695-5230

# Montréal Trust

On s'en fait autant que vous pour votre argent.

Membre de la Régie d'assurance-dépôts du Québec.



Le gruyère du Québec fera son apparition dans les supermarchés avant Noël.

## Nouveau débloccage à Laval

QUEBEC (Le Devoir) — Après une timide amorce de débloccage, les choses se sont à nouveau gâtées entre le Syndicat des professeurs (SPUL) et l'administration de l'Université Laval, mais les négociations se poursuivaient hier sur les clauses salariales.

Le SPUL ne bouge pas, estime l'administration, "sauf sur la proposition de la création d'un comité technique en vue d'analyser les différences entre les deux projets en matière salariale".

"Dans un premier temps, ajoute l'Université, la partie syndicale s'est livrée à des manœuvres dilatoires ayant apparemment pour but de démoriser le comité de négociation de l'Université." L'administration fait état de ses concessions qui n'auraient pas suscité de contrepartie syndicale.

Pour sa part, le Syndicat parle du "bloccage" de l'administration et demandait hier une rencontre au sommet entre le recteur et le président du SPUL.

**"Un clown extraordinaire"**

Un clown merveilleux! Un alchimiste du rire! Un clown pour adultes qui sait aussi amuser les enfants. Un spectacle que Concerts et Artistes Canadiens (1976) Inc., présente au Théâtre Maisonneuve à 8 h 30 jusqu'au 20 octobre (publireportage)

## BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français. Méthode "audio-visuelle".

### SESSION D'AUTOMNE 1976

Commençant les 11, 13 et 14 sept. 76  
7 semaines — 42h — \$78.  
Frais d'inscription \$5.

Programmes: l'après-midi, le soir et le samedi.  
Niveaux: débutants, intermédiaires et avancés. (01-06)  
07 (Carrifour) le mardi seulement  
7 semaines — 21 h — \$30  
Frais d'inscription \$5.

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi, de 9h à 5h — Samedi de 9h à 5h

**CENTRE-VILLE** 1441, rue Drummond  
849-5331, Poste 723

# Certains pensent mieux faire après avoir pris un coup.

### Pourquoi buvez-vous?

Comme la plupart des gens, vous prenez un verre parce que ça vous plaît. Mais certaines personnes croient que l'alcool peut régler tous leurs problèmes. Elles croient qu'en prenant un coup, elles travailleront mieux, elles seront plus sociables, elles conduiront même mieux! Soyons réalistes: qu'est-ce que l'alcool? Quels sont ses véritables effets?

### L'alcool déprime le système nerveux central.

C'est pourquoi l'alcool nous libère de nos inhibitions. C'est pourquoi certaines personnes, après quelques verres, se sentent stimulées. Les silencieux deviennent loquaces, les moutons se changent en lions. Lorsque les inhibitions ont disparu,

nous ne pouvons plus maîtriser notre comportement. Plus nous buvons, plus nous sommes diminués! Plus moyen de raisonner, de parler, de marcher convenablement. Et il y en a qui croient que l'alcool améliore leur personnalité!

### L'alcool est une drogue qui mène à l'accoutumance.

La plupart du temps, l'abus de l'alcool a des effets physiques et psychologiques graves, à court et à long terme. Au contraire des autres drogues comme les dérivés de l'opium et les barbituriques, l'asservissement à l'alcool peut être un processus lent. Mais cela n'en reste pas moins une dépendance.

### L'abus de l'alcool est un mal de la société.

L'alcool est relié à environ 40 p. cent de tous les accidents mortels de la route, et à des pertes de plus d'un million de dollars par jour en productivité. Ajoutez à cela les foyers brisés, les enfants maltraités, les crimes, et cela représente des pertes incalculables pour notre société.

### Il est grand temps d'en parler.

Parlez à vos amis qui prennent un verre. Discutez du problème. Montrez-leur que l'alcool ne les améliore pas. Découpez cette annonce et discutez-en avec vos amis, vos enfants, vos parents. Le "Dialogue sur l'alcool" a été conçu pour vous aider à parler du problème. Si nous en parlons ouvertement, nous nous approcherons de sa solution.

## Dialogue sur l'alcool

Une idée de

Canada Santé et Bien-être social  
Canada Health and Welfare  
Canada C.P. 8888, Ottawa



Million Vrais-Vies

# Argentine: situation précaire des réfugiés

Les réfugiés politiques vivent en Argentine une situation chaque jour plus précaire et le Canada devrait accélérer ses formalités d'immigration pour en accueillir le plus grand nombre dans les délais les plus courts.

C'est ce que recommande une équipe de trois députés de la Chambre des communes représentant les trois principaux partis fédéraux et qui reviennent d'une visite à caractère non officielle en Amérique latine parrainée par le comité Inter Eglises canadiennes sur le Chili. Le centre protestant de documentation et d'information, qui publie leur communiqué, précise que leur mission visait à faire le point sur la situation des droits de l'homme dans l'hémisphère sud.

Le président Pinochet leur ayant refusé l'entrée au Chili, les députés canadiens sont allés à Buenos-Aires puis à Montevideo. D'après M. Louis Duclos, député libéral de Montmorancy et membre de l'équipe, la situation des 10.000 réfugiés surtout chiliens et Uruguayens en Argentine est alarmante.

Le gouvernement militaire de Buenos Aires a fixé au 1er novembre la date limite à laquelle tous ces réfugiés devront s'être enregistrés. Cette exigence ne leur confèrera aucun statut spécial. Cependant tous ceux qui ne seront pas enregistrés seront

susceptibles d'être expulsés vers leur pays d'origine. Ces réfugiés n'ont aucun revenu n'ayant pas le droit de travailler, ils cherchent désespérément un pays d'asile.

Le Canada, pour sa part, semble appliquer pour eux les procédures normales d'immigration sans reconnaître qu'il y a une situation d'urgence. Il faudrait, dit M. Duclos que nous envoyions sur place une équipe spéciale. Nous avons une responsabilité vis-à-vis ces gens qui sont traqués. Nous nous devons d'en accueillir le plus grand nombre possible. Les 4.500 réfugiés chiliens déjà accueillis au Canada n'ont jamais troublé la vie publique de notre pays.

Rappelant que le Canada a reçu en quelques semaines, dans le passé, des milliers de réfugiés vietnamiens ou ougandais, M. Duclos souhaite qu'Otawa fasse preuve encore une fois pour les réfugiés sud-américains d'un fort de mansuétude.

Par ailleurs la situation des droits de l'homme en Argentine et en Uruguay est très préoccupante. Des arrestations arbitraires sont fréquemment opérées sans que les parents des personnes incarcérées sachent avant plusieurs semaines où elles se trouvent ni pour combien de temps.

La police secrète uruguayenne semble opérer impunément sur le territoire argentin.

# Mme Mao est accusée par affiche d'avoir tenté d'assassiner son mari

PEKIN (Reuter et AFP) — Une affiche murale apposée sur le campus de l'Université de Pékin, accusait hier, Mme Chiang Ching d'avoir tenté d'assassiner son mari, le président Mao, sur son lit de mort.

Le texte rédigé dimanche, par des étudiants en physique, donne une version dramatique des derniers jours du "Grand Timonier" et révèle qu'une grave polémique s'était ouverte sur le sort de la dépouille de Mao.

"Quand le président Mao était gravement malade, Chiang Ching n'y accordait aucune importance. Quand la maladie du président Mao a atteint le stade de la crise, Chiang Ching n'a tenu aucun compte de l'opposition et de la résistance du médecin et a insisté pour faire déplacer ailleurs le président Mao, dans une vaine tentative pour le tuer," écrivent les étudiants.

La grande affiche rose qualifie Mme Mao et ses partisans — le vice-président du Parti, Wang Hung-Wen, le vice-premier ministre, Chang Chun-Chiao et l'idéologue du politburo, Yao Wen-Yuan — de "bande des quatre." On croit savoir qu'ils ont été placés en résidence surveillée, le 7 octobre dernier.

Plusieurs centaines de "dazibao" (affiches) ont fait leur apparition à Pékin, comme aux meilleures heures de la révolution culturelle. Elles attaquent violemment la veuve de Mao et ses alliés radicaux. Toutes les affiches murales auraient pour origine des textes et des documents fournis à l'université par le Parti

communiste.

Sous le titre "les immenses crimes de la bande des quatre", l'affiche révèle que ce groupe s'est opposé à la préservation du corps de Mao. "Dans les jours qui ont suivi la mort de Mao, où que vous alliez, tout le monde était affligé. Huit cents millions de gens espéraient sincèrement préserver la dépouille de Mao pour que, génération après génération, on puisse voir son visage", écrit-il. (Pendant quatre semaines après la mort, le black-out a été total sur le sort du corps de Mao. Le 9 octobre, on a annoncé qu'il serait embaumé et placé dans un mausolée.)

L'affiche s'en prend principalement à Mme Chiang Ching. Pendant que Mao gisait sur son lit de mort, son épouse a visité la commune modèle de Tachai et, "pendant le voyage, elle s'est bien amusée et comportée de façon grossière", ajoute-t-elle.

Mao s'était rendu compte de la trahison de ce "dangereux cancer" et de leur complot, et il avait tenté, à plusieurs reprises, de persuader les quatre opposants du groupe antiparti continue de se cantonner essentiellement dans les universités où elle prend la forme d'affiches murales. Mais des slogans attaquant le "groupe des quatre" ont été vus pour la première fois, dans des usines.

La campagne se développe à une telle vitesse que les observateurs prévoient que les dénonciations feront les gros titres de la presse écrite dans les tout prochains jours. Déjà, des allusions aux "traîtres et ennemis de classe" ont fait leur apparition dans les colonnes des pages intérieures des journaux.

De nouvelles accusations ont d'autre part été formulées contre les "gauchis-

tes". Des affiches vues à Changhai accusent le vice-président du comité révolutionnaire local, M. Ma Tien-Hsui, d'avoir armé les milices afin de prendre le contrôle de la grande métropole. Les milices devaient s'emparer de l'immeuble de la radio, du port et d'autres installations stratégiques.

Le nom de M. Ma est lié à celui du plus important des quatre membres du groupe antiparti, le vice-président du Parti, Wang Hung-Wen.

deux "clans" s'opposent pour en revendiquer la paternité.

Il est vrai que tout dans leur personnalité sépare les deux hommes. Agé de 54 ans, ancien chef d'état-major, M. Rabin, de caractère timide, est capable de redoutables explosions de colère. On a dit de lui que sa relative inexpérience politique est un handicap pour sa mission de "rassembleur".

Agé de 53 ans, M. Peres est au contraire une personnalité extrovertie qui écrit à l'occasion des poèmes. Patron de l'armée sans avoir jamais été officier, c'est un intellectuel qui adore les réunions publiques et les caméras de télévision.

A propos des affrontements entre les deux hommes qui émailent presque chaque conseil des ministres, une personnalité haut placée affirme qu' "invariablement, un choc de personnalités se dissimule derrière tous leurs désaccords".

Le président du Conseil a, indirectement, lancé un premier défi à son rival, en déclarant publiquement que tout ministre candidat au poste de chef de gouvernement se devait d'abandonner d'abord ses fonctions ministérielles.

M. Peres a contesté cette idée, mais n'a pas fait connaître ses intentions. Il a en effet des raisons d'être confiant: lors de la démission de Mme Golda Meir, il y a 30 mois, il avait manqué d'un cheveu l'élection au poste de président du Conseil par le congrès du parti.

Sauf si un compromis est trouvé, la querelle Rabin-Peres risque d'affaiblir le Parti travailliste, qui enregistre déjà une perte d'audience au bénéfice du Bloc du Likoud (droite). Elle risque également, selon l'expression employée par le ministre des Finances, M. Yehoshua Rabinovitch, de lui "faire perdre son hégémonie au sein du monde du travail".

Quant aux responsables du Likoud, ils affirment que cette rivalité pourrait bien contribuer à mettre un terme à 28 années de gouvernement à majorité travailliste en Israël. "Les socialistes ont gouverné la Suède pendant 32 ans, mais ont fini par tomber, prédit l'un d'eux. Ils perdront aussi le pouvoir ici".

# La lutte est ouverte entre Rabin et Peres

TEL AVIV (AP) — La lutte pour le pouvoir s'est engagée presque au grand jour au sein du gouvernement israélien entre l'actuel président du Conseil, M. Yitzhak Rabin, et son ministre de la Défense, M. Shimon Peres.

Les deux hommes seront départagés en février prochain, lors du congrès du Parti travailliste (gouvernemental), chargé de désigner ses candidats pour les élections qui auront lieu sept mois plus tard.

Cette décision, cruciale pour la vie politique israélienne, risque aussi d'affecter l'évolution de la situation au Proche-Orient en raison des personnalités et des options politiques sensiblement différentes des deux hommes.

Si cet affrontement semble inquiéter "la vieille garde" du parti, d'autres en revanche se réjouissent de cette possibilité de renouvellement de la vie politique nationale. Les milieux politiques estiment en tout cas pour leur part que le fossé séparant les deux hommes est si grand qu'il ne pourra vraisemblablement pas être comblé d'ici février.

Des rivalités d'ordre tout à la fois politique et personnel séparent MM. Rabin et Peres. L'actuel chef du gouvernement est en effet un modéré, proche des Américains dont il a pu apprécier le style de vie et de gouvernement lors d'un séjour aux Etats-Unis comme ambassadeur d'Israël pendant cinq ans.

M. Peres ne partage pas les thèses américaines favorables à une restitution des territoires arabes occupés en échange d'accords de nature politique. Fidèle lieutenant du général Moshe Dayan, M. Peres s'est toujours situé à l'aile droite du Parti travailliste.

Il apporte en outre son appui tacite au mouvement Goush Emounim (Bloc de la foi), composé de fanatiques religieux favorables à l'annexion pure et simple de tous les territoires arabes occupés par l'armée israélienne et qualifié par M. Rabin de "menace pour la démocratie".

A chaque succès israélien — et notamment lors du fameux raid sur l'aéroport ougandais d'Entebbe pendant le détournement de l'Airbus d'Air France — les

# La Hongrie, vingt ans après le "printemps de Budapest"

VIENNE (AP) — Vingt ans après le "printemps de Budapest", la Hongrie est devenue paradoxalement la démocratie populaire la plus libérale de l'Europe de l'Est, tout en se maintenant fidèlement à l'intérieur du carcan soviétique.

"Les Hongrois ont eu leur moment de gloire, de sang et de désastre. Aujourd'hui, ils sont à l'heure du réalisme", observe un diplomate occidental en poste en Europe de l'Est. Fidèles à leurs engagements vis-à-vis du Pacte de Varsovie et du Comecon et respectueusement alignés sur Moscou en matière de politique extérieure, les Hongrois font aujourd'hui l'expérience d'une sorte d'économie de marché qui a donné naissance à l'expression de "communisme du goulach".

Un fait irréductible demeure, cependant, séquelle des tragiques journées d'octobre 1956: la présence de quatre divisions soviétiques sur le territoire national, soigneusement cantonnées à l'écart de la population pour ne pas réveiller les vieux démons. "Les Hongrois, re-

lève un diplomate occidental, n'ont jamais débordé d'amour pour les Russes et ne leur ont jamais témoigné beaucoup de respect. Mais ils ne les ont non plus jamais beaucoup haïs". A l'approche du vingtième anniversaire du "soulèvement de Budapest", au cours duquel 2.700 Hongrois trouveront la mort, la Hongrie semble avoir surmonté le traumatisme des journées d'octobre 1956.

"Je ne crois pas que les nombreuses blessures et destructions dont nous avons souffert soient aujourd'hui encore ressenties", confiait récemment à la télévision autrichienne l'écrivain hongrois Tibor Dery, 82 ans, détenu après l'échec du soulèvement du 23 octobre 1956.

Ce soulèvement, qui dura deux semaines, fit 20.000 blessés et entraîna le départ à l'étranger de quelque 200.000 nationaux. Il y eut de nombreuses exécutions, dont celle du chef du gouvernement révolutionnaire hongrois, Imre Nagy, et de son ministre de la Défense, le général Pal Maleter. Les autorités procédèrent en outre à des centaines d'arrestations après

l'échec du mouvement.

"Qui parle encore aujourd'hui de Nagy?" fait remarquer un diplomate occidental pour souligner l'oubli dans lequel la "révolution" hongroise est tombée.

Depuis, 40.000 réfugiés ont regagné le pays. Les autres viennent y faire du tourisme avec des passeports étrangers: les touristes étrangers nés en Hongrie représentent ainsi 10 pour cent du total des entrées.

M. Janos Kadar, l'homme qui, après avoir un moment "flirté" avec le "printemps de Budapest", a dirigé la répression à la demande des Soviétiques, est toujours aujourd'hui au pouvoir. Sexagénaire paisible, il est devenu l'un des doyens des dirigeants communistes des pays satellites du bloc soviétique. On peut attribuer sa réussite et sa longévité au principe qui semble avoir guidé son action depuis 20 ans: "celui qui n'est pas contre moi est avec moi".


Le numéro un hongrois, il est vrai, est passé maître dans l'art du changement paisible. Par exemple, il a réussi à faire adopter par le pays, au lendemain de la crise pétrolière, une augmentation de 30 pour cent du prix de la viande sans déclencher des remous politiques du type de ceux qui ont récemment ébranlé le régime polonais. Les relations de M. Kadar avec M. Leonid Brejnev, sans être chaleureuses, sont,

croit-on savoir, bonnes et Budapest ressemble aujourd'hui à la plupart des capitales de l'Europe de l'Ouest. Dans la jeunesse hongroise les "jeans" et la musique pop font fureur.

Néanmoins, le pays connaît toujours une importante crise du logement. Les automobiles importées des pays de l'Est coûtent environ de 20 à 30 fois le salaire moyen hongrois mais la Hongrie vient en deuxième position des satellites de l'URSS pour le nombre de voitures privées par habitant (650.000 automobiles en tout).

Les Hongrois, contrairement aux citoyens des autres démocraties populaires, peuvent voyager à l'Ouest de manière relativement souple. Cependant, les conséquences de la hausse de 130 pour cent du pétrole soviétique importé pèsent toujours sur l'économie. Jusqu'à l'apparition de la crise pétrolière, note un diplomate occidental, les Hongrois pouvaient s'estimer "mille fois plus heureux qu'en 1956".

A quelques jours du déclenchement du "printemps de Budapest", la presse officielle n'a encore donné aucun indice sur la façon dont seront ou non commémorées ce que l'on appelle ici pudiquement "les journées regrettables d'octobre 1956". "Il est difficile d'être Hongrois, a écrit un jour un poète national. Mais ce n'est pas impossible".



**MANUFACTURIERS, FOURNISSEURS DU QUÉBEC,**  
vous voulez faire affaire avec vos gouvernements ?  
**OPÉRATION ACCÈS c'est pour vous !**

Place Bonaventure, à Montréal, les 27 et 28 octobre 1976, les gouvernements fédéral, provincial et municipal vous feront part de leurs besoins et seront à votre disposition pour discuter: appels d'offres, soumissions, achats, etc.

**Ça vous intéresse ?**  
**Inscrivez-vous dès maintenant**  
Faites le par la poste ou déposez votre formulaire d'inscription:

À Montréal: **OPÉRATION ACCÈS**  
600 ouest, Boul Dorchester  
9e étage,  
Montréal, H3B 1N4

À Québec: **OPÉRATION ACCÈS**  
1040 ave Belvédère  
Suite 301  
Québec

Téléphonez à: **OPÉRATION ACCÈS**  
(514) 283-7032  
(Nous acceptons les frais d'appel).

Opération Accès est une initiative conjointe du ministère des Approvisionnement et Services du Canada et du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

**HORIZON 76**  
Le point pour les évaluateurs agréés

La Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec tiendra, à l'intention de ses membres, un important congrès annuel à l'hôtel Québec-Hilton les 28, 29 et 30 octobre 1976. Sous le thème d'horizon 76, cette rencontre se veut une période de réflexion sur l'avenir de la profession de l'évaluateur.

En premier lieu, les évaluateurs agréés désirent percevoir les réactions du monde extérieur.

Ensuite, les congressistes entendent se situer dans le contexte sociologique de 1976, en tenant compte des diverses pressions qui s'exercent sur leur milieu professionnel.

**Interrogation**  
L'époque est maintenant révolue où l'évaluateur se penchait, en congrès, sur les tables d'annuités ou sur l'analyse du flux monétaire actualisé dans le but d'améliorer les méthodes d'évaluation. On dispose aujourd'hui de sessions d'étude spécifiques pour atteindre ce but.

En pleine possession de ses moyens, l'évaluateur agréé, ce professionnel reconnu par le Code des professions peut désormais élargir son horizon et se poser des questions d'un autre ordre.

Comment suis-je perçu par le monde extérieur?  
Qu'est-ce qu'on attend du professionnel de l'évaluation?  
Quelle place dois-je occuper dans la société?  
Quelle est ma part de responsabilité dans le milieu où j'évolue?

**Perception par le milieu extérieur**  
L'évaluateur agréé, pour connaître l'opinion de la société envers son attitude professionnelle, a fait appel à des conférenciers qui sont en mesure d'apporter des témoignages concrets, puisés hors du cercle professionnel de l'évaluation. À ces conférences auront l'occasion d'entendre l'honorable Juge Robert Cliche, Juge en chef adjoint, Cour provinciale; M. Claude LeBon, doyen de la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval; M. Joseph H. Chuk, responsable du laboratoire de recherche en science immobilière de l'Université du Québec à Montréal; deux avocats réputés, Me René-Charles Atay de Montréal, et Me Jacques Marquis, de Québec, une équipe de l'hôtel de ville de Québec; M. Paul Racine, président, Les Immeubles Deirano Inc.; M. Jean Des Rosiers, président, Armand Des Rosiers Inc.

Ce temps d'arrêt permettra aux congressistes d'étudier le milieu dans lequel ils évoluent et de concevoir la portée de leur rôle social et professionnel.

**Place dans la société**  
Fort des opinions émises par les conférenciers, l'évaluateur pourra, par la suite, analyser son statut professionnel en se situant par rapport à d'autres professionnels.

Entre autres, on se penchera sur la question du titre réservé en regard de la pratique exclusive pour soulever les avantages et les inconvénients des deux situations et pour déterminer si, tout compte fait, le titre réservé n'est pas le meilleur choix.

On analysera la place que doit occuper l'évaluateur par rapport au courtier à l'investisseur, à l'avocat, au contracteur, à l'économiste, à l'agent immobilier, à l'ingénieur, etc.

Également, on scrutera l'opinion des milieux gouvernementaux et universitaires pour cerner l'image que projette, dans ces couches de la société, l'évaluateur agréé.

On essaiera de déterminer la hiérarchie sociale de l'évaluateur dans notre monde organisé et l'on tentera de délimiter les tâches de tous les autres professionnels reliés à l'univers de l'évaluation foncière.

De fait, l'évaluateur agréé, ce professionnel à part entière, veut expliciter sa place au sein et déterminer ses zones d'influences sans empiéter sur la compétence des autres mais sans perdre, pour autant, ses propres prérogatives.

**Conclusion**  
Dans la mesure où l'évaluateur agréé percevra, de la part de son milieu, une véritable considération socio-politique, un appui ferme des corps publics et para-publics en conformité des lois existantes, un grand respect de sa profession, il assumera pleinement, avec fierté, dynamisme et détermination, la mission sociale et professionnelle reliée à son travail.

Le congrès aura alors atteint son but et les grands bénéficiaires seront, sans conteste, les citoyens québécois qui devront faire appel, un jour ou l'autre, à la compétence vraiment professionnelle d'un évaluateur agréé.



**Comment ça va?**  
**Ça va très bien... avec le Programme Troisième âge.**

**Si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, profitez-en!**

Des intérêts élevés, des services gratuits et un revenu mensuel pour vous prémunir contre l'inflation, c'est ce que vous propose la Banque Royale avec son Programme Troisième âge. Passez nous voir, notre équipe est prête à vous renseigner.

**BANQUE ROYALE**

\*marque déposée

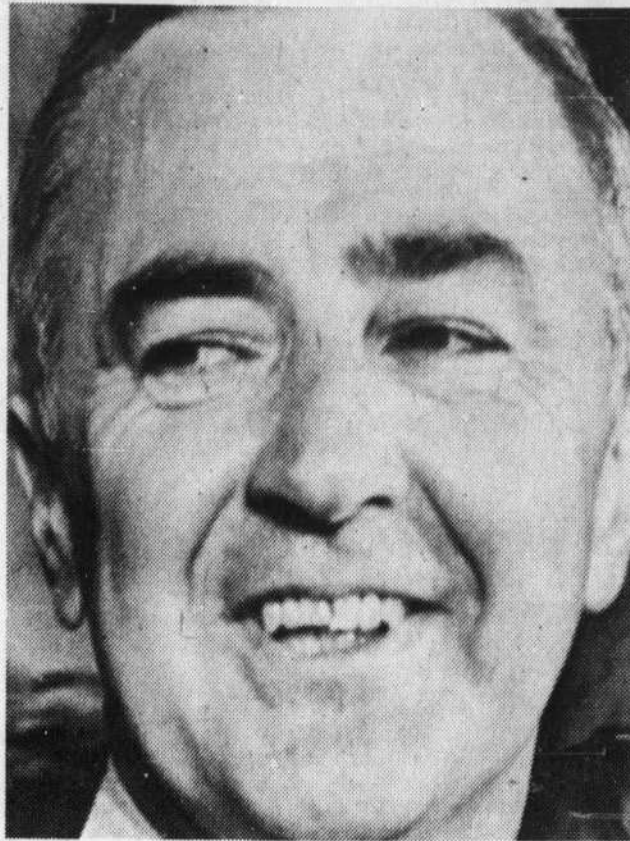
### Réapparition de Kossyguine

MOSCOU (AP, AFP, Reuter) — Pour la première fois depuis le 22 juillet dernier, M. Alexei Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'URSS, est réapparu hier en public, a annoncé l'agence Tass.

M. Kossyguine, qui selon des informations officielles souffrait des suites d'une crise cardiaque, était présent à un aéroport de Moscou en compagnie d'autres personnalités soviétiques pour accueillir un dirigeant de la République populaire de Mongolie.

M. Kossyguine était apparu pour la dernière fois en public en juillet pour accueillir une délégation algérienne. Selon certaines hypothèses récentes, il aurait été en voie de prendre sa retraite pour cause de maladie. Des sources soviétiques avaient révélé qu'il avait été victime d'un incident cardiaque en se baignant ou lors d'un accident de bateau. Agé de 72 ans, premier ministre depuis octobre 1964, M. Kossyguine aurait été souffrant à plusieurs reprises dans le passé, mais les rumeurs récentes sur son mauvais état de santé étaient plus insistantes que précédemment.

D'après certaines rumeurs, le chef du gouvernement soviétique pourrait se démettre de ses fonctions à la fin du mois au cours d'une session du Soviet suprême et d'une réunion plénière du comité central du parti. Normalement, il devrait parler devant le Soviet suprême du plan quinquennal en cours.



Eugene McCarthy

### Nouvelle gaffe antisémite du général Brown McCarthy gênerait Carter

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — A deux semaines à peine des élections présidentielles, voilà que l'on reparle d'Eugene McCarthy, ancien sénateur démocrate et ancien candidat à la Maison-Blanche.

Un sondage d'opinion publié hier par l'institut Louis Harris et ABC News auprès de 1,503 futurs électeurs montre d'abord que l'avance de Jimmy Carter sur le président Gerald Ford n'est plus que de quatre points, 44 contre 40 pour cent, alors qu'elle était de six points la semaine dernière, selon un sondage Gallup.

Mais ce qui intrigue davantage dans cette enquête

auprès d'un échantillonnage représentatif de la population américaine, c'est que M. McCarthy, qui se présente cette fois comme candidat indépendant, a la faveur de six pour cent des personnes interrogées.

Il semble bien que ce troisième larron pourrait jouer les trouble-fête pour Jimmy Carter qui aura besoin de faire le plein de ses voix contre M. Ford, plus déterminé que jamais, semble-t-il, à faire mentir les pronostics.

Mais la route est toujours semée d'épines pour le président Ford. Il pensait s'être attiré définitivement les votes de l'électorat juif en fournis-

sant à Israël des armes ultra-modernes. Mais tout risque d'être compromis par les déclarations intempestives du général George Brown.

Dans une interview à paraître prochainement, le général, chef d'état-major général des armées américaines, déclare que "d'un point de vue stratégique, Israël doit être considéré comme un fardeau pour les Etats-Unis". Le secrétaire à la défense a ouvert une enquête sur ces propos du général qui avait été sermonné il y a deux ans par le président Ford pour avoir dit que les Juifs avaient une influence exagérée au Congrès, dans les banques et dans la presse.

### Sithole invité par Londres

## Conférence élargie à Genève

LONDRES (Reuter) — La conférence de Genève sur la Rhodésie, dont l'ouverture a été reportée du 25 au 28 octobre à la demande des nationalistes, sera élargie.

Le gouvernement britannique, faisant droit à la requête des chefs d'Etat des pays dits des "premières lignes" (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie) a annoncé hier que le révérend Ndabaningi Sithole prendrait part aux travaux de Genève.

Il dirigera sa propre délégation de la ZANU (Union nationale africaine zimbabwé), mouvement dont il dit assumer la présidence, bien que celle-ci soit également revendiquée par M. Robert Mugabe. Celui-ci, qui représente la "troisième force" du Zimbabwe composée de la majorité des nationalistes luttant dans le maquis, ainsi que M.

Joshua Nkomo et Mgr Abel Muzorewa, respectivement chefs des ailes "intérieure" et "extérieure" du Conseil national africain (ANC) de Rhodésie ont été invités à participer à la conférence de Genève.

Ils auront en face d'eux le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, accompagné de quatre de ses ministres. Des consultations préliminaires doivent s'engager à Genève le 21 octobre. La Grande-Bretagne arbitre et le président de la conférence, M. Ivor Richard, représentant permanent de Grande-Bretagne aux Nations unies, a déjà clairement indiqué qu'il entendait adopter une attitude de "neutralité active" au cours des débats.

Ceux-ci visent à former à Salisbury un gouvernement de transition multiracial chargé de conduire la Rhodésie à

l'application de la règle de la majorité dans un délai de deux ans.

Au président Julius Nyerere de Tanzanie qui invitait la Grande-Bretagne à assumer pleinement ses responsabilités de puissance coloniale en Rhodésie, à la fois à la conférence de Genève en désignant un ministre comme président et lors de la période de transition, le gouvernement britannique à répondre par une fin de non-recevoir.

De sources britanniques informées, on indique à Londres qu'il est exclu que Londres assume des responsabilités constitutionnelles en Rhodésie pendant la période de transition. On fait valoir à ce propos que si la constitution rhodésienne de 1961 — qui a toujours force légale selon les autorités britanniques — donnait au gouvernement du Royaume-Uni certains pouvoirs, notamment en matière de défense extérieure et des affaires étrangères, la gestion des affaires courantes lui échapperait. De plus, il ne disposait d'aucun pouvoir constitutionnel en Rhodésie et d'aucun contrôle sur la défense interne.

Par conséquent, souligne-t-on de même source, la Grande-Bretagne ne saurait assumer les responsabilités que le président Nyerere et certains autres présidents africains souhaiteraient lui voir prendre en Rhodésie. Il est dès lors tout à fait exclu qu'elle nomme un gouverneur-général pendant la période de transition.

L'élargissement de la conférence risque de conduire à une relance de rivalités entre nationalistes.

A Lusaka, M. Mugabe a déclaré hier que le révérend Sithole devait souffrir "d'insanité politique" s'il croyait

vraiment présider encore la ZANU. Le chef de la troisième force assure présider ce mouvement et a dit avoir informé le gouvernement britannique qu'il ne laisserait pas le révérend Sithole se présenter à Genève sous l'étiquette de la ZANU.

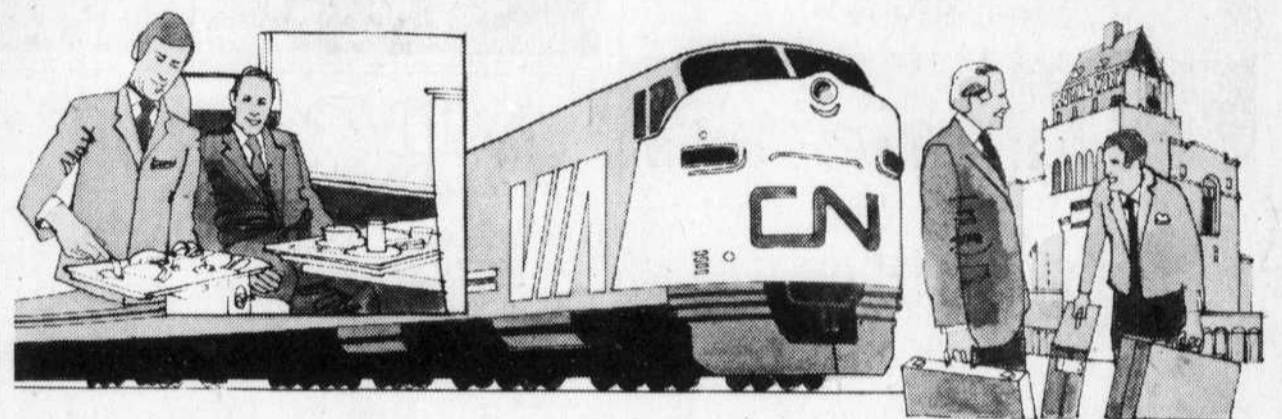
MM. Mugabe et Nkomo, qui ont ensemble décidé de former un "front patriotique" et d'envoyer une délégation unique à Genève, ont ensemble rencontré hier à Lusaka un emissaire du Foreign Office, M. Denis Grenan. On assume que l'entretien a porté sur la présence du révérend Sithole à Genève. M. Grenan a informé ses interlocuteurs qu'il appartiendrait aux nationalistes de s'entendre entre eux sur la disposition des délégations autour de la table de conférence.

MM. Nkomo, Mugabe et Muzorewa ont envoyé hier des délégations au haut commissariat britannique à Lusaka pour plaider en faveur de l'élargissement de leurs délégations à Genève. Londres a limité à neuf le nombre de membres de chaque délégation. Les nationalistes souhaiteraient que ce nombre soit porté à vingt.

A Salisbury, on prône de nouveau de source gouvernementale que la conférence de Genève ne saurait durer "plus d'un jour ou deux". M. Smith se rend à Genève pour l'application de la première phase des propositions anglo-américaines: la formation d'un gouvernement de transition. Il n'entend pas discuter d'autre chose, précise-t-on.

Le premier ministre entend négocier en suivant "à la lettre" le "package deal" que lui a présenté le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, et estime que ce plan d'ensemble est à prendre ou à laisser.

VIA vous a promis du NEUF...



## FORFAIT D'AFFAIRES POUR TORONTO À MOINS DE \$100

Ce forfait comprend:

L'aller-retour Montréal-Toronto en voiture club

Les repas dans le train

Une nuit à l'hôtel Royal York\*, relié directement à la gare.

Tout ça, à \$99. Si deux personnes partagent la chambre, le prix est réduit à \$88 par personne.

L'offre vaut dans tous les Turbo et tous les Rapido.

Vous pouvez prendre le train à Dorval où le stationnement est gratuit. Moyennant ajustement, vous pouvez choisir un autre hôtel ou prolonger votre séjour.

Une excellente affaire...



No. de permis 75-01-50369

OMEGA - OMEGA - OMEGA - OMEGA - OMEGA - OMEGA

**Grand spécial de l'été des Indiens chez Renault.**  
**On vous attend à toits ouverts.**

SPÉCIAL D'OCTOBRE



Des robustes Renault 5 GTL à toit ouvrant. Il y en a de toutes les couleurs et elles sont en spécial. Ne manquez pas cette offre extraordinaire qui marque l'été des Indiens 76. Entrez qu'on en discute. Chez votre concessionnaire Renault, on est ouvert à tout!



OMEGA MOTORS (1960) Ltée

(Un coin à l'est de la Gare de Montréal-ouest)  
7325 ave. Harley  
tél: 481-7753

OMEGA - OMEGA - OMEGA - OMEGA - OMEGA - OMEGA

### Lorsque les mots ne savent tout dire

Les bagues de fiançailles Mappins. Elles disent tout. Une collection complète allant de la tradition au contemporain.

Chaque bague est aussi personnelle que la quintessence de votre amour.

La bague à diamant unique encadrée de huit autres diamants, sur or 14k, \$600. L'anneau assorti est également offert.

Mappins, lorsque les mots ne savent tout dire.

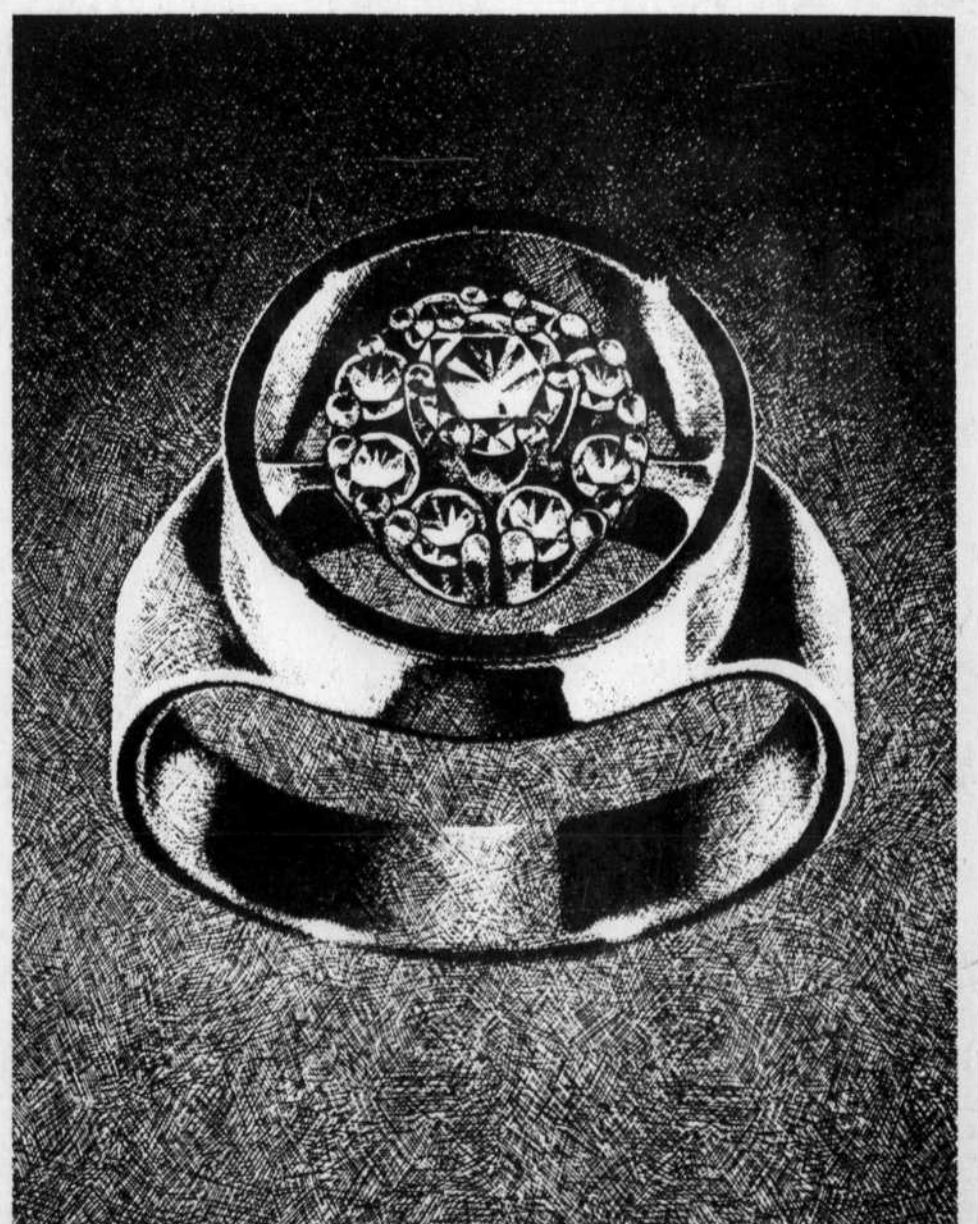
Mappins

Quel que soit votre choix

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431  
3131, chemin Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

LES TERRASSES

705 ouest, rue Sainte-Catherine



la boîte à échos

Rétrospective des dessins d'Albert Dumouchel du 24 octobre au 15 novembre à la galerie d'art Les Deux B à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14 h à 22 h.

Exposition des toiles de Jean-Guy Deslauriers jusqu'au 2 novembre à l'Auberge de la Marie Galante, 1488 est, rue Sainte-Catherine. Au Théâtre du Rideau Vert

en octobre et novembre Le Lion de James Goldman. Une comédie tirée de la vie d'Henri II.

Le pianiste Henri Brassard interprétera des œuvres de Schubert, Prokofiev et de Schumann au Théâtre Royal le jeudi 21 octobre à 14 h 30. Un concert du Ladies' Morning Musical Club.

Exposition des œuvres de Josef Albers à la galerie Joliette de la Place royale à Québec.

Au Musée d'art de Joliette, 455 boulevard Base-de-Roc, exposition du groupe de sculpteurs Lumen. Ouvert les samedis et dimanche de 14 h à 17 h et les mardi et jeudi jusqu'à 21 h 30.

Concert d'orgue de Antoine Bouchard diffusé au MF de Radio-Canada le lundi 25 octobre à 21 h 30 de l'église du Christ-Roi d'Amos dans des œuvres de Stanley, Grigny et de Bach.

Jusqu'au 6 novembre, exposition des œuvres de Carole Masse à l'Atelier Powerhouse, 3738, rue Saint-Dominique. Du mardi au samedi de midi à 17 h.

A Femmes d'aujourd'hui le 21 à 13 h 35, étude sur les couples non-mariés et sur la croissance des enfants canadiens-français.

À la Bibliothèque nationale à Ottawa jusqu'au 5 décembre, exposition de livres et documents anciens sous le thème: Le Canada et les États-Unis: un continent à deux. Tous les jours de 9 h à 21 h 30.

Cinq musées privés québécois ont reçu des subventions du ministère des Affaires culturelles du Québec: \$45,000 au musée d'archéologie de l'est du Québec à Rivière-du-Loup, \$25,000 au musée de la mer des Îles-de-la-Madeleine, \$45,000 au musée du Saguenay à Chicoutimi, \$25,000 au mu-

sée François Pilote à Sainte-Anne de la Pocatière et \$45,000 au musée d'art de Joliette.

Paru aux Éditions La

Presse, le premier roman de Jacques Brossard Le sang du souvenir. L'auteur a déjà publié des recueils de nouvelles et des essais politiques.



Le peintre canadien Jean-Paul Riopelle a visité au cours du week-end l'exposition des chefs-d'œuvre de l'Ermitage et du Musée russe de Leningrad qui se tient au Musée des Beaux-Arts de Montréal jusqu'au 14 novembre. Il était accompagné de Mme Ina Nemilova, conservateur du Musée de l'Ermitage et de M. Jacques Brault, trésorier honoraire du musée (à droite).

... des acteurs chevronnés — une des meilleures productions de la Poudrière — Gail Scott (Gazette)

**A L'AFFICHE**  
**LE MISANTHROPE** MOLIÈRE  
avec  
LOUISE TURCOT - FRANÇOIS CARTIER  
PASCAL ROLLIN - ÉLIZABETH LESJEUR  
MARGUERITE LEMIR - YVON BOUCHARD  
ALAIN FOURNIER - DANIEL TREMBLAY  
GASTON LEPAGE - JEAN-LUC MONTMINY

air conditionné  
CLAUDE ST-GERMAIN  
Mise en scène: François Cartier / Décors: Guy Beaugrand  
Direction générale: Jeanine Beaubien

Complet le 22 octobre

Pour vous rendre à La Poudrière, profitez du parcours scénique via Cité du Havre et le pont de la Concorde.

Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821  
Guichet ouvert de 12 h à 18 h. Montréal Trust P.V.M.

**PLACE DES ARTS**

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS (1976) INC.  
présente  
**EMANUEL AX**  
Pianiste

Premier Prix, Concours International Rubinstein à Jérusalem.

**MOZART — RAVEL — BEETHOVEN — CHOPIN**  
1er NOVEMBRE 20h30

Billets: \$8 - \$7 - \$6 - \$4 - \$3

SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9  
Renseignements: 842-2112

**théâtre du rideau vert**

du mardi au samedi 20 h  
dimanche 19 h

YVETTE BRIND'AMOUR  
GUY HOFFMANN  
DANIEL GADOUAS  
JEAN LECLERC  
MICHEL DUMONT  
LOUISE DESCHATELETS  
VINCENT DAVY

mise en scène  
DANIELE J. SUISSA

**LE LION EN HIVER**

DE JAMES GOLDMAN  
adaptation: JEAN-LOUIS CURTIS  
décors: ROBERT PREVOST  
costumes: FRANÇOIS BARBEAU

Reservations: 844-1793  
Metro Laurier, sortie Gifford - 4664, rue St Denis

**ARGADE INTERNATIONALE**

octobre 76  
22 - 23 - 24  
place bonaventure

FOIRE INTERNATIONALE

ven. 20h. GROUPE DE DANSE SLOVAQUE  
sam. 14h. GROUPE FOLKLORIQUE PORTUGAIS

16h. DANSEUSE DU VENTRE  
19h. ORCHESTRE DES ANTILLES

dim. 14h. DANSEURS ECOSSAIS  
16h. DANSEURS UKRAINIENS ET PLUS...

AVEC LA COOPERATION DE

ADULTES \$2.25  
ETUDIANTS \$1.00  
ENFANTS \$0.50

Carlsberg  
AIR CANADA

14 ANS

**PARLEZ-NOUS D'AMOUR**  
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

PAPINEAU 2  
PAPINEAU ET MT ROYAL 527 8635

Le PARISIEN 3  
485 STE CATHERINE 866 3856

GREENFIELD PARK 2  
PL GREENFIELD PARK 671 6179

LAVAL 2  
CENTRE LAVAL 688 7776

RIVOLI 2  
ST DENIS ET BELANGER 277 3125

ST. EUSTACHE (St. Eustache)

Le cinéma regarde...

**l'âge et la vie**

UN FILM DE WERNER HERZOG  
AVEC BRUNO S

Un Festival de films

**Mardi 19 octobre**  
17h00 Rak  
Charles Belmont  
19h30 Les vieux amis  
Guy L. Coté

A la recherche de...  
Ulf von Strauss  
21h45 Les jardins d'hiver  
Georges Dufaux assisté de Diane Létourneau-Tremblay

**l'incorrigible**  
UN FILM DE PHILIPPE DE BROCA

POUR TOUS  
UN FILM DE WERNER HERZOG  
AVEC BRUNO S

Le couple le plus explosif du cinéma  
Jean-Paul Belmondo  
Geneviève Bujold

1.45 Téléjournal

**le génie de KASPAR HAUSER**  
UN FILM DE PHILIPPE DE BROCA

POUR TOUS  
UN FILM DE WERNER HERZOG  
AVEC BRUNO S

7.55 Horaire-Bienvenue  
8.00 Les p tits bonshommes  
8.30 Fantôme  
9.00 A la bonne heure  
10.30 Pour vous mesdames  
12.00 Les p tits bonshommes  
12.30 Les tannants  
1.30 Cine-mardi  
1.35 Droits de parole  
4.00 Patof voyage  
4.30 Les joveux naufrages  
5.00 Pour tout l monde  
6.00 Parle, parle, jase jase  
7.00 Le dix vous informe  
8.00 Parle-moi d'humour  
8.30 Joe Todor  
9.00 Auto patrouille  
9.30 Kojak  
10.30 Les nouvelles TV  
11.00 La couleur du temps  
11.15 Le fugitif  
12.15 Cinéma  
2.00 Le 10 vous informe

**télévision** ■ Emissions en noir et blanc

**CBFT 2**

9.10 Ouverture et horaire  
9.15 Les 100 tours de l'entour  
9.30 Les Oubliés  
9.45 En mouvement  
10.00 Hou-Hou  
10.15 Minute Moutoute  
10.30 Canal-express  
11.00 Les trouillards de Clémence  
11.30 Les coucous à la constance  
12.00 Les chevaux du soleil  
12.30 Les Cockerhubs  
1.30 Téléjournal  
1.35 Femme d'aujourd'hui  
2.30 Cinéma  
"Edouard et Caroline" (Comédie - Français 1951) ■  
4.00 Bobino  
4.30 Nic et Piv  
5.00 Nanny  
5.30 Heure de pointe  
6.00 Le soir  
7.00 Le monde merveilleux de Disney  
"La foire aux voleurs"  
8.00 La série mondiale de baseball  
10.30 Téléjournal  
10.55 Nouvelles du sport  
11.05 Rencontres  
Jean-François Hevel, agrégé de Philosophie  
11.35 Propos et confidences  
Jean-Pierre Aumont  
12.05 Cinéma  
"La symphonie inachevée" (biographie romanesque Italo - Autrichien 1955)  
1.45 Téléjournal

**CBMT 6**

9.00 The friendly giant  
9.15 Man arm  
9.30 Quebec School Telecasts  
10.00 Canadian School Telecasts  
10.30 Mr. Dressup  
11.00 Sesame Street  
12.00 The Bob McLean Show  
12.55 CB News  
1.00 The Homecomings  
1.30 Love American Style  
2.00 All in the family  
2.30 The Edge of Night  
3.00 Take 30  
3.30 Celebrity Cooks  
4.00 It's Your Choice  
4.30 The Electric Company  
5.00 Film fun  
5.30 Hour of Power  
6.00 The city at six  
7.00 Laverne and Shirley  
7.30 Here come the Wildman  
8.00 World Series pre-game show  
8.15 World Series Game No 3  
8.30 T.B.A.  
11.00 The National  
11.22 Special Assignment  
11.30 The City tonight  
12.00 Mary Hartman  
12.30 Cinéma  
"Mississippi" (comédie musicale 1935) ■  
1.40 Station closing

**CFTM 10**

7.55 Horaire-Bienvenue  
8.00 Les p tits bonshommes  
8.30 Fantôme  
9.00 A la bonne heure  
10.30 Pour vous mesdames  
12.00 Les p tits bonshommes  
12.30 Les tannants  
1.30 Cine-mardi  
1.35 Droits de parole  
4.00 Patof voyage  
4.30 Les joveux naufrages  
5.00 Pour tout l monde  
6.00 Parle, parle, jase jase  
7.00 Le dix vous informe  
8.00 Parle-moi d'humour  
8.30 Joe Todor  
9.00 Auto patrouille  
9.30 Kojak  
10.30 Les nouvelles TV  
11.00 La couleur du temps  
11.15 Le fugitif  
12.15 Cinéma  
2.00 Le 10 vous informe

**cinéma**

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Car wash" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvager" 7.20, 9.30  
AVENUE: 1224 ave. Goussard, Westmount 937-2747 "The Hit" 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15  
BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "Exposé me lovely" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45 et "The Newcomers" 1.20, 4.15, 7.10, 10.10, 9.25  
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Le sauvager" 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30  
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The Exorcist" 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.55 (Salle II) "Room II" et "Farewell Scarlet"  
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Les cadavres exquis" 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30  
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Obsession" 1.20, 3.10, 5.20, 7.20, 9.25 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25  
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Le silence appelle l'ordre" 2.25, 5.55, 9.25 et "Silence on tourne" 1.00, 4.25, 7.55  
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "Caucemar vers l'inconnu" 6.30, 9.50 et "Attention on va se facher" 8.00  
CLAREMONT: 508 Sherbrooke ouest 248-7265 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50  
CINEMA 7e ART: 3180 Belanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35  
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Le limier" 1.00, 3.35, 6.05, 8.40 (Salle II) "La grille et la dent" 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 (Salle III) "La dernière femme" 12.30, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40 (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20  
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The exorcist" 12.50, 2.55, 5.00, 7.00 (Salle II) "The Obsession" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15  
DAUPHIN: 1286 St-Denis 866-8057 (Salle I) "Lumière" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "L'argent de poche" 7.30, 9.30  
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "L'incorrigible" 7.30, 9.30 (Salle Estrenst) "L'engime de Gaspard Hauser" 7.30, 9.30  
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-8707 "Gnome mobile" 7.00, 8.55  
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa "L'aventure du Poséidon" et "Intervention Delta" et "Larry le enquête. Mary la garce" sur semaine - des 8h15  
MERCURE: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les autres vers de la montagne" 5.00, 9.25 et "La kermesse des anges" 7.50  
MONKLAND: 5505 Monkland "Gumball rally" 2.05, 5.35, 9.20 et "84-yes" 12.30, 3.50, 7.40  
NATIONAL: 2555 Bernard Outremont 277-4145 "Zabriskie point" 7.00 et "La balade sauvage" 9.30  
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Onze heures et quarante minutes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Death weekend" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II) "Annie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "Parles-nous d'amour" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20 (Salle IV) "Le locataire" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10 (Salle V) "Les adorables victorienes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
PIERROT: 1590 St-Denis "La dernière femme" 12.00, 2.15, 4.35, 6.50, 9.10  
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "The front" 7.15, 9.15  
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Ever to face" 1.05, 3.00, 6.00, 8.35  
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Alex and the gypsy" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.10  
PUSNEYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "The Jelfies" 12.40, 2.55, 4.45, 6.30 et "Pleasure of a woman" 1.35, 4.25, 7.15, 10.00  
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "The naughty victorians" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
SNOWDON: 2552 Decarie 842-1322 "Omen" 7.15, 9.30  
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Norman is that you" 7.15, 9.10  
VERDUN: 380 Wellington 768-2092 "Obsession" 8.00  
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Le sauvager" 7.20, 9.30  
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Return of a man call horse" 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15  
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 837-8978 "The burnt offerings" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15

**cinéma**

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Car wash" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvager" 7.20, 9.30  
AVENUE: 1224 ave. Goussard, Westmount 937-2747 "The Hit" 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15  
BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "Exposé me lovely" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45 et "The Newcomers" 1.20, 4.15, 7.10, 10.10, 9.25  
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Le sauvager" 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30  
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The Exorcist" 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.55 (Salle II) "Room II" et "Farewell Scarlet"  
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Les cadavres exquis" 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30  
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Obsession" 1.20, 3.10, 5.20, 7.20, 9.25 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25  
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Le silence appelle l'ordre" 2.25, 5.55, 9.25 et "Silence on tourne" 1.00, 4.25, 7.55  
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "Caucemar vers l'inconnu" 6.30, 9.50 et "Attention on va se facher" 8.00  
CLAREMONT: 508 Sherbrooke ouest 248-7265 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50  
CINEMA 7e ART: 3180 Belanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35  
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Le limier" 1.00, 3.35, 6.05, 8.40 (Salle II) "La grille et la dent" 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 (Salle III) "La dernière femme" 12.30, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40 (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20  
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The exorcist" 12.50, 2.55, 5.00, 7.00 (Salle II) "The Obsession" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15  
DAUPHIN: 1286 St-Denis 866-8057 (Salle I) "Lumière" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "L'argent de poche" 7.30, 9.30  
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "L'incorrigible" 7.30, 9.30 (Salle Estrenst) "L'engime de Gaspard Hauser" 7.30, 9.30  
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-8707 "Gnome mobile" 7.00, 8.55  
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa "L'aventure du Poséidon" et "Intervention Delta" et "Larry le enquête. Mary la garce" sur semaine - des 8h15  
MERCURE: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les autres vers de la montagne" 5.00, 9.25 et "La kermesse des anges" 7.50  
MONKLAND: 5505 Monkland "Gumball rally" 2.05, 5.35, 9.20 et "84-yes" 12.30, 3.50, 7.40  
NATIONAL: 2555 Bernard Outremont 277-4145 "Zabriskie point" 7.00 et "La balade sauvage" 9.30  
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Onze heures et quarante minutes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Death weekend" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II) "Annie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "Parles-nous d'amour" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20 (Salle IV) "Le locataire" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10 (Salle V) "Les adorables victorienes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
PIERROT: 1590 St-Denis "La dernière femme" 12.00, 2.15, 4.35, 6.50, 9.10  
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "The front" 7.15, 9.15  
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Ever to face" 1.05, 3.00, 6.00, 8.35  
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Alex and the gypsy" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.10  
PUSNEYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "The Jelfies" 12.40, 2.55, 4.45, 6.30 et "Pleasure of a woman" 1.35, 4.25, 7.15, 10.00  
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "The naughty victorians" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
SNOWDON: 2552 Decarie 842-1322 "Omen" 7.15, 9.30  
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Norman is that you" 7.15, 9.10  
VERDUN: 380 Wellington 768-2092 "Obsession" 8.00  
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Le sauvager" 7.20, 9.30  
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Return of a man call horse" 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15  
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 837-8978 "The burnt offerings" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15

**cinéma**

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Car wash" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvager" 7.20, 9.30  
AVENUE: 1224 ave. Goussard, Westmount 937-2747 "The Hit" 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15  
BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "Exposé me lovely" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45 et "The Newcomers" 1.20, 4.15, 7.10, 10.10, 9.25  
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Le sauvager" 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30  
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The Exorcist" 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.55 (Salle II) "Room II" et "Farewell Scarlet"  
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Les cadavres exquis" 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30  
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Obsession" 1.20, 3.10, 5.20, 7.20, 9.25 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25  
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Le silence appelle l'ordre" 2.25, 5.55, 9.25 et "Silence on tourne" 1.00, 4.25, 7.55  
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "Caucemar vers l'inconnu" 6.30, 9.50 et "Attention on va se facher" 8.00  
CLAREMONT: 508 Sherbrooke ouest 248-7265 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50  
CINEMA 7e ART: 3180 Belanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35  
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Le limier" 1.00, 3.35, 6.05, 8.40 (Salle II) "La grille et la dent" 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 (Salle III) "La dernière femme" 12.30, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40 (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20  
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The exorcist" 12.50, 2.55, 5.00, 7.00 (Salle II) "The Obsession" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15  
DAUPHIN: 1286 St-Denis 866-8057 (Salle I) "Lumière" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "L'argent de poche" 7.30, 9.30  
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "L'incorrigible" 7.30, 9.30 (Salle Estrenst) "L'engime de Gaspard Hauser" 7.30, 9.30  
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-8707 "Gnome mobile" 7.00, 8.55  
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa "L'aventure du Poséidon" et "Intervention Delta" et "Larry le enquête. Mary la garce" sur semaine - des 8h15  
MERCURE: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les autres vers de la montagne" 5.00, 9.25 et "La kermesse des anges" 7.50  
MONKLAND: 5505 Monkland "Gumball rally" 2.05, 5.35, 9.20 et "84-yes" 12.30, 3.50, 7.40  
NATIONAL: 2555 Bernard Outremont 277-4145 "Zabriskie point" 7.00 et "La balade sauvage" 9.30  
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Onze heures et quarante minutes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Death weekend" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II) "Annie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "Parles-nous d'amour" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20 (Salle IV) "Le locataire" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10 (Salle V) "Les adorables victorienes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
PIERROT: 1590 St-Denis "La dernière femme" 12.00, 2.15, 4.35, 6.50, 9.10  
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "The front" 7.15, 9.15  
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Ever to face" 1.05, 3.00, 6.00, 8.35  
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Alex and the gypsy" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.10  
PUSNEYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "The Jelfies" 12.40, 2.55, 4.45, 6.30 et "Pleasure of a woman" 1.35, 4.25, 7.15, 10.00  
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "The naughty victorians" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
SNOWDON: 2552 Decarie 842-1322 "Omen" 7.15, 9.30  
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Norman is that you" 7.15, 9.10  
VERDUN: 380 Wellington 768-2092 "Obsession" 8.00  
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Le sauvager" 7.20, 9.30  
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Return of a man call horse" 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15  
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 837-8978 "The burnt offerings" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15

**sur scène**

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I) Hélicé (Salle II) "The Playboy of the western world" (de J.M. Synge, du mardi au samedi 20 h 00, dimanche 19 h 00, Matinées mercredi 12 h 00, samedi 14 h 00)  
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964. Relâche  
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1132 Jacques Authoin - semaine et dim 21 h 00  
Samedi 20 h 00 et 22 h 00  
PATRIOTE EN HAUT: Les sames électriques. Mercredi, jeudi, vendredi. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30. Lundi et mardi: relâche  
LA POUDRIÈRE: 508 Sherbrooke ouest 248-7265 "Le misanthrope" de Molière. Mardi au vendredi 20 h 30. Samedi 18 h 30 et 21 h 30. Relâche dimanche et lundi  
SALLE WILFRID PELLETIER: L'orchestre symphonique de Montréal. Les concerts gala au pupitre: Alexis Hauser - 20 h 30  
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau "Ma Corvée" de Victor Lévy-Beaulieu - tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi  
THEATRE MAISONNEUVE: le mime P. Dimitri - 20 h 30  
THEATRE DE LA MANUFACTURE: 2332 Edouard-Montpetit - 6e étage 343-6524 "Marie Pontonnier, fille du roi" de F. Beauclieu - Tous les soirs: 20 h 30. Relâche: mardi  
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: M. Ste-Catherine O. 861-6563 "Les Rivaux" de Richard B. Sheridan  
THEATRE PORT-ROYAL: "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon - 20 h 30  
THEATRE DU RIDEAU VERT: 355 Gifford 842-0287 "Le lion en hiver" de James Goldman

théâtre

Le Lion en hiver

Une comédie dans une ambiance tragique

par Adrien Gruslin

"La vie de famille a ses hauts et ses bas", dit Éléonore d'Aquitaine dans *Le Lion en hiver* de James Goldman, présenté au Rideau-Vert jusqu'au 20 novembre. M'est avis que celle de la famille en question est plutôt constituée de bas, tant la cupidité y est la règle, la haine le partage et le cynisme seul exutoire possible.

La scène se passe en 1183, pendant les fêtes de Noël, au Château de Chinon au cœur de la Touraine. Éléonore d'Aquitaine et Henri II, grands suzerains de l'histoire, s'apprentent à assurer leur succession. Leurs trois fils sont des rapaces à l'image de leurs parents. Le dramaturge multiplie les allusions à Médée, cette mythologique dévoreuse de ses petits. Et il y a l'envieux Philippe, roi de France, dont il faut se méfier. On assiste à une tragédie de la possession, de la querelle refoulant l'amour au loin. L'auteur, James Goldman est notre contemporain, il vit à New York où son *Lion en Hiver* fut créé en 1966.

Curieusement, la pièce à l'affiche du théâtre de la rue Saint-Denis se veut une comédie. Du moins, c'est ce qu'annoncent communiqués de presse et

programme de la compagnie. La production plonge pourtant le spectateur dans une ambiance tragique. Le tempo s'y fait exagérément ralenti, grave, d'une solennité brisée seulement par les réparties cavalières d'un roi Henri, admirablement incarné par Guy Hoffmann.

Cette perception tragique est essentiellement imputable au réglage de mise en scène. Danièle J. Suissa a minuté le spectacle comme une inexorable marche du destin. Elle fait s'élaguer sur trois heures une pièce qui aurait dû s'exécuter plus lestement. Là où le texte exigeait la rapide souplesse d'une comédie cynique, le public retrouve la lourdeur d'un drame. L'erreur est de taille.

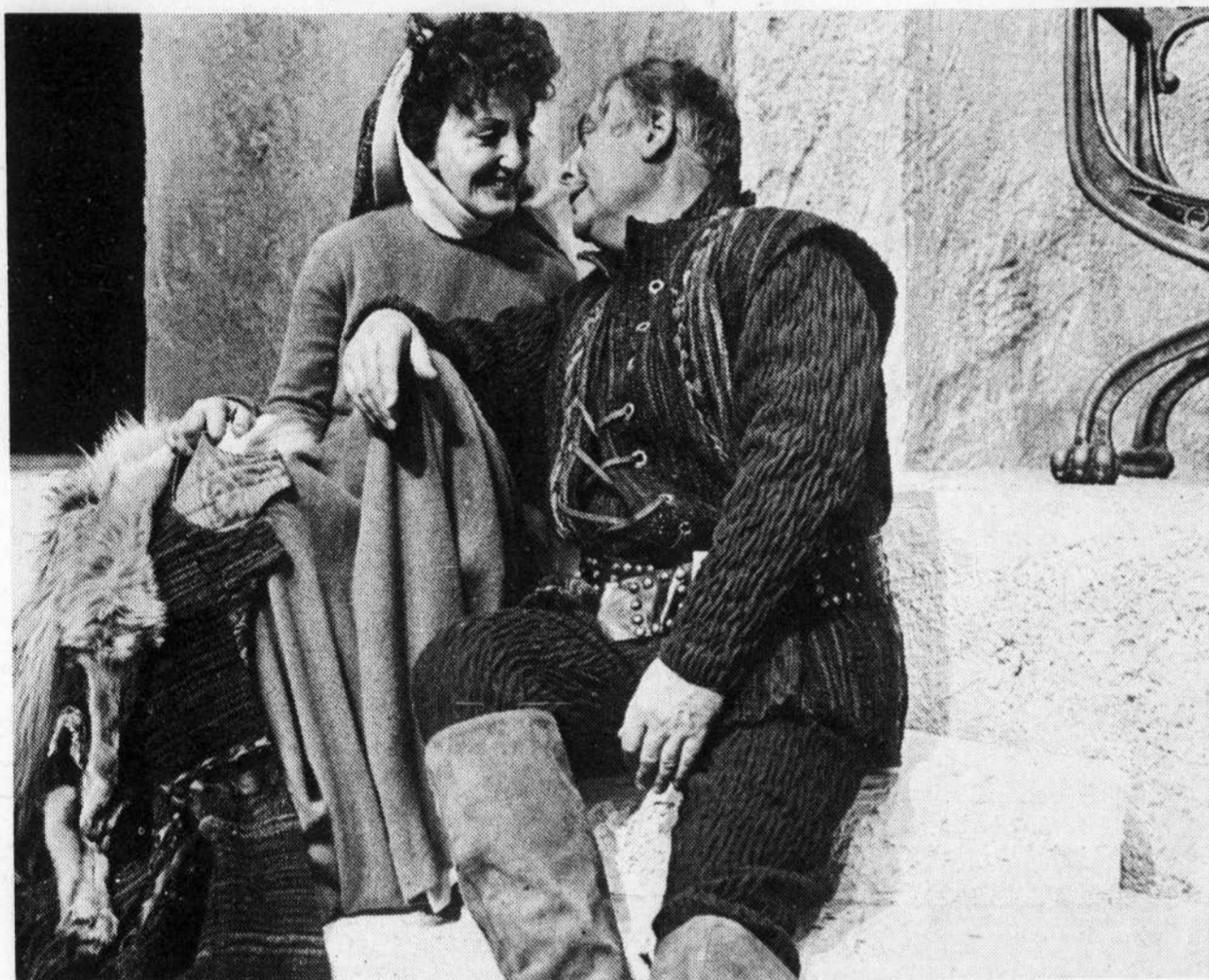
Sur un rythme accéléré, le jeu des personnages aurait eu tout son impact. Ainsi la mine altière de Richard (Jean Leclerc), froide de Geoffroy (Michel Dumont) et ridicule de Jean (Daniel Gadouas) auraient eu plus de drôlerie. Il en va de même pour le trouble Philippe de Vincent Davy. En somme, la direction des comédiens a opté pour le côté sérieux, créant une dichotomie entre l'interprétation et le texte.

Heureusement, il y a Guy Hoffmann. Quel merveilleux comédien! À l'aise, souple, retors, son Henri II parvient à

capturer toute l'attention ainsi qu'à tendre une atmosphère trop lourde. Quant au jeu d'Yvette Brind'Amour en Éléonore d'Aquitaine, il se révèle tout à fait intéressant. Également, à un degré moindre, celui de Louise Deschatelets en Aloïse.

Le décor de Robert Prévost recrée le théâtral château d'époque entièrement de carton-pâte. Chinon est posé sur un mécanisme pivotant et tournant sur différents axes, ce qui permet de composer les multiples pièces du château. Ingénieuse, la machinerie demeure trop lourde. A maintes reprises, on tourne et détourne, ce qui contribue au ralentissement du rythme déjà important dans toute la mise en scène.

Pour la première fois à ma connaissance, les costumes de François Barbeau ne sont pas intéressants ni beaux. Il affuble les protagonistes de lourdes vestes et espèces de catalogues et de larges bottes. Le tissu a défaut de s'effilocheur au contact des décors en plus d'épaissir et de raccourcir les personnages. L'action se passe au moyen-âge, avec des individus passablement rustres et mal élevés mais non dénués d'une relative fierté d'allure. Sur ce plan, les costumes ne sont pas une réussite.



Yvette Brind'Amour (Éléonore d'Aquitaine) et Guy Hoffmann (Henri II), deux des interprètes de la pièce de James Goldman, *Le Lion en hiver*, un adaptation de Jean-Louis Curtis, au Rideau Vert jusqu'au 20 novembre.

French Pissou: malgré les lacunes, on assiste à du théâtre de qualité

par Adrien Gruslin

Au cours du week-end dernier, à la Bibliothèque nationale, se produisait une jeune troupe: Mal-commode. Le groupe présente une vision de l'aliénation de la société moderne industrialisée dans notre contexte québécois, comme le signale clairement le titre: *French Pissou*. Malgré la thématique de la peur, le "Pissou" aurait pu être "Pea soup". Le texte signé Claude Lavoie, jouit d'une construc-

tion rigoureuse mais n'est pas toujours heureux dans son dialogue.

Le spectacle vaut par une mise en scène extrêmement dynamique et intéressante. "French Pissou" offre un modèle d'utilisation d'espace scénique entièrement basée sur un jeu d'acteurs unifié et minuté avec précision. Peu de jeunes troupes travaillent le jeu physique d'ensemble avec autant de soin. Trop souvent, leurs diverses expériences manquent de discipline et de cohésion.

"Mal-commode" fait du théâtre pur, très pauvre, exécuté à partir de rien. Les décors n'existent pas, les outils sont réduits au minimum: une table, cinq chaises, cinq masques, cinq paires de bâtons sonores. Les cinq acteurs sont identiques: salopettes bleues, tee-shirt rayé rouge et blanc, espadrilles rouges. Ils jouent ensemble, créent des mouvements de groupes toujours efficaces et parfois brillants. Les plus remarquables à cet effet sont les scènes de la chaîne de montage, de la revue pornographique, de la maladie, de l'amour jusqu'à l'orgasme. Un théâtre sans vedettes, où seul le tableau global compte.

*French Pissou* exploite un seul thème: la peur, une peur à la fois individuelle et collective: peur des parents, des boss, des gens, du sexe, de la maladie, etc... peur de tout et en particulier de son ombre. De fait, la pièce constitue une vaste entreprise d'illustration exemplaire de l'aliénation dans un texte qui voudrait ne retenir que l'essentiel mais pêche régulièrement par des gags inégaux et des lieux communs. Malgré ces lacunes, on assiste à du théâtre de qualité.

Mal-commode, c'est: Claude Lavoie, Claudette Girouard, Danièle Paquette, Jean-Michel Savoie, Micheline Poitras, Jean-Gérard Filion et Jean-Louis Parent. Les cinq derniers noms sont ceux des acteurs. Tous, ils forment un groupe à remarquer. A noter qu'ils seront en janvier prochain, pendant deux semaines, au petit Théâtre de la Main, rue Saint-Laurent. *French Pissou* marque leur second spectacle.

Rien de nouveau dans "Destination désastre"

SAINT LOUIS (Missouri) (AFP) — Le livre "destination désastre", consacré à l'accident d'un DC-10 qui fit 346 morts en mars 1974, à Eremonville, qui sera publié la semaine prochaine en Grande-Bretagne et aux États-Unis ne contient rien de nouveau sur cette affaire, a déclaré un porte-parole de McDonnell-Douglas, constructeur de l'appareil. Ce document, écrit par des journalistes britanniques reprend les conclusions d'une commission d'enquête sénatoriale publiée en juin 1974. La commission avait établi que l'administration fédérale de l'aviation civile et la compagnie McDonnell-Douglas n'avaient pas pris à

temps les mesures qui auraient pu éviter la pire catastrophe aérienne de l'histoire. L'avion appartenait à la "Turkish Airlines".

La compagnie avait alors déclaré avoir donné l'ordre que les modifications nécessaires soient apportées sur la porte de la soute à bagages, dont la conception défectueuse avait été déclarée responsable de l'accident. Des documents internes de la compagnie indiquaient que ces changements avaient été effectués, mais l'enquête faite sur les débris de l'avion avait montré qu'ils ne l'avaient pas été. McDonnell avait affirmé ne pas être en mesure d'expliquer cette anomalie.

télévision / La grande séparation

par Jean Basile

Qu'est-ce que la vieillesse? On s'interroge beaucoup sur ce sujet, en ce moment. Je m'en étonne, d'ailleurs, car depuis des années on tient le sujet à l'écart. Il se peut bien que ceux qui dirigent le monde, et ceux qui ont accès aux médias, prenant de l'âge, commencent à se préoccuper d'un état presque indécent.

Car être vieux est devenu une indécence.

Ce qui m'a frappé, dans *Les Jardins d'hiver* de Georges Dufaux (présenté dimanche à 13 h. au canal 2), c'est bien la froideur de l'approche, doublée d'une grande pudeur de sentiment. Il ne s'agissait pas pour le réalisateur de nous faire pleurer, et moins encore de nous faire rire. Il voulait nous présenter le constat d'un échec: celui de notre société dès lors qu'elle doit remplacer la cellule naturelle qui dans le cas présent est la famille. A-t-on songé que le vieillard, comme l'enfant, appartient à la famille? Bien sûr qu'on l'a depuis longtemps oublié.

Un simple reportage donc où le cinéma n'a rien à faire que de souligner discrètement un lieu morne ou un visage qui se décompose dans la douleur de l'oubli. En fait, une sorte de prison sans barreaux où les vieux, parqués, s'empilent dans leurs petites chambres anonymes. Les visages? Ridés et ternes, au sourire difficile.

Le scénario du film est donc simple et efficace. Une vieille femme quitte l'hôpital pour s'installer au paradis, du moins ce qu'elle croit être un paradis et qui l'est, en effet, si l'on en juge selon les installations et les statistiques. Tout est donc beau: les témoignages des résidents abondent dans ce sens. Puis peu à peu, la vérité profonde nous apparaît. Le bonheur n'est pas là. Entre le bingo et les repas tout préparés, entre les fêtes organisées et la sécurité de la médecine, il y a la solitude, la peur, l'égoïsme, l'ennui de "se laisser vivre" en attendant de mourir, puisque ce paradis terrestre est, qu'on le veuille ou non, la dernière étape du passage humain sur la terre.

Georges Dufaux n'a pas multiplié les entrevues mais il a soigné ses images. Il s'est voulu témoin presque muet de ce monde du silence. Il l'a été. Sans doute son film est lent mais pouvait-il être autrement? La vie ici est lente.

Bref, c'est bien un témoignage du vide auquel ce film cruel nous soumet. Vide de l'activité physique malgré les efforts qui sont faits pour "occuper" les résidents. Vide de la vie spirituelle malgré les paroles machinales de l'aumônier.

Et c'est là la grande leçon: malgré les efforts que peut faire la Société pour s'occuper de ses vieux citoyens, malgré l'amour théorique qui les entoure, il n'y a rien à faire, il n'y a rien à dire. Séparé de son milieu naturel, de sa famille, de ses amis, le vieux est un déraciné.

Que faut-il faire? On ne sait. Sans doute ces maisons de vieux, ces paradis transitoires, continueront de s'élever au fur et à mesure que la famille éclatera.

Puis, avec l'avortement, viendra l'euthanasie. La boucle sera bouclée dans notre monde qui est, décidément, celui de la grande séparation!

*VIBRATION*, au canal 9, les jeudis à minuit: on aurait un peu honte de parler de cette émission juste après le film de Georges Dufaux, si la sexualité contemporaine n'était pas aussi un autre signe de cette grande séparation que nous devons compenser par toutes sortes de brimborions.

*Vibration* est donc une émission "trois X" où l'on présente tout ce que l'on peut trouver à Montréal de manifestations sexuelles. Un animateur se promène de sex-shop en restaurant à serveuses topless. On y parle de livres aussi. Et le tout se termine par les films obligatoires. Au demeurant ceux que nous avons

vus étaient assez beaux visuellement: de beaux êtres se réunissant dans les sous-bois...

La Beauté!

Il n'en reste pas moins que le citoyen contemporain vit sous les effets d'une pression sexuelle constante et tragique dans bien des cas. On peut, hypocritement, regretter le schéma traditionnel de la famille. Personnellement, je ne peux pas, et je dois bien admettre qu'il y a une souffrance sexuelle authentique.

Une telle émission, comme de bien entendu, ne règle pas le problème et son côté *swinger* à quelque chose de désolant. Mais elle est un signe.

Que ne le voit-on pas? Mais comment cela est-il possible quand on laisse à la police le soin de régler ce genre de problèmes?

Le magazine Musicanada reprend sa publication

Musicanada, le magazine d'information du Centre de musique canadienne publié entre 1967 et 1969 reprendra sa publication à compter de la fin du mois.

Le magazine trimestriel sera distribué gratuitement sur demande grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada.

Le premier numéro contiendra un article de M. Jacques Thériault sur le livre vert du ministère des Affaires culturelles et un autre de M. John Kraglund traitant du nouveau Massey Hall de Toronto.

Musicanada sera publié sous la direction de M. Guy Huot secrétaire général du Conseil canadien de la musique et ex-administrateur du Centre national des arts et du Conseil des arts du Canada. Le comité de rédaction sera composé de Ma-

ryvonne Kendergi, professeur à l'Université de Montréal et présidente de la Société de musique contemporaine du Québec et M. Gilles Potvin, président des Jeunesses musicales du Canada et critique musical au DEVOIR.

La nouvelle revue illustrée contiendra une section consacrée aux compositeurs, relatera les plus récentes informations musicales du Canada et de l'étranger et publiera également des critiques de livres et de disques. Des articles spéciaux seront aussi commandés à des journalistes spécialisés dans la musique classique.

On peut se procurer Musicanada en s'adressant au Conseil canadien de la musique, au 287 MacLaren, suite 500, à Ottawa.

L'Allier veut redonner au Salon du livre une dimension culturelle

QUEBEC (PC) — M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, envisage la création d'une société des salons du livre du Québec.

Dans une interview accordée au journal *Le Soleil*, le ministre déclare qu'il va d'abord procéder, d'ici le 15 décembre, à une redéfinition du Salon du livre de Québec avec les organisateurs de l'événement.

A partir de cette redéfinition, M. L'Allier veut multiplier l'événement et y greffer les autres petits salons du livre, plus modestes, qui se tiennent à Rimouski et

ailleurs. Selon le ministre, une somme de \$100,000 pourrait subventionner chaque année dix salons du livre dans tout le Québec. La Société des salons du livre s'occuperait alors de coordonner ces événements.

Par ce geste, M. L'Allier entend redonner au Salon du livre une dimension culturelle.

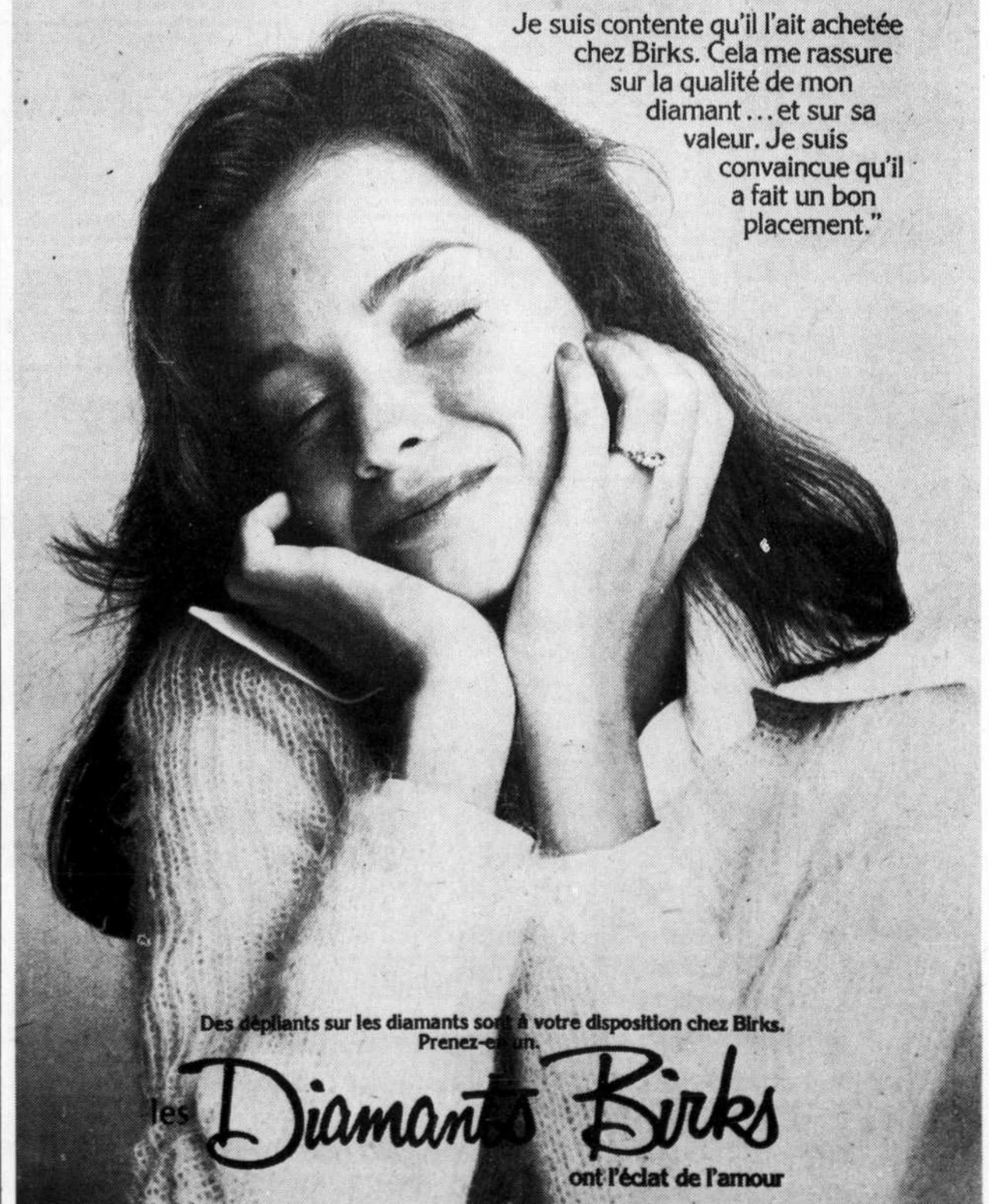
Pour ce qui est de la foire internationale du livre de Montréal, le ministère des Affaires culturelles la subventionnera cette année pour une deuxième fois selon l'entente qui avait été conclue.

"C'est trop beau, je n'en crois pas mes yeux!"

"Nous en avons parlé souvent. Je lui répétais qu'une bague à diamant, ce n'était pas important... que nous avions tellement de projets, de choses à faire, de choses à acheter.

Puis un jour, il arriva avec un grand sourire, une bague Birks dans sa poche. Je n'ai pu m'empêcher de m'extasier!"

Je suis contente qu'il l'ait achetée chez Birks. Cela me rassure sur la qualité de mon diamant... et sur sa valeur. Je suis convaincue qu'il a fait un bon placement."



Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

Rencontres

ce soir à 23 heures

Auteur de *La Tentation totalitaire* et de *Ni Marx ni Jésus*, éditorialiste à L'Express, Jean-François Revel est interviewé par Wilfrid Lemoine.



à la télévision

de Radio-Canada



# Anderson soutient encore que la série ira à la limite

NEW YORK (AP) — Avant que ne débute la Série mondiale, le gérant des Reds de Cincinnati, Sparky Anderson, insistait sur un point: la série ira à la limite des sept matchs.

Anderson a-t-il changé d'idée à la lumière des deux premières rencontres, remportées par ses Reds contre les Yankees de New York? Non.

"Je persiste à croire que nous jouerons sept parties," a dit Anderson, hier. "Tant que vous n'avez pas achevé un travail, il vous faut toujours considérer la possibilité la plus difficile."

Appliquant ce sage axiome à la réalité, Anderson loue ses adversaires: "Les Yankees sont un excellent club. Ils ont battu les Royals en cinq matchs. Pourquoi ne battraient-ils pas les Reds? Mais s'ils faisaient ça, je serais l'homme le plus surpris du monde," s'empresse-t-il d'ajouter.

Le lanceur recrue Pat Zachry débutera le match de ce soir pour les Reds. Il affrontera Doc Ellis. Pour Zachry cette participation à un match de la Série mondiale concrétise un rêve de jeunesse — mais à l'envers —: le jeune homme, originaire du Texas, a toujours voulu jouer dans les majeures, au Yankee Stadium... et pour les Yankees.

"C'est quelque chose pour moi de lancer dans ce stade. Les Yankees ont toujours été mes favoris dans ma jeunesse," confesse l'artilleur de 24 ans, détenteur d'une fiche de saison de 14 victoires et sept défaites. "Je lançais une balle de plastique, dans la cour chez moi, et je voyais les Yankees, autour de moi. Je connaissais les joueurs, leurs positions, et quand je lançais pour eux, les Yankees gagnaient toujours 15-0!"

Pour sa part, l'entraîneur des Yankees, Billy Martin, a évoqué l'heureux temps où les Yankees faisaient partie de la "routine" de la Série mondiale. "Ces équipes étaient impressionnantes", rappelle-t-il.

On lui fait la comparaison entre ces équipes des Yankees d'antan et les Reds. "Ils sont bons, réplique-t-il, mais ils ne sont pas impressionnants! Qu'ils gagnent cinq séries mondiales consécutives, et alors ils m'impressionneront!"

Il reste que si les Reds n'ont pas encore impressionné Billy Martin au chapitre de l'excellence professionnelle, ils étonnent bon nombre d'observateurs par leur métamorphose sur le plan humain. Après chacune de leurs deux victoires en Série mondiale, ils ont eu une attitude de champions mûrs, assurés.

Un quidam arrivant par ac-

cident dans leur vestiaire se croirait dans celui des Yankees — les perdants —: pas de cris, de célébrations intempestives, pas de blagues. On imaginerait une bande de tueurs à gages récupérant après un "coup": calmes, presque de marbre, les Reds projettent une image de professionnalisme.

"Notre attitude est différente," dit Pete Rose, le joueur de troisième but des champions défendants. "Nous sommes comme Muhammad Ali: ils doivent nous détrôner. Nous ne sommes pas une équipe de trois ou quatre joueurs. Nos adversaires doivent battre neuf hommes: c'est dur!"

## L'électronique au secours de l'arbitre

PARIS (AFP) — Deux habitants de Boulogne-sur-Mer (nord-ouest de la France), MM. Moreau et Joly, ont mis au point un appareil électronique capable selon eux, de révolutionner l'arbitrage des matches de football.

L'arbitrage électronique semi-automatisé — comme l'ont baptisé ses inventeurs, a été conçu dans le double but de diminuer les risques d'erreur d'arbitrage et de préserver les directeurs de jeu de la fureur des joueurs ou du public.

Dans ce nouveau système, il n'est plus besoin, à la limite, d'arbitrer sur le terrain. Dans sa cabine, chaque arbitre dispose d'un contacteur électronique qu'il actionne quand il juge que le jeu pour une raison ou une autre, doit être arrêté. Si deux des trois arbitres appuyent sur le contacteur dans un délai de deux secondes, une sonnerie interrompt la partie et l'annonce est faite

par haut parleur de la faute qui a été commise. Si un seul des trois arbitres a vu une faute, le jeu peut continuer. Les trois juges ont en outre la possibilité de se concerter par interphone avant d'annoncer leur décision.

Pour les inventeurs de ce système, "c'en est fini de la violence sur les terrains. Les arbitres sont en effet las d'être conspués ou même lynchés comme cela arrive parfois dans certains pays d'Amérique du sud". Le prix d'une telle installation, toujours selon ses inventeurs, ne coûterait que le tiers du prix d'une installation d'éclairage d'un stade pour les nocturnes, soit 150.000 à 200.000 francs.

Des contacts auraient déjà été pris avec la fédération française de football ainsi qu'avec les organisateurs de la prochaine table ronde de l'arbitrage qui doit se réunir au printemps prochain à Monaco.



Les joueurs des Yankees de New York ont retrouvé hier leur domicile où ils espèrent remporter ce soir leur première partie de la Série mondiale contre les Reds de Cincinnati. Ci-haut Chris Chambliss effectue un exercice d'assouplissement sur le gazon naturel du Yankee Stadium. (Téléphoto AP)

## Le lac Salé perd sa propriété de piste la plus rapide du monde

BONNEVILLE SALT FLATS, Utah. (AFP) — Les Salt Flats, immense étendue plate sur le lac Salé, à 200 kilomètres à l'ouest de Salt Lake City, dans l'Utah, ont-ils perdu leur propriété de piste la plus rapide du monde? C'est ce qu'affirme Hal Needham et Kitty O'Neill, les nouveaux chasseurs aux records du monde de vitesse sur terre.

Le cascadeur et la cascadeuse d'Hollywood ont interrompu leurs essais, vendredi dernier, à Bonneville Salt Flats, pour tenter leur chance ailleurs. "La piste s'est détériorée. Le sel est devenu trop dur et la surface accidentée", a déclaré Needham qui a annoncé hier qu'il poursuivra sa tentative dans le désert Algodon, situé au sud-est de l'Oregon, aux confins du Nevada et de l'Idaho.

Needham est le dernier prétendant au record de Gary Gabelich. Ce dernier s'était approché du mur du son, le 24 octobre 1970, en atteignant la vitesse folle de 1001,767 km/h

à bord du "Blue Flame".

La chasse aux records du monde de vitesse terrestre pour engins à propulsion libre ou classique avait engendré une véritable folie dans les années soixante sur le lac Salé. Art Arfons, aux commandes de son "Green Monster" et Graig Breedlove, à bord du "Spirit of America", engin à réaction, les frères Summers, Mickey Thompson qui conduisait la "Ford autolite special", mue par deux moteurs de sept litres, et, enfin, Gabelich

avaient rendu les Salt Flats célèbres.

Immense étendue, uniformément plane (au point que l'on peut y vérifier par beau temps, la sphéricité de la Terre), le grand désert salé couvre une surface de 77 hectares dont cinq sont réservés pour le circuit de vitesse. Mais depuis la tentative réussie de Gabelich, toutes les autres ont échoué dans le passé récent. Art Arfons, âgé aujourd'hui de 49 ans, a été le dernier à résigner, en octobre 1975.

## hockey

### Ligue Nationale

**Dimanche**  
Boston 5, Montréal 3  
Rangers NY 4, Colorado 3  
Philadelphie 7, Détroit 4  
Atlanta 6, Buffalo 5  
Los Angeles 6, St-Louis 2  
Chicago 3, Minnesota 0

**Ce soir**  
Montréal à Washington  
Vancouver à Islanders NY  
Chicago à Cleveland  
Boston à St-Louis

### Association Mondiale

**Dimanche**  
Minnesota 6, Birmingham 1  
Edmonton 7, Indianapolis 2  
San Diego 3, Winnipeg 1  
Cincinnati 5, Québec 2

### Ce soir

N.-Angleterre à Houston  
Indianapolis à Winnipeg  
Québec à Birmingham  
Phoenix à Edmonton  
Cincinnati à Minnesota

### Ligue Majeure du Québec

**Dimanche**  
Cornwall 4, Hull 4  
Chicoutimi 7, Sorel 1  
Trois-Rivières 7, Québec 3  
Sherbrooke 10, Laval 6  
Shawinigan à Montréal, remis

### Hier soir

Chicoutimi à Québec  
Shawinigan à Laval  
**Ce soir**  
Montréal à Hull  
Sorel à Cornwall  
Sherbrooke à Trois-Rivières

## Coupe Davis Pressions politiques invitant l'Italie à déclarer forfait

ROME (AFP) — La représentation en exil de la gauche chilienne a demandé hier aux autorités sportives et politiques italiennes de refuser d'aller disputer la finale de la Coupe Davis de tennis à Santiago du Chili pour ne pas donner au régime du général Pinochet "un prétexte pour être reconnu comme un gouvernement digne et responsable".

"Nous faisant l'interprète des sentiments de notre peuple nous estimons que cette rencontre sportive ne doit pas se tenir à Santiago", souligne un communiqué diffusé à Rome par la "Coordinación à l'étranger de la gauche chilienne". Le communiqué souligne que la "bonne foi et l'esprit sportif" des Italiens sera utilisé par les généraux de Santiago pour en tirer un avantage politique sur le plan international et sur le plan intérieur.

"Comme on peut déjà le lire dans la presse de Pinochet il n'y a pas de doute que cette rencontre sera présentée comme la preuve de l'amélioration de l'image dans l'opinion internationale de la dictature et comme un geste de sympathie du peuple italien envers le fascisme chilien", ajoute le communiqué.

### LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
ATLANTA	7	5	2	0	25	26	10		
ISLANDERS NY	5	4	0	1	20	8	9		
RANGERS NY	7	4	3	0	31	29	8		
PHILADELPHIE	6	2	3	1	17	23	5		

Section Connie Smythe									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
CHICAGO	6	4	2	0	22	13	8		
ST-LOUIS	5	3	2	0	17	18	6		
COLORADO	6	2	4	0	18	21	4		
MINNESOTA	6	1	5	0	16	28	2		
VANCOUVER	5	1	4	0	13	24	2		

Section Charles Adams									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
BOSTON	6	5	1	0	30	19	10		
BUFFALO	5	2	3	0	13	16	4		
TORONTO	5	1	2	2	21	23	4		
CLEVELAND	5	1	2	2	17	17	4		

Section James Norris									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
MONTREAL	7	5	2	0	35	16	10		
LOS ANGELES	7	3	2	2	28	18	8		
PITTSBURGH	6	2	4	0	20	31	4		
DETROIT	5	1	3	1	16	18	3		
WASHINGTON	5	1	3	1	14	25	3		

### ASSOCIATION MONDIALE

Section Est									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
QUEBEC	5	4	1	0	25	16	8		
CINCINNATI	6	2	2	2	37	32	6		
BIRMINGHAM	6	2	3	1	21	24	5		
INDIANAPOLIS	4	2	2	0	13	19	4		
MINNESOTA	6	2	4	0	22	24	4		
N.-ANGLETERRE	3	0	3	0	4	15	0		

Section Ouest									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
SAN DIEGO	5	3	1	1	25	20	7		
WINNIPEG	5	3	2	0	20	13	6		
PHOENIX	4	3	1	0	21	18	6		
HOUSTON	4	3	1	0	12	8	6		
EDMONTON	3	2	1	0	10	8	4		
CALGARY	5	0	5	0	8	21	0		

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
TROIS-RIVIERES	12	7	3	2	87	44	16		
QUEBEC	12	5	6	1	53	61	11		
CHICOUTIMI	10	5	5	1	62	55	10		
SOREL	12	1	9	2	43	86	4		
SHAWINIGAN	10	1	8	1	35	75	3		

Section Ouest									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
CORNWALL	9	8	0	1	42	21	17		
SHERBROOKE	13	8	5	0	79	61	16		
LAVAL	12	5	5	2	55	64	12		
HULL	10	5	4	1	49	40	11		
MONTREAL	10	5	5	0	47	45	10		

## football

### Ligue Canadienne

**Samedi**  
Edmonton à Montréal  
**Dimanche**  
Ottawa à Hamilton  
Winnipeg à Saskatchewan  
C.-Britannique à Calgary

### Ligue Nationale

**Hier soir**  
Jets NY à N.-Angleterre  
**Samedi**  
Atlanta à San Francisco

### Dimanche

Baltimore à Jets NY  
Pittsburgh à Giants NY  
Miami à Tampa Bay  
N.-Angleterre à Buffalo  
San Diego à Cleveland  
Denver à Kansas City  
Los Angeles à N.-Orléans  
Chicago à Dallas  
Cincinnati à Houston  
Green Bay à Oakland  
Detroit à Seattle  
**Lundi**  
St-Louis à Washington

### LIGUE CANADIENNE

Section Est									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
OTTAWA	13	8	4	1	340	285	17		
MONTREAL	13	6	7	1	256	216	13		
TORONTO	14	6	7	1	250	315	13		
HAMILTON	13	6	7	0	211	280	12		

Section Ouest									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
SASKATCHEWAN	14	10	4	0	375	186	20		
EDMONTON	14	8	5	1	266	321	17		
WINNIPEG	13	7	6	0	317	267	14		
C.-BRITANNIQUE	13	5	7	1	244	257	11		
CALGARY	13	1	11	1	218	350	3		

Cet hiver skiez au

**MONT GABRIEL**

avec Peter Duncan  
(Champion national de ski)  
Directeur de notre école de ski

Nouveau: triple chaise d'une capacité de 1,800 skieurs à l'heure

**Des passes de saison de ski 1976/1977 \$100.00 par personne**

Cette offre se termine le 15 novembre, 1976

Auberge Mont Gabriel, C.P. 549, St-Sauveur-Des-Monts, P.Q.  
S.V.P. Faire parvenir votre chèque pour le nombre de personnes avec nom et photo (1 pouce carré) de chacune.

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code postal: .....

Chèque: \$ ..... Cette offre se termine le 15 novembre 1976.

## COMPTABLES AGRÉÉS

Ordre des comptables agréés du Québec  
Constitué en 1880  
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif  
680, rue Sherbrooke ouest, 7<sup>e</sup> étage, Montréal, P.Q. H3A 2S3  
Tél.: (514) 288-3256

**AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Romain Audet, L.S.C. C.A.  
Michel Gosselin, M.S.C. C.A.  
C. P. Lapointe, C.A.  
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700  
Montréal 351 — 382-3080

**BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Incorporated: Bergeron, Soucheau, Hotte, Tétrault & Associés, comptables agréés.  
R. Barrière C.A. F.J. Bastien C.A.  
J.G. Beaulac C.A. G. Borsari C.A.  
J.M. Duroit C.A. R. Dumont C.A.  
G.H. Hôte C.A. R. Lemire C.A.  
G.R. Normandin C.A. Y. Normandin C.A.  
J.L. Richard C.A. C.R. Soucheau C.A.  
F. St-Aubin C.A. A. Tétrault C.A.  
G. Bouchard C.A. G. Chasson C.A.  
J.P. Dallaire C.A. P. Deschamps C.A.  
R. Lacroix C.A. L. Lavigne C.A.  
I.G. Longchamps C.A. Y. Montreuil C.A.  
M. Perron C.A. G. Riuel C.A.

Édifice F.-M. Marcotte,  
225 ouest, rue Notre-Dame  
Montréal, Québec H2Y 1T4  
Tél.: 844-4445 et 842-9433

Affiliés à:  
**BASTIEN, MÉNARD, NORMANDIN, SÉGUIN, ROY & ASSOCIÉS**  
614 St-Jacques, suite 400  
Montréal, Québec H3C 1E2  
Téléphone: 288-0768

avec: Cabinets à Ottawa, Québec, Lévis, Hull, Hawkesbury, Grand-Mère, Granby, Saint-Jeorges (Beauce), Chicoutimi, Baie Comte, Sherbrooke et Lac Mégantic.

**CLOUTIER, LACHANCE, FONTAINE, ALLARD, CROTEAU & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
MONTREAL LAVAL  
1320, Boul. Graham  
Ville Mont-Royal  
341-3660

**COOPERS & LYBRAND**  
Comptables Agréés  
630 ouest, boul. Dorchester  
Montréal H3B 1W6  
514-875-5140  
et à travers le monde

**COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE**  
Comptables Agréés  
Bureau 1800  
1, Place Ville-Marie  
Suite 2220 514-866-9911  
Montréal H3B 3M4

**DELOITTE, HASKINS & SELLS**  
Comptables Agréés  
1, Place Ville Marie 861-8512  
Montréal, Québec H3B 2W3  
Bureaux associés à travers le monde

**JEAN-PAUL DIRY & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Édifice Chertier  
Suite 207  
3500 rue du Parc Lafontaine  
Montréal H2L 3M2  
(514) 527-4557

**BERNIER & BISSON**  
Comptables Agréés  
Georges Bernier, C.A.  
Marcel Bisson, C.A.  
60 St-Jacques, Suite 601  
Montréal — 845-0209

**CAZELAS, LAVOIE & ASSOCIÉS**  
MONTREAL-NORD  
3737, rue Monselet  
321-3832  
ST-DONAT  
444 rue Principale  
Poste Lussier, C.P. 30  
424-2363

**CLARKSON, GORDON & CIE**  
Comptables Agréés  
R.V. Barnett, C.A. C.W. Bissegger, C.A.  
J.C. Bonycastle, C.A. M. Camirand, C.A.  
H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A.  
G. Chamberland, C.A. J.P. Desève, C.A.  
S.R. Gagné, C.A. R. German, C.A.  
J.B. Gok, C.A. G. Gringas, C.A.  
J.P. Gravenne, C.A. R.E. Lavigne, C.A.  
G. Limoges, C.A. D.G.R. Lindsay, C.A.  
M.A. Macenzie, C.A. R.J. Messier, C.A.  
J.D. Morrison, C.A. R.K. Palmer, C.A.  
J.J. Peacock, C.A. R. Péri, C.A.  
W.J. Smith, C.A.

Associés-résidents  
Montréal - Québec

St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.),  
Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,  
Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay,  
Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton,  
Vancouver, Victoria.

**ERNST & ERNST**  
1080, côte du Beaver Hall  
861-9984  
Montréal - Sept-Îles - Toronto -  
Ottawa - Hamilton - Kitchener -  
London - Winnipeg - Calgary -  
Edmonton - Vancouver - Victoria -  
Abbotsford - Langley  
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays

**GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Roger Gauvin, C.A.  
Bernard Dumais, C.A.  
Roger Forget, C.A.  
Claude Bover, C.A.  
Guy Villeneuve, C.A.  
Jean-Real Chertier, C.A.  
Michel Dupont, C.A.  
Fernand Lamotte, C.A.

581 est, boul. Crémazie  
Montréal 354 — 384-1430

toronto

Faible activité

Le marché de Toronto accusait une légère hausse à la clôture hier, mais l'activité demeurait faible.

L'indice des industrielles remontait de 65 à 177,60, les métaux de 57 à 80,38 et les pétroliers de l'ouest de 147 à 201,5. L'indice des valeurs flechissait de 06 à 242,06.

Cette légère hausse des cours suivait celle de la Bourse de New York où le Dow Jones remontait de 9,3 points.

Il y a eu, hier, 175 titres en progrès par rapport à 170 vendredi, 166 en baisse par rapport à 185, 238 demeurant inchangés par rapport à 256 vendredi. Au total, 579 titres ont été échangés. Le volume des actions ainsi transférées s'élevait hier à 1,41 million pour une valeur de \$11,91 millions alors que, vendredi, il s'échangeait 1,35 million de titres pour une valeur de \$12,35 millions.

Douze, parmi les 102 groupes industriels ont enregistré des gains et quatre des pertes.

Sur le marché des options, 108 contrats ont été conclus contre 139 vendredi dernier.

Crush International voyait 35,000 de ses titres échangés à \$81,5. Metropolitan Trust arrivait second avec plus de 27,000 actions échangées à \$201,45 et Wocren Energy Resources avait 10,000 actions échangées à \$111,5.

Industrial Adhesives gagnait un point à \$23, Bown Valley 3/8 à \$20, Canadian Pacific Investments 3/4 à \$19,4, Texaco, gagnait 1/4 à \$24, et Pacific Pete 3/4 également à \$25,1/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Alcan, Alcan, Alcan, Alcan, etc.

GRUPE MINIER SULLIVAN LTEE

Table of stock prices for various mining companies including Carma, Carrier, Cassidy, etc.

Le Président, J. Jacques Beauchemin, C.R., a le plaisir d'annoncer la récente nomination de Me Wilbrod Bherer, C.R., comme membre du Conseil d'administration de Groupe Minier Sullivan Ltee.

Me Wilbrod Bherer est membre de l'étude légale Bherer, Bernier, Loubier, Côté, Ouellet, Huot, Houle & Cantin, de Québec, Vice-Président de la Banque Canadienne Nationale, membre du Conseil d'administration de Power Corporation of Canada Limited, et de nombreuses autres corporations canadiennes.

Table of stock prices for various companies including IAC, IAC, IAC, IAC, IAC, etc.

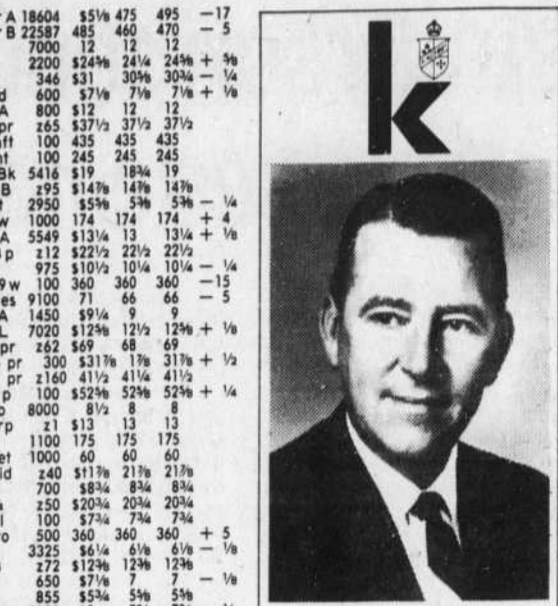
l'actualité économique

Table of stock prices for various companies including LoCoB, LoCoB, LoCoB, LoCoB, LoCoB, etc.

Monsieur Hervé Hébert, président et directeur général de l'Alliance compagnie mutuelle d'assurance-vie, est heureux d'annoncer la nomination de M. Norman Hébert au conseil d'administration de la compagnie.

M. Hébert est président et directeur général de la compagnie Park Avenue Chevrolet Ltée et des compagnies qui y sont affiliées.

Table of stock prices for various companies including Reed, Reed, Reed, Reed, Reed, etc.



Roger C. Ransom

Kingsway Transports Ltd., annonce la nomination de Roger C. Ransom au poste de Président de la compagnie. Kingsway, filiale à part entière de Power Corporation of Canada Ltd., est placée sous la direction de Canada Steamships Lines (1975) Ltd., est une compagnie de transport routier opérant sur un réseau national, de Québec à Vancouver, de plus, elle assure la liaison avec les villes américaines grâce à ses terminus de Lynhurst, N.J., Buffalo, N.Y., Detroit, Michigan et Coutras, Alberta.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including BBR, BBR, BBR, BBR, BBR, etc.

dividendes

Lover Industries; 35 cents, le 10 décembre, au inscrits le 10 novembre; six p.c. priv., 15 cents, le 1er janvier, au inscrits le 10 décembre.

Le dollar canadien

Le dollar américain, en devises canadiennes, a terminé la journée d'hier avec une baisse de 1,25 à \$0,9722. La livre sterling a par contre connu une hausse de 1,50 à \$1,6069.

Cours de l'or

Cours de l'once d'or hier à la clôture des marchés internationaux en dollars américains: \$116,625; Paris - \$117,64; Francfort - \$116,81; Zurich - \$116,375; Hong-Kong - \$115,34.

SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4 1/2% de la SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE que le conseil d'administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1,18 par action sur les premières actions privilégiées 4 1/2% émises par la compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1976 et que ledit dividende sera payé le 1er novembre 1976 par chèques adressés aux actionnaires inscrits au registre le 1er octobre 1976.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

DÉJEUNER - CAUSERIE Le mercredi 20 octobre 1976 à 12h15

Au Salon Or et Gris de l'Hôtel Ritz Carlton

DIVIDENDE No 362

Un dividende de vingt-quatre cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à compter du 1er novembre 1976, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 4 octobre 1976.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE No 363

Un dividende supplémentaire de quatre cents par action du capital versé de cette Banque a aussi été déclaré, payable à compter du 1er novembre 1976, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 4 octobre 1976.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Thème de l'exposé "Scénario français au Québec"

RÉSERVATIONS: 866-2797

montréal

Cours à la hausse

Les cours étaient généralement à la hausse hier sur un marché peu actif.

A la fermeture, 237,300 titres avaient été échangés, contre plus de 348,000 vendredi dernier.

L'index général était en hausse de 1,78 point, à 178,30. Les industrielles augmentaient de 2,43 à 178,43, les utilités publiques de 0,47 à 143,11 et les papiers de 1,05 à 114,62. Les banques flechissaient de 0,04 à 240,46.

Bell Canada menait, parmi les industrielles, en hausse de 1/8 à \$49,5/8 et 618 titres étaient transférés. Chez les minières, Basco Resource International menait avec une hausse de 1/8 à \$7 5/8, et 4,500 titres échangés.

Parmi les pétroles, on notait un flechissement d'Imperial Oil à \$19 7/8.

Inco A augmentait de 1/2 à \$30 1/8. Alcan Aluminium remontait également de 1/2 à \$24 1/2. Molson A de 1/8 à \$17 3/8 et York Lambert regagnait 1 cent à 62 cents. Labatt A perdait 1/4 à \$11 1/4 et Abitibi flechissait de 1/8 pour terminer à \$11.

Parmi les titres spéculatifs, Noranda Mines A gagnait 3/4 à \$34.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, Abitibi, Abitibi, Abitibi, etc.

new york

Net redressement

Net redressement des cours hier à Wall Street où l'indice des industrielles a gagné plus de 9 points à l'issue d'une séance cependant modérément active.

Le nombre des baisses l'emportant largement en clôture sur celui des hausses, 924 contre 491, la plupart des compartiments terminant la séance sur une note soutenue. Bonne progression des chimiques, où Dupont gagne 2 points à 12 3/4, et Dow un dollar à \$13,8, ainsi que des aluminiums, où Alcoa gagne 1/4 à \$4 5/8 et des mines d'or où Norwest avance de 1/2 à \$32 1/2. Irrégulière aux textiles et automobiles.

Le Dow Jones se situait hier à 946,50, soit une hausse de 9,56 par rapport à vendredi dernier.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 946,56, en hausse de 9,56 points; celui des transports à 206,91 en hausse de 2,21; celui des services publics à 96,35 en hausse de 0,16.

157,100 actions changent de main dont 3,370,000 au cours de la dernière heure.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, ACF, ACF, ACF, ACF, etc.

benefices

Tedleyne Canada, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 septembre, 1976, \$1,060,000-50 cents l'action, contre \$1,300,000-50 cents l'action, 1975, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1974, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1973, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1972, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1971, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1970, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1969, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1968, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1967, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1966, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1965, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1964, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1963, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1962, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1961, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1960, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1959, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1958, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1957, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1956, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1955, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1954, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1953, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1952, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1951, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1950, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1949, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1948, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1947, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1946, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1945, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1944, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1943, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1942, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1941, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1940, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1939, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1938, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1937, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1936, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1935, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1934, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1933, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1932, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1931, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1930, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1929, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1928, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1927, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1926, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1925, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1924, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1923, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1922, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1921, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1920, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1919, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1918, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1917, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1916, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1915, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1914, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1913, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1912, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1911, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1910, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1909, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1908, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1907, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1906, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1905, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1904, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1903, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1902, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1901, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1900, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1899, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1898, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1897, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1896, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1895, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1894, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1893, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1892, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1891, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1890, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1889, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1888, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1887, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1886, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1885, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1884, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1883, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1882, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1881, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1880, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1879, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1878, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1877, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1876, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1875, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1874, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1873, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1872, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1871, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1870, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1869, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1868, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1867, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1866, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1865, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1864, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1863, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1862, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1861, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1860, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1859, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1858, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1857, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1856, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1855, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1854, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1853, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1852, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1851, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1850, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1849, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1848, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1847, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1846, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1845, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1844, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1843, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1842, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1841, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1840, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1839, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1838, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1837, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1836, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1835, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1834, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1833, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1832, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1831, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1830, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1829, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1828, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1827, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1826, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1825, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1824, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1823, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1822, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1821, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1820, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1819, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1818, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1817, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1816, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1815, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1814, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1813, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1812, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1811, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1810, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1809, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1808, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1807, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1806, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1805, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1804, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1803, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1802, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1801, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1800, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1799, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1798, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1797, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1796, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1795, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1794, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1793, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1792, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1791, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1790, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1789, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1788, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1787, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1786, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1785, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1784, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1783, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1782, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1781, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1780, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1779, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1778, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1777, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1776, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1775, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1774, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1773, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1772, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1771, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1770, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1769, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1768, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1767, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1766, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1765, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1764, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1763, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1762, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1761, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1760, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1759, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1758, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1757, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1756, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1755, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1754, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1753, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1752, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1751, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1750, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1749, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1748, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1747, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1746, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1745, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1744, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1743, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1742, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1741, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1740, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1739, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1738, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1737, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1736, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1735, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1734, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1733, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1732, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1731, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1730, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1729, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1728, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1727, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1726, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1725, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1724, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1723, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1722, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1721, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1720, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1719, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1718, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1717, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1716, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1715, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1714, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1713, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1712, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1711, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1710, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1709, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1708, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1707, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1706, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1705, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1704, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1703, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1702, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1701, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1700, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1699, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1698, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1697, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1696, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1695, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1694, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1693, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1692, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1691, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1690, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1689, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1688, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1687, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1686, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1685, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1684, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1683, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1682, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1681, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1680, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1679, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1678, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1677, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1676, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1675, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1674, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1673, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1672, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1671, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1670, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1669, \$2,540,000, \$1,79 l'action, 1668, \$1,666,000, \$1,16 l'action, 1667, \$2,540,000, \$1,79

# La réévaluation du DM donne un répit au dollar et à la livre

(Reuter AFP) — La réévaluation du mark allemand n'a surpris personne et a même semblé en décevoir plusieurs, qui la jugent insuffisante. Elle aura toutefois donné quelque répit au dollar et à la livre sterling, en légère hausse par rapport à la devise allemande, hier, sur les principales places européennes.

La décision, prise dimanche au cours d'une réunion extraordinaire des gouverneurs des Banques centrales de pays dont la monnaie fait partie du "serpent" européen, se traduit par une réévaluation de 2% par rapport aux devises du Benelux, de 3% par

rapport aux couronnes norvégienne et suédoise, et de 6% par rapport à la couronne danoise.

Aux termes de l'accord intervenu entre tous les membres du "serpent" monétaire, la devise allemande ne devait pas fluctuer de plus de 4,5%. La France et la Grande-Bretagne ne font plus partie, actuellement, du "serpent".

Le ministre ouest-allemand, M. Hans Apel, estime que ce réajustement, probablement décidé au cours de la réunion de FMI à Manille, rendra les importations allemandes moins chères, réduira la spéculation et facilitera un contrôle accru de la circulation fiduciaire.

Selon le ministre allemand, les exportations de son pays devraient, avec une aussi faible réévaluation, demeurer compétitives. Il a révélé qu'elles ont atteint 164 milliards de marks au cours des huit premiers mois, contre 143 milliards pendant la période correspondante de 1975.

A la clôture du marché des changes de Francfort, les monnaies liées au mark au sein du serpent s'inscrivaient au-dessus de leurs nouvelles parités. Mais l'opinion prévaut que la réévaluation du mark risque d'être insuffisante à terme.

La force du mark par rapport au dollar illustre ce sentiment. Les détenteurs de devises ont entrepris des achats de monnaie allemande en spéculant sur une nouvelle réévaluation dans les prochains mois.

Le dollar s'échangeait au taux de 2,4515 marks dans la matinée alors qu'il n'atteignait que 2,4428 vendredi soir à la clôture. Mais au fixing de l'après-midi il était retombé à 2,4415. Le dollar est tout de même remonté à

2,4445 à la clôture. Mercredi dernier, il était tombé à un plancher-record de 2,429.

Le sterling a connu une journée analogue. A un plancher-record de 3,977 la semaine dernière, il a été coté à 4,040 au fixing de l'après-midi pour redescendre à 4,05 à la clôture. M. Hans Appel a d'ailleurs réaffirmé hier que la devise britannique est "terriblement sous-évaluée".

Le ministre allemand a encore estimé que le flottement concerté se serait effondré sous les coups de boutoir de la spéculation si le mark n'avait pas été réévalué. Les pays du serpent ont agi au bon moment et les spéculateurs ont été pris en défaut.

La réévaluation du mark a été accueillie avec satisfaction par le gouvernement britannique. A Whitehall, on déclare qu'elle écarte l'une des principales incertitudes qui a perturbé les marchés des changes et en particulier le sterling au cours des dernières semaines.

La livre devrait par conséquent en bénéficier. On espère ainsi à Londres que la décision ouest-allemande sera suivie d'un reflux de capitaux. Les spéculateurs, qui avaient joué la réévaluation en achetant des marks, devraient désormais les vendre pour empêcher leurs bénéfices. La livre devrait désormais les tenter non seulement parce qu'elle est "bon marché" mais parce qu'ils peuvent placer leurs fonds à Londres à des taux d'intérêt ne pouvant être obtenus dans les autres principaux centres financiers — près de 14,5% à court terme (trois mois) et plus de 16% à long terme.

Conséquence de la réévaluation du mark, le dollar s'inscrivait en légère baisse par rapport au franc hier à Paris cotant 5,005 F.

## Bad Boy changera de mains

Bad Boy changera de mains prochainement. Le président, Mel Lastman, accepterait en effet l'offre de deux sociétés de gestion de Toronto pour le rachat des 44% d'intérêt qu'il détient avec son épouse.

Les deux "holdings" intéressés à prendre le contrôle de Bad Boy sont Telcorp Associates, une compagnie publique, et DB Diversified. La famille Lastman possède 1,3 million sur les 2 millions d'actions actuellement en circulation.

Les transactions sur le titre de Bad Boy avaient été interrompues à la Bourse de Toronto le 8 octobre, après que son prix ait subitement grimpé de 25 cents, à partir d'un prix très bas de \$2,35.

Bad Boy a subi des pertes de \$109,000 l'an dernier et, durant le seul premier trimestre de 1976, elle afficha un déficit de \$275,000. Il y a quelques semaines, elle fermait les trois magasins du Québec qui lui avaient fait subir plus d'un million de pertes en un an.

A. Bélanger, de Montmagny, rouvrirait ses portes, hier matin, après plus de cinq mois de grève. Les employés se sont en effet réunis une nouvelle fois vendredi dernier et ont accepté les offres de l'entreprise. Un protocole d'entente était signé dimanche et, hier matin, l'équipe d'entretien rentrait dans l'usine pour préparer le retour à la production.

Bélanger doit déménager une partie de sa production, celle de réfrigérateurs, à l'ancienne usine Soma de Saint-Bruno. Elle concentrera toutes ses activités de Montmagny à la production de poêles électriques.

Les profits de Canada Trust ont enregistré une hausse de 16% pour les neuf premiers mois de l'année, passant de \$1,52 par action en 1975 à \$1,76 cette année. Pour les trois mois terminés le 30 septembre, les gains de Canada Trust ont progressé de 12%.

Les avoirs de la société de London, Ontario, ont augmenté de \$633 millions, passant à \$3,259 milliards, soit une hausse de 24% depuis la fin de l'année 1975. L'actif global administré par Canada Trust passe ainsi à \$6,26 milliards; accusant une hausse de \$704 millions pour les neuf mois. Le Canada Trust a déjà fait l'acquisition de 99% des actions ordinaires de Lincoln Trust. Elle cherche toujours à obtenir, d'ici le 8 novembre, 80% des actions de Ontario Trust. Dans cette éventualité, une réunion générale des actionnaires des trois entreprises est convoquée pour le 17 novembre en vue d'approuver la fusion.

Les ventes de Mount Royal Rice Mills, de Lachine, ont atteint \$9,4 millions pour le se-

mestre terminé le 31 août. Il reste à l'entreprise un bénéfice net de \$388,000, soit \$1,61 par action. Il était de \$1,55 pour le semestre correspondant de 1975.

## Bonjour chez nous... ce soir?

Notre chambre simple à \$19.00 par nuit est une aubaine exceptionnelle.



283 spacieux split-levels avec vue sur la ville et balcon, téléviseur, climatisation et espace de cuisine distinct. Une piscine, des saunas et un restaurant intime, le Bellamy. Situé au centre-ville, à deux pas du Forum, des magasins, des lieux de divertissement et du métro.

2100 ouest, de Maisonneuve Montréal, Québec H3H 1K6

### RESTAURANT LES FILLES DU ROY

TOUTE LA SAVEUR DU VIEUX MONTRÉAL

415, rue Bonsecours  
849-3535

Repas du midi, dans l'intimité d'autrefois du lundi au vendredi.

## AUX CHEFS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Vous avez une convention collective de travail à négocier... Retenez les services d'experts dont la compétence et l'expérience sont solidement établies: 20 ans d'expérience dans toutes les catégories d'entreprises et dans toutes les régions de la province de Québec.

Pour renseignements, écrivez à: La Corporation des Gestionnaires en Ressources Humaines et en Relations de Travail Ltée, Case Postale 512, Succursale Tour de la Bourse, Montréal, P.Q., H4Z 1J7, ou composez (514) 932-0489.

## Crédit Foncier

### Obligations de 5 ans

Minimum \$500

# 10%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

# 10 1/4%

Intérêts payés annuellement

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 845-7111 (Mlle C. Bellemare)  
Québec: 1135, Chemin St-Louis (418) 681-0277 (M. B. Arguin)  
Ottawa: 170, rue Metcalfe (613) 238-6084 (M. B. W. Campbell)  
Frais virés acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada

## Elle n'est pas différente, Elle est meilleure.



La nouvelle Peugeot 504 SL offre en série

un équipement de luxe plus complet que jamais. Outre l'équipement habituel, nous avons ajouté:—

1. des vitres avant à commande électrique
2. une direction à crémaillère assistée
3. des garnitures de siège en drap

Un toit ouvrant pour capter les rayons du soleil. Des pneus Michelin radiaux à ceinture d'acier. Une suspension indépendante aux 4 roues pour une tenue de route impeccable et un confort parfait. Des freins à disque assistés aux 4 roues qui assurent un freinage précis et efficace. Ce n'est pas tout.

Notez le compte-tours. La montre électrique avec trotteuse. Les sièges inclinables jusqu'à la position couchette. La lunette arrière chauffante. Et beaucoup d'autres choses encore!

Si vous cherchez une voiture imbattable en matière d'équipement standard, venez voir et essayer la nouvelle 504 SL. C'est la meilleure!

10,825 Racette **Biarritz** Mtl-Nord 323-1900

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
STATIONNEMENT  
Canada Dactylographe Inc.  
7035 AVE DU PARC  
270-1141

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal H3G 1X5 288-2152

**BERNARD Z. COHEN**  
AVOCAT  
1015 Côte du Beaver Hall  
Suite 424-425  
Montréal, Qué.  
Tél. bureau:  
851-4687

**DROUIN-NAUD & ASSOCIÉS**  
DIÉTÉTISTES-CONSEILS  
1440 ouest, rue Ste-Catherine  
suite 401  
Montréal H3G 1R8  
téléphone: 871-1235

721-9630  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
**JEAN K. MALOUF INC.**  
entretien  
industriel-commercial  
résidentiel  
Plus de 25 ans d'expérience  
Bureau  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

80 EST, HENRI BOURASSA  
MONTRÉAL TEL. 384-1051

**ROGER SOULIÈRES, M.A. Psy.**  
PSYCHOLOGUE  
SERVICES: PSYCHOTHÉRAPIE INDIVIDUELLE,  
DE COUPLE, FAMILIALE ET DE GROUPE,  
ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE.

Les notaires  
**PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION**  
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier  
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion  
Étude  
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287  
Mont-Royal, 834 est, Mont-Royal, Tél.: 527-0034  
Côte St-Luc, 5569 Randall, Tél.: 484-8941

**Woods, Gordon & Cie.**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
630 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL H3B 1T9

ASSOCIÉS RÉSIDENTS  
H.M. CARON G.E.M. CUMMINGS M.L. DAIGNAULT  
G.A. GAGNON J.M.A. LACHANCE C. LEMIEUX J.D. MORRISON

QUÉBEC KITCHENER EDMONTON  
OTTAWA LONDON VANCOUVER  
TORONTO WINNIPEG  
HAMILTON CALGARY

Membres de l'Association canadienne des conseillers en administration

# 6 bonnes raisons de choisir KLM pour votre prochain voyage d'affaires.

**1** Aisance et confort des vols quotidiens

Tous les vols KLM de Montréal et de Toronto à destination de l'Europe se font en DC-10 ou 747B spacieux et confortables, les préférés des hommes d'affaires. Et il en est de même pour les vols de CP Air, notre partenaire canadien, sur Amsterdam. À bord de nos avions, vous obtiendrez les petites attentions qui ont justement fait la réputation mondiale de KLM. L'aisance et le confort sont deux des nombreuses raisons de confier votre prochain voyage d'affaires européen à KLM.

**3** **KLM FFF**  
TRIPLE-F ÉCONOMIE

Le service spécial Triple F.

Voler en classe économique au tarif régulier avec KLM, c'est se réserver bien des privilèges, notamment profiter de tous les avantages de notre service Triple F—facile, fiable, fameux—dont:

- Comptoir spécial pour l'enregistrement aux aéroports
- Meilleure sélection de places à bord
- Manutention accélérée des bagages
- Emplacement tout particulier du personnel KLM tant dans l'avion qu'au sol.

Le service Triple F de KLM n'est que l'une des qualités qui ont fait la réputation enviable de KLM parmi les hommes d'affaires du monde entier. C'est l'une des nombreuses bonnes raisons de confier votre prochain voyage d'affaires européen à KLM.

**5** **0000**

La classe royale

KLM réserve une attention toute particulière à ses passagers de première classe: la classe royale. Tout ce que vous pouvez exiger en première classe... plus la classe. Les hommes d'affaires qui voyagent beaucoup disent le service KLM incomparable. C'est bien ainsi que KLM le conçoit.

La classe royale. Une des nombreuses bonnes raisons de confier votre prochain voyage d'affaires à KLM, que ce soit en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique ou en Extrême-Orient.

**2**

Correspondances rapides en Europe

Se rendre à Amsterdam par KLM est souvent le moyen le plus pratique d'atteindre d'autres destinations, y compris la Grande-Bretagne.

Vous pouvez être à Hambourg, Genève ou même Norwich à 9h45. Étonnant? Pas tellement, quand on sait que l'aéroport de Schiphol, à Amsterdam, est l'un des plus fréquentés d'Europe et qu'il vous offre un très grand choix de correspondances pour toute destination européenne ou presque. La rapidité des correspondances est d'ailleurs l'une des nombreuses bonnes raisons de confier votre prochain voyage d'affaires européen à KLM.

**4**

La base natale de KLM est l'aéroport sans doute le mieux planifié et le plus pratique de toute l'Europe, sinon du monde.

Son aménagement fonctionnel rend les correspondances particulièrement faciles, grâce à ses points de transit clairement identifiés et situés près de chaque porte d'arrivée. Nul besoin de se rendre jusqu'au bâtiment central. Et vous trouvez des boutiques hors douane partout dans l'aéroport. En fait, Schiphol est l'aéroport européen par excellence de l'homme d'affaires.

Et l'une des nombreuses bonnes raisons de confier votre prochain voyage d'affaires à KLM.

**6**

La ligne aérienne d'envergure mondiale

Depuis l'époque des pionniers, où KLM assurait le premier vol commercial régulier et réalisait le premier vol intercontinental, les Hollandais avisés et fiables ont graduellement étendu leur réseau aérien au monde entier.

Aujourd'hui, KLM est connue et réputée dans le monde entier pour sa ponctualité, autant que pour les attentions délicates qu'elle prodigue à ses passagers. Les grands voyageurs ont contribué pour beaucoup à cette réputation enviable. Faites-vous le plaisir de découvrir toute la différence KLM dans le confort et l'aisance d'un jet spacieux à destination de l'Europe, du Moyen-Orient ou du monde.

KLM assure des vols quotidiens à destination de l'Europe à partir de Montréal et de Toronto, en collaboration avec CP Air.

Voyez votre agent de voyages.

**KLM**

Hollandaise jusqu'au bout des ailes.

# La contamination aux BPC est répandue en Amérique

par Gilles Provost

Une étude du département de la Santé de l'Etat du Michigan révèle qu'il y a une relation directe entre la consommation de poisson contaminé par les biphényles polychlorés (BPC), et le niveau de ces produits synthétiques dans le sang des Américains.

Cette étude indique en outre que l'organisme humain élimine très difficilement ces produits qui peuvent causer le cancer et la stérilité chez des animaux: en prenant de nouveaux tests sanguins neuf mois après l'arrêt de la consommation de poisson contaminé, on n'a découvert aucune baisse significative.

Fait consolant, dans l'imédiat, on n'a encore découvert aucun problème de santé chez les citoyens du Michigan qui avaient un taux de BPC particulièrement élevé. Par contre, les experts médicaux s'inquiètent des effets à long terme, d'autant plus que la contamination semble généralisée dans toute l'Amérique du Nord.

Les BPC sont facilement solubles dans les graisses, de sorte qu'ils s'accumulent; mais leur présence est faible dans le sang lui-même. Aux Etats-Unis et au Canada, les

tissus graisseux des humains en contiennent de une à deux parties par million. Le sang de ceux qui ne consomment aucun poisson contaminé n'en contient que .017 ppm.

Chez les citoyens qui mangent plus de 24 livres par année de poisson du lac Michigan (qui est contaminé au même degré que celui du lac Ontario, du Saint-Laurent et du lac Saint-Louis), la concentration moyenne en BPC est quatre fois plus grande.

Chez les gros mangeurs de poisson contaminé, la teneur du sang en BPC peut même atteindre 36 parties par million, c'est-à-dire un niveau semblable à celui qu'on a mesuré chez les employés des industries où l'on manipule des BPC. Jusqu'à preuve du contraire, on estime qu'un taux de 2 ppm constitue une concentration acceptable chez des ouvriers (norme australienne).

L'étude de l'Etat du Michigan conclut que la population ne devrait pas consommer plus de 24 livres de poisson du lac Michigan par année, et que les femmes enceintes (ou susceptibles de le devenir) devraient s'en abstenir complètement.

Cette mise en garde rejoint celle qu'a émise récemment le

gouvernement du Québec par rapport à plusieurs espèces de poissons du Saint-Laurent et des cours d'eau qui baignent l'archipel de Montréal.

Les BPC sont des produits organo-chlorés ressemblant à de l'huile ou à de la résine, et ils servent surtout d'isolant dans l'appareillage électrique. Jusqu'à récemment, ils ont été utilisés intensivement dans les systèmes de refroidissement, dans les pompes à vide, dans les colles, les peintures, les encres et les papiers à polycopie sans carbone.

Cela explique qu'on retrouve une contamination notable au voisinage des incinérateurs municipaux et des dépotoirs. On en retrouve aussi dans les effluents d'épuration des principales villes industrielles, et dans les effluents des usines de recyclage du papier. Par exemple, l'usine de recyclage de la Abitibi Paper, sur le canal Welland, déverse 600 fois plus de BPC qu'une ville ordinaire.

Le groupe de travail mis sur pied l'an dernier par Environnement-Canada et par le ministère fédéral de la Santé a aussi découvert des quantités appréciables de BPC dans les boues d'usines d'épuration et dans les sols agricoles où ces boues avaient été répandues comme engrais. Le comité en concluait à la nécessité de réglementer l'épandage de ces boues, pour éviter la contamination des produits agricoles. "De telles directives sont nécessaires de façon urgente et devraient être établies rapidement", affirmait-on.

Les études préliminaires menées au Canada indiquent d'autre part que les BPC sont rarement détruits par les incinérateurs municipaux, faute d'une température suffisante, et qu'ils se trouvent simplement dispersés dans l'atmosphère sous forme de vapeurs.

Le comité soutient que la dispersion des BPC par voie aérienne est un facteur de contamination beaucoup plus important qu'on ne le croyait, et il estime que les pluies déversent chaque année environ une tonne de BPC dans le seul lac Erie.

Pour l'instant, on ignore si la contamination des poissons provient de déversements récents ou, au contraire, des centaines de milliers de tonnes de BPC qui ont déjà abouti dans les sédiments. Dans un cas, il suffirait de réduire les déversements pour améliorer la situation tandis que dans l'autre, on ne pourra empêcher la situation d'empirer encore pendant longtemps.

## L'affaire Mgr Lefebvre Désarroi du Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — Par des insinuations "malveillantes", Mgr Marcel Lefebvre a peut-être cassé la "perche" que lui tendait Paul VI. C'est ainsi qu'on peut interpréter le communiqué publié hier à propos de la dernière lettre du pape au leader des traditionalistes francophones.

Deux textes, l'un très bref, l'autre de 600 mots, publiés à deux heures d'intervalle, ont traduit le désarroi du Vatican en dépit de deux jours de silence.

Tout d'abord l'incorrection: il est sans précédent qu'un évêque saisisse le public d'une lettre personnelle du souverain pontife. A fortiori, s'agissant d'extraits tendancieux, laissant croire que celui-ci ne s'intéresse qu'au côté "financier" d'un quasi-schisme, de plus en plus prospère.

Déjà, la conférence de presse donnée par Mgr Lefebvre, le 15 septembre, quatre jours après son audience pontificale, avait indigné Paul VI. Encore celui-ci ne prévoyait-il pas les accusations de mensonge qui allaient s'échanger, quelques jours plus tard, entre Rome et Ecône, sur son contenu.

Une anecdote inédite illustre ce point. Le 1er décembre 1975, un laïc, le président Valéry Giscard d'Estaing, interrogé à Rome par un ambassadeur ami sur l'audience qu'il venait d'avoir avec Paul VI, répondait: "Ignorez-vous qu'il n'est pas d'usage de répéter les paroles du Saint-Père?"

La "négociation", selon de bonnes sources ecclésiastiques, Mgr Lefebvre aurait proposé notamment au pape: ● soit de nommer une nouvelle commission de trois cardinaux appelée à statuer sur son cas, en levant entre-temps l'interdit qui le frappait. ● soit de reconnaître un "nouveau" rite tridentin, comme l'Eglise reconnaît les rites catholiques orientaux.

### ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

• Chaque insertion coûte \$2.00, maximum 25 mots  
• Tout mot additionnel coûte 0.88 chacun  
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

### ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

### ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce  
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

#### AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'australie 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

#### ANTIQUITES A VENDRE

POUR COLLECTIONNEUR, machine à écrire, datant de 1885, en très bon état. Tél: 1-778-1855. 21-10-76

#### ARTICLES A VENDRE

CHAÎNE STÉRÉO BRAUN Audio HI-FI avec 2 haut-parleurs L710, peut s'adapter à 4 haut-parleurs. État neuf - cause départ. Tél. 739-0772 20-10-76

#### ARTISANATS

ARTISANAT VENTE ANNIVERSAIRE: Artisanat québécois de diverses disciplines, laine du pays, à la Boutique Coup d'Oeil, 3443 St-Denis. Tél: 845-4896. 21-10-76

#### AUTOS A VENDRE

CITROËN D SPECIAL, 1972, \$2,000. Appelez le soir 277-4452 22-10-76

FIAT 128, 1975, 1½ an d'usure, 23,000 milles, garantie moteur, anti-rouille, AM-FM, pneus Michelin. \$2,575. Prix à discuter. Tél: 388-2156 ou 387-3313 20-10-76

FIAT 128, 1974, 4 portes, 12,500 milles, excellente condition. Economique, chauffe-moteur. Occasion, prix à discuter. Tél.: semaine après 6 p.m. 645-0872 23-10-76

#### BUREAUX A LOUER

#### A QUI LA CHANCE ? DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

Un seul bureau - 685 pieds (environ 23' x 30') à deux pas de la Place d'Armes. Foyer naturel 1830, muraille pierres et briques, dans un complexe de bâtisse merveilleusement rénovée. Il faut voir pour le croire. 844-4427 22-10-76

#### CHALET A LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaine-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-11-76

#### ÉDUCATION

#### PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Langue seconde Pour cours d'immersion d'une semaine à des cadres de compagnie, au début de novembre. Qualifications: ● Certificat L.F.I. ● Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes ● Toutes les qualifications de base d'enseignement. ● Français comme langue maternelle ● Personnalité très dynamique ● Âge: de 25 à 40 ans. Veuillez téléphoner au: 849-6236 20-10-76

#### GARDERIES

PERSONNE RESPONSABLE pour garder un bébé de 3 mois, 4 jours par semaine, à Notre-Dame-de-Grâce. Références demandées. Tél: 486-9596 22-10-76

#### GARDERIE CHEZ MAMMY

831, avenue Rockland Outremont ● Pour enfants de 3 mois à 5 ans ● Dessert aussi: Ville Mont-Royal, Côte-des-Neiges et environs. Pour informations: 270-5502 23-10-76

#### ESPACES DE BUREAUX A LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS (médecins, avocats ou association sans but lucratif) dans centre professionnel 3,000 pi.ca. au moins Centre Ville près métro Sherbrooke. Parcément, face au parc Carré St-Louis. Aménagement selon besoin, ascenseur. Entre \$3.00 à \$4.00 pi.ca. Tél: 844-5961 22-10-76

#### LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: haut-duplex, 7½ pièces, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, tapis mur à mur passage et salle à dîner. \$350. Libre maintenant. Tél: 738-9728 20-10-76

#### ESPACES DE BUREAUX A LOUER

Occupation immédiate Locaux de prestige 150,000 p/c (25,000 p/c par étage)

#### LOGEMENTS A LOUER

HAUT DUPLEX, chauffé, 3 chambres fermées, salon, cuisine, salle à dîner, solarium, 220, près métro Crémazie ou Jarry. \$200. par mois Tél: 387-3475. Personnes 40 ans et plus, pas d'animaux. 23-10-76

#### MAISONS A LOUER

MAISON DE FERME. De novembre à juin, entièrement rénovée, meublée, chauffage électrique, téléphone, foyer. \$250. par mois. Wickham, 50 milles environ Montréal. Tél: 622-7212 soir seulement. 25-10-76

#### Adjacent à V.M.R.

Cottage semi-détaché, 3 chambres à coucher, garage, jardin paysagé, tapis mur à mur, rideaux, poêle et réfrigérateur. Occupation 1er décembre. A 5 minutes de la station Portal Height. \$650. par mois. Tél: 626-3851 20-10-76

#### OCCASIONS D'AFFAIRES

1% DE LA POPULATION possède 80% de leur richesse (habituellement héritée). Est-ce qu'il n'y a pas seulement un être humain parmi ces gens trop riches pour aider une mère à garder ces 5 merveilleux enfants? Si oui, s.v.p. appeler 1-226-5245 22-10-76

#### OFFRES D'EMPLOIS

TECHNICIEN DE CHAMBRE NOIRE, expérience graphique requise. Bons avantages. Tél.: 288-3617 21-10-76

#### DIRECTEUR EXÉCUTIF ADJOINT

Pour organisation éducationnelle — 22 à 30 ans — Bilingue — Capable de rédiger couramment des textes français corrects. — Bon animateur de groupe Salaire: \$10,500. par année. Faire parvenir curriculum vitae à: DOSSIER 356 Le Devoir C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 22-10-76

#### PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence es lettres. Tél: 524-3852, et à Québec: 843-7037. J.N.O.

#### SERVICES DIVERS

Impression de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Dessin souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

#### SPORTS

NOUS CHERCHONS joueurs (euses) de badminton pour se joindre à notre club. Toutes catégories de joueurs seront bienvenues. S.V.P. téléphoner à E. Bruyère 270-2785 22-10-76

#### TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialistes, habits et costumes sur mesure; 361 rue Guizot. Tél: 868-2972. 20-10-76

#### OFFRES D'EMPLOIS

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL OFFRE D'EMPLOI COMMIS DE BUREAU (CLASSE I)

Fonctions: Peut être préposé à l'exécution de divers travaux (dactylo, classement, imprimerie, suppléance au téléphone, ordonnancement du fichier, de l'expédition de documents et du courrier, etc.) Exigences: — Études secondaires; — Bonne connaissance du français; — Dactylo; — Expérience souhaitable. Conditions de travail: Selon la convention collective en vigueur (salaire hebdomadaire: \$136.00 à \$166.00, jusqu'au 31 octobre 1976). Faites parvenir votre curriculum vitae, avant mercredi le 27 octobre, au: Coordonnateur général, Alliance des Professeurs de Montréal, a/s Mlle LeBreton 4355, rue de LaSaudière, Montréal. 25-10-76

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

VILLE MONT-ROYAL Charmant semi-détaché de 3 chambres à coucher. Sous-sol fini. Garage \$62,500. Veuillez communiquer avec: Jocelyne Lambert 737-5645 ou 731-8817 FRANK A. NORMAN & CO. LTD. courtier 20-10-76

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-LAMBERT 7 pièces, 4 chambres, terrain 9,000 pi.ca. bien paysagé. Lucette Brennan: 672-6450 ou 844-0589.

#### BROSSARD

5½ pièces, maison de ville aluminium, bonne condition, face au parc. Appelez Lucette Brennan: 672-6450 ou 844-0589.

#### MONTRÉAL-EST

Cottage attaché, 6 pièces, brique, âge. Appelez Lucette Brennan: 672-6450 ou 844-0589.

#### MONTRÉAL TRUST

ST-HUBERT: Professionnels, la maison de vos rêves, split-level, 4 papiers, 2 salles bains, imposant foyer, grandes pièces; cuisine luxueuse et fonctionnelle. Jacqueline Gervais: 651-5710 ou 655-9532 Immeubles Beaudry, courtier 20-10-76

#### ST-BASILE: Superbe petit Ranch, 20 minutes de Montréal, maison et écurie construites en 1973, chauffage électrique, 5 chambres à coucher, foyer. René Lafrenière: 651-5710 ou 674-9712. Immeubles Beaudry, courtiers 20-10-76

#### ST-BRUNO: Terrains 16,000 pieds carrés, boisé d'arbres adultes, petit lac adjacent. Prix très raisonnable. René Lafrenière: 651-5710 ou 674-9712. Immeubles Beaudry, courtiers 20-10-76

#### L'ACÉDIE, cottage authentique pierre, 1730 approximativement, 5 feux de bois, four à pain, immenses pièces entièrement rénovées. Un bijou de maison sise sur 16,900 pieds carrés en bordure de la rivière. Faut voir. Jacqueline Gervais: 651-5710 ou 655-9532. Immeubles Beaudry, courtier 20-10-76

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

Le SEIGNEURIE NEUFCHÂTEL INC. Ste-Adèle 11-10-76 Autoroute sortie 45, 1,500 à votre gauche. A 45 minutes de Montréal Dans un site enchanteur. — Devenez propriétaire d'un magnifique terrain boisé en montagne avec vue panoramique sur Tout Ste-Adèle. Ste-Adèle 1-229-5104. Montréal 688-6630

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-HUBERT: Professionnels, la maison de vos rêves, split-level, 4 papiers, 2 salles bains, imposant foyer, grandes pièces; cuisine luxueuse et fonctionnelle. Jacqueline Gervais: 651-5710 ou 655-9532 Immeubles Beaudry, courtier 20-10-76

#### ST-BASILE: Superbe petit Ranch, 20 minutes de Montréal, maison et écurie construites en 1973, chauffage électrique, 5 chambres à coucher, foyer. René Lafrenière: 651-5710 ou 674-9712. Immeubles Beaudry, courtiers 20-10-76

#### ST-BRUNO: Terrains 16,000 pieds carrés, boisé d'arbres adultes, petit lac adjacent. Prix très raisonnable. René Lafrenière: 651-5710 ou 674-9712. Immeubles Beaudry, courtiers 20-10-76

#### L'ACÉDIE, cottage authentique pierre, 1730 approximativement, 5 feux de bois, four à pain, immenses pièces entièrement rénovées. Un bijou de maison sise sur 16,900 pieds carrés en bordure de la rivière. Faut voir. Jacqueline Gervais: 651-5710 ou 655-9532. Immeubles Beaudry, courtier 20-10-76

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

#### TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

## Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

### les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

#### Horizontalement

- Qui sert de base. — Avalé.
- Où travaille un artiste. — Nouveau-Brunswick.
- Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose. — Duvet fourni par l'aider.
- Voie publique entre l'eau et les maisons. — Température de fusion d'un mélange eutectique.
- Qui rend service. — Oiseau du genre pi.
- En philosophie, ce qui n'a pas d'existence, de réalité. — Considéré.
- Connait. — Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Mois de Marie.
- Epoque — Petit homme mal fait.
- Sert à écrire. — Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort.
- Combat entre deux adversaires. — Conspua.
- Métal précieux. — Inflammation des uretères.
- Imbiber d'une substance colorante. — Grand lac.

#### Verticalement

- Croûte de glace des régions polaires. — Biens qu'apporte une femme en mariage.
- Dans les jeux de cartes, couleur qui l'emporte sur les autres. — Courbure des branches d'un arbre fruitier.
- Personne qui est de semaine pour remplir quelque fonction (fém.).
- Lui. Petite lie. — Sulfate double d'aluminium et de potassium.
- La plus vile populace. — Dans. — Ch.-i. de c. de la Marne. — Radian.
- Poète grec de l'époque primitive. — Faire partir pour une destination.
- Brusque entrée, en général. — Tellure.
- Allonger. — Hélim.
- Tourments. — Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.
- Sport. — Poil de la chèvre angora.
- Dans le bouddhisme, dernière étape de la contemplation. — Titans.
- Seul. — Sorte de boîte. — Gros nuage épais.

#### Solution d'hier

1. NEURASTHÉNIE  
2. OCTOBRE PORT  
3. KALORIFLOU AU  
4. DISCIPLINE D  
5. ALTO RENETTE  
6. FLEUVE GRAD  
7. REALITE AMIS  
8. IRREVERSIBLE  
9. CAMERON OTI  
10. APTE AETITE  
11. IRENE NOS RI  
12. NE TROTTER F

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### Le Centre Communautaire Juridique Laurentide-Lanaudière est à la recherche d'un

### AVOCAT

pour le bureau de Lachute